

La conférence aura d'heureux résultats

(Le T.H. L. St-Laurent)

OTTAWA, 10. — (PCf) — Le premier ministre Louis St-Laurent a laissé entendre, hier, qu'il aimerait voir les Chinois communistes et nationalistes se concerter et tenter de résoudre la crise formosane au moyen d'une diplomatie de coulisses.

D'après lui, la convocation d'une conférence internationale — à l'exclusion de la Chine nationaliste — sur la question, telle que suggérée par la Russie, ne solutionnerait aucune difficulté.

"Je ne crois pas, a-t-il déclaré, qu'il soit possible de résoudre les difficultés actuelles sans la présence des deux parties impliquées". Il participait alors à une entrevue radiodiffusée.

PLUS D'AVANTAGES

Il a dit trouver plus d'avantages à la diplomatie secrète qu'à une conférence internationale à ciel ouvert.

"La diplomatie secrète aurait plus de succès qu'une conférence internationale. Je ne crois pas que les déclarations publiques aident à résoudre ce problème".

Le chef du gouvernement canadien a fait ces brèves déclarations aux représentants de la presse, de la radio et de la télévision, à son arrivée de la Conférence londonienne des premiers ministres du Commonwealth.

A L'ARRIVEE

Accompagné de quelques membres de sa famille, de ministres du cabinet et de diplomates, Mme St-Laurent attendait son époux à l'aéroport de Rockliffe. A bord du gros paquebot aérien du CARC, M. Saint-Laurent était accompagné du ministre et du sous-ministre des

Affaires extérieures, MM. Lester-B. Pearson et Jules Léger, ainsi que de son secrétaire particulier, M. James Cross.

L'atterrissage s'est effectué à 3



Le T. H. L. ST-LAURENT

h. 30 de l'après-midi, au milieu d'une neige légère. Lorsque le premier ministre est descendu d'avion, Mme St-Laurent a passé la

(Suite à la page 4)

Consternation parmi toutes ces sociétés

La décision prise par les chefs de l'administration municipale de mettre fin à l'octroi de subventions à 81 sociétés a eu l'effet d'une bombe, hier après-midi, dans certains milieux. Les octrois discontinués représentent une somme de \$634,635.

Les quatre fédérations de charité (catholique française, catholique anglaise, protestante et juive) qui ont touché, pour l'exercice financier 1954-55, une somme de \$399,982, et s'attendaient à recevoir à peu près le même montant, au cours du prochain exercice financier, ont appris la nouvelle avec stupefaction.

Toutefois, les dirigeants de ces quatre groupements ont refusé de faire tout commentaire, pour le moment, et ils doivent se rencontrer d'ici quelques jours, pour prendre une décision en face de la tournure des choses et des tristes perspectives d'avenir qu'ils entrevoient.

Les Festivals de Montréal, les Concerts symphoniques, le Musée des beaux-arts, le Foyer Saint-Henri, la clinique de BCG ainsi que la Ligue antituberculeuse de Montréal, qui recevaient des subventions allant de \$12,000 à \$17,000, ont tous appris la nouvelle avec surprise et se demandent comment ils pour-

ront continuer leurs activités sans ce secours financier de la ville.

Avant son départ pour Québec, hier soir, le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais, a commenté de nouveau le problème des octrois et subventions, et a insisté sur le fait que tous les octrois que la ville n'était pas tenue d'accorder en vertu d'ententes quelconques, devaient être discontinués jusqu'à ce que la ville aient les fonds nécessaires pour les accorder sans avoir à augmenter les taxes.

LES SOCIÉTÉS QUI NE TOUCHERONT PLUS RIEN

Voici maintenant la liste des sociétés qui touchaient des octrois par le passé, et devront se tirer d'affaires sans ces subventions, à l'avenir, par suite d'une décision prise par les autorités municipales de ne plus accorder d'octrois à des sociétés culturelles ou charitables autres que ceux que la ville est tenue d'accorder en vertu d'ententes conclues antérieurement:

Le Refuge Bon Pasteur, \$500;
(Suite à la page 4)



BEBE D'UNE LIVRE. — Médecins et gardes-malades du Children's Memorial Hospital s'empres-
sent nuit et jour, depuis vendredi dernier, auprès d'un bébé d'une livre, mesurant exactement onze pouces,
reposant dans un incubateur. L'enfant est né à M. et Mme Yvon Gohier, 5518, avenue Westbourne, à
leur domicile.

Naissance d'un bébé d'une livre

Né environ trois mois avant terme et ne pesant qu'un peu plus d'une livre, un bébé de sexe féminin vit depuis six jours dans un hôpital de Montréal.

Le bébé est de la grosseur d'un poing d'adulte et repose dans un incubateur à l'hôpital Children's Memorial.

Un représentant de l'hôpital a déclaré que les chances de survie de la fillette sont "très, très minces" mais a ajouté qu'aucun hôpital montréalais n'avait abrité si longtemps un bébé si petit et vivant.

La petite fille est née dans l'après-midi de vendredi dernier à la demeure de ses parents M. et Mme Yvon Gohier, 5518, avenue Westbourne.

Le bébé pesait une livre et trois onces à sa naissance à laquelle assistait le docteur P. Perrin qui est lui-même âgé de 71 ans.

Le médecin a enveloppé l'enfant dans une couverture et l'a vite transporté à l'hôpital où on l'a aus-

sitôt placé dans un incubateur.

Les autorités de l'hôpital ont dit que le bébé avait perdu du poids après sa naissance "comme tout bébé normal" et qu'il en avait gagné depuis.

"Nous ne pouvons dire actuellement son poids exact," a déclaré une garde-malade de l'hôpital. "C'est toujours difficile à dire lorsqu'un bébé est si petit."

Travaux publics contre le chômage

(LIRE EN PAGE 12)

Avertissement de M. Duplessis à ces centrales syndicales

QUEBEC, 10. — (PCf) — Le premier ministre Duplessis a prévenu les centrales syndicales qui se sont engagées dans l'action politique qu'elles en subiront les conséquences.

Cette déclaration, ont aussitôt souligné les observateurs, signifie que deux importantes fédérations ouvrières de la province et le gouvernement du Québec finiront par se heurter de front.

Cette mise en garde vise apparemment la Fédération des Unions industrielles du Québec (CCT) qui a décidé de s'engager pleinement dans l'action politique, ainsi que la Confédération des Travaillistes catholiques du Canada qui, depuis les élections générales de 1952, a pris parti sur le plan politique.

M. Duplessis a fait cette déclaration devant la délégation de la Fédération provinciale du Travail (CMTC) qui a présenté hier son mémoire annuel au gouvernement.

Le premier ministre a félicité cette Fédération de ne pas associer la politique aux questions ouvrières.

Les observateurs ont souligné que la tension qui existe entre la Fédération des Unions industrielles du Québec et le gouvernement s'est aggravée constamment depuis quel-ques temps.

Voici quelques semaines, M. Duplessis a déclaré à la délégation de la FUIQ qu'aucun représentant de leur groupement ne serait nommé à la Commission des relations ouvrières du Québec.

Rappelons que la FUIQ et les syndicats catholiques ont maintes fois critiqué les décisions de la Commission des relations ouvrières; ces deux organismes soutiennent, en outre, qu'il appartient aux centrales syndicales, non pas au gouvernement, de nommer les membres de la Commission. Enfin, la CTCC et la FUIQ formulent fréquemment d'énergiques protestations contre la législation ouvrière du gouvernement.

Pour protester contre les bills 19 et 20, la CTCC et la FUIQ avaient

organisé, en janvier 1954, la "Marche sur Québec", une manifestation clôturée par une assemblée tenue à Québec au cours de laquelle les chefs syndicaux ont violemment dénoncé le gouvernement.

Mais, de son côté, la Fédération provinciale du Travail s'est abstenue de participer aux manifestations conjointes du mouvement ouvrier.

Les observateurs rappellent également l'opposition de la CTCC à l'Union Nationale au cours des élections générales de 1952, opposition qui a entraîné la défaite d'au moins deux candidats de l'Union Nationale dans des circonscriptions où le parti ministériel détenait antérieurement la majorité.

On croit savoir, par ailleurs, que la CTCC et la FUIQ se proposent de combattre conjointement le gouvernement au cours de la campagne qui précédera les élections générales de 1956.

Ratification

WASHINGTON, 10. (PAF) — Le Sénat a approuvé hier la ratification du traité de défense de Formose par un vote de 64 contre 6, soit beaucoup plus que les deux tiers des votes requis.

Le traité conclu avec la Chine nationaliste engage les Etats-Unis à défendre Formose et les Pescadores. Il a été approuvé après un bref débat.

Le sénateur Walter George, démocrate de la Georgie, président du comité des relations étrangères du Sénat, a dit que dans un sens le traité "est la pierre fondamentale de notre chaîne de défense dans l'Ouest du Pacifique".

Par ailleurs, le sénateur Wayne Morse, indépendant de l'Oregon, a dit que le traité engage les Etats-Unis à défendre "non pas un pays,



Me ROCH TREMBLAY, C.R., vice-président de la Compagnie de transport provincial, donne présentement une série de cours à l'université McGill sur la législation du transport dans la province.

mais un gouvernement dont le régime est très douteux".

"Ce document est une alliance militaire, non un traité", dit-il.

Le sénateur George a dit que le traité constituerait un avertissement non équivoque aux communistes chinois de ne pas tenter d'agression.

Organisme d'emploi à la canalisation

OTTAWA, 10. (PCf) — L'hon. Lionel Chevrier, président de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent, a déclaré, hier, que le service fédéral de placement vient de créer un organisme spécial pour aider les Canadiens à trouver des emplois dans la canalisation. Les postulants n'auront qu'à s'adresser au bureau de placement le plus proche de leur résidence, mais devront attendre des instructions avant de se rendre dans la zone des chantiers.

Aux oubliettes

Une proposition qui se renouvelle chaque année

OTTAWA, 10. — (PCf) — Le gouvernement a rejeté, hier, une proposition du CCF prévoyant une aide fédérale à l'instruction publique parce que serait un empiètement contre l'autonomie provinciale.

L'hon. J. Pickersgill, a déclaré aux Communes que le simple fait de destiner des crédits à l'éducation viendrait à l'encontre du droit des provinces de dépenser les octrois fédéraux comme elles l'entendent.

Les députés manqueraient à leur mandat envers le peuple s'ils venaient de l'argent devant être dépensé par les provinces pour l'enseignement sans exercer un certain contrôle sur la façon dont l'argent sera dépensé.

M. Pickersgill parlait en rapport avec une résolution de M. R.R. Knight (CCF-Saskatoon), qui a préconisé "une assistance financière aux diverses provinces pour l'expansion et l'uniformisation des facilités d'éducation à travers le Canada".

M. Knight a dit que cette aide pourrait être fournie sans empiéter sur la juridiction exclusive des provinces en matière d'éducation.

VIELLE REQUETE

Le débat sur la résolution a été ajourné à la fin de la séance. Cela équivaut en fait à la tuer parce qu'elle va maintenant au bas de la liste des résolutions des députés et ne reviendra probablement pas devant la Chambre à la présente session.

M. Knight a présenté la même requête depuis six ou sept ans.

M. Pickersgill a dit qu'il n'est pas opposé à fournir des chances d'éducation égales dans tout le pays, mais il s'oppose à la façon proposée par M. Knight pour en arriver à cette fin.

Le Parlement se rapprocherait davantage de l'esprit de la constitution s'il préconisait que l'argent payé aux provinces en vertu des ententes fiscales doit être augmenté afin d'aider les provinces à fournir des chances d'instruction égales dans tout le pays. Toutefois les ententes fiscales comportent assez

d'argent pour améliorer les chances de s'instruire.

UNE CONTRADICTION

S'il payait des octrois pour uniformiser l'enseignement dans le pays, le gouvernement devrait décider comment l'argent serait dépensé. Mais cela viendrait à l'encontre des droits provinciaux en matière d'éducation.

M. Pickersgill dit que la résolution porte à faux et est une contradiction.

Si le gouvernement fédéral versait des sommes égales à celles que les diverses provinces dépensent pour l'éducation, on pourrait l'accuser de favoriser les provinces qui dépensent beaucoup dans ce domaine et d'être injuste envers celles qui ne peuvent en faire autant.

M. Knight dit qu'il ne peut comprendre la crainte que l'aide fédérale implique le contrôle fédéral, bien que les partis politiques puissent tenter de mousser cette idée pour leurs propres fins.

Au lieu d'uniformiser l'enseignement au Canada, dit-il, on devrait donner à tous les jeunes Canadiens une chance égale de s'instruire. Actuellement, les écoles éprouvent des difficultés financières, il existe une pénurie de classes et de professeurs qualifiés, autant de facteurs qui contribuent à l'inégalité d'accès à l'instruction dans les diverses provinces.

GRAVE PROBLEME

L'hon. Earl Rowe, chef intermédiaire de l'opposition a dit que la situation financière des écoles est une autre raison pour tenir une conférence fédérale-provinciale au plus tôt. Les frais "colossaux" de l'enseignement constituent un problème véritable. Le gouvernement devrait modifier la distribution des taxes de façon que les municipalités puissent satisfaire à leurs propres besoins par leurs propres ressources.

M. Pierre Gauthier (L-Portneuf) a dit que la résolution posait un problème: les provinces autres que Québec observeraient-elles les droits des minorités qui désirent des écoles séparées?

Si les autres provinces accordaient aux écoles séparées la même forme d'assistance que le gouvernement québécois accorde aux écoles séparées, il favoriserait peut-être la résolution.

Les femmes journalistes en visite à Ste-Justine

Chemin Sainte-Catherine... Nouvel immeuble de l'hôpital Sainte-Justine... Tel fut le point d'arrêt d'une vingtaine de membres du Cercle des Femmes Journalistes mercredi à l'heure du déjeuner.

Mme L. de G. Beaubien, présidente du bureau d'administration de l'hôpital, fut la gentille et aimable hôtesse du groupe et présida la réception offerte à la future résidence des infirmières.

A l'issue du repas où chacune dégusta des mets succulents et délicieux arrosés d'un bon vin, Mme Beaubien précisa que cette réception n'était pas donnée uniquement dans le but de resserrer les liens d'amitié entre l'élément féminin de la presse et l'œuvre de l'enfance malade, car dit-elle "cette amitié elle est conquise depuis longtemps, très longtemps déjà". "Cependant", ajouta-t-elle, "il me fait toujours plaisir de rencontrer toutes les personnes qui occupent une place prépondérante dans mon cœur et dans le succès de l'œuvre qui nous préoccupe".

Elle s'empresse aussi de remercier la présidente, Mme Germaine Bernier, directrice des pages féminines du journal "Le Devoir" et toutes les femmes journalistes qui, à l'unanimité, lui ont offert le titre de présidente honoraire du Cercle. Anxieuse, Mme Beaubien s'inquiéta de ce qu'elle aurait à faire? Aucune inquiétude, quand on a fait surgir trois Ste-Justine, une présence inspire, parle et honore. "Cet hommage, acceptez-le. Si tous avaient l'occasion de reconnaître et d'honorer de tels exploits, la société se guérirait des nombreux maux dont elle souffre".

Mlle BERNIER

Puis Mlle Bernier remercia la dévouée fondatrice de Ste-Justine pour cet accueil si chaleureux à la première réception donnée dans le nouvel immeuble et précisa que réunies sous le signe de l'amitié, les journalistes ont d'emblée adopté l'œuvre magnifique et bienfaitrice de Ste-Justine. Puis elle présenta une gerbe de fleurs à Mme Beaubien en hommage au premier lit blanc de l'hôpital et à la cause des enfants malades.

Les invitées ont ensuite visité un étage de l'immeuble où seront logées les infirmières. Inutile de préciser que cet édifice imposant élevé sur un site pittoresque présente déjà un aperçu complet de tout le confort moderne et des exigences des règles de l'hygiène la plus absolue.

INVITEES

Mme Beaubien recevait aussi quelques membres du bureau d'administration de l'hôpital Ste-Justine, en outre, Mmes E. Letellier de St-Just, Rose Létourneau-Lassalle, René Gagnon, Octave Castonguay, Gérard Parizeau, Eva Mauffette et Mlle Flo Richard. Les déléguées du Cercle étaient outre Mlle Bernier, présidente, Mme Laure Hurteau, présidente honoraire, Mmes Magdeleine Verdon, Fernande Lord-Messier, Mmes Françoise LeDuc, Luce Dumoulin, Gilberte Roby, Mme Henriette Dullian, Mme Cécile-L. Broseau, Mme Sylvie Claude et M.-Olive Pintal.

Surplus ontarien

TORONTO, 10. (P.C.F.) — La province d'Ontario a enregistré un surplus net de \$993,013 pour l'année fiscale 1953-1954, a-t-on révélé hier à l'Assemblée législative ontarienne.

Le rapport annuel du vérificateur provincial, M. H.-A. Cotnam, présenté à la Chambre par le secrétaire provincial W.-M. Nickle, a démontré que ce surplus dépasse de \$748,013 les prévisions budgétaires du premier ministre Leslie Frost, qui agit aussi comme trésorier provincial. M. Frost n'avait prévu qu'un surplus de \$185,000.

Ces chiffres se rapportent à l'année fiscale qui va du 1er avril 1953 au 31 mars 1954.

Ceux des 12 mois précédents laissaient voir un surplus net de \$1,100,871.

Le revenu net ordinaire de \$379,973,315 a dépassé de \$38,240,315 l'estimé budgétaire qui ne prévoyait qu'un montant de \$334,733,000. Le surplus était de \$30,878,013 avant qu'on eut accordé des subsides aux fonds d'inondation. Le budget pour l'année complète prévoyait un surplus de \$14,630,000.

Les dépenses nettes ordinaires ont été de \$21,992,302 plus élevées qu'on ne l'avait prévu les estimés budgétaires qui les chiffraient par \$20,103,000. Elles ont été en réalité de \$342,095,302.



JEUDI, 10 FEVRIER 1955

41e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 12 et se couchera à 5 h. 18

Pronostics

Prévisions de la météorologie. Synopsis. Une perturbation atmosphérique, qui se déplace à travers le sud du Québec, amène de la neige dans à peu près toute la région. Des vagues d'air chaud venant du sud se sont approchées de la frontière américaine, apportant un mélange de neige et de pluie glacée aux régions de Montréal,



d'Ottawa et de Sherbrooke.

Cette nuit et demain, le temps se remettra au beau et au froid. Montréal, Ottawa et Laurentides: Nuageux avec neige légère et risque de bruine glacée. Plus doux aujourd'hui. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa 30, à Ste-Agathe 25.

Québec, St-Maurice, Lac-St-Jean et Baie-Comeau: Temps couvert avec neige légère aujourd'hui. Plus doux. Maximum aujourd'hui à Québec 25, La-Tuque 20, Chicoutimi 15, Rivière-du-Loup 18.

Cantons de l'est: Nuageux et plus doux aujourd'hui. Quelques averses se changeant ce soir en chutes légères de neige. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke 35.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
F			1	2	3	4	5
E	6	7	8	9	10	11	12
V	13	14	15	16	17	18	19
R	20	21	22	23	24	25	26
I	27	28					
E							
R							

Le bill de la Commission scolaire de Montréal est adopté avec amendements

QUEBEC, 10. — Le projet de loi de la Commission des écoles catholiques de Montréal a été adopté avec quelques amendements hier par le comité des bills publics de l'Assemblée législative.

Les premières clauses concernaient la mise en vigueur d'assurances additionnelles en faveur du personnel de la commission. Le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a observé que le fonds de dotation que les commissaires veulent créer risque de faire double emploi avec le fonds de pension qu'ils ont déjà. Il a souligné qu'il ne faut pas que l'assurance devienne une charge trop lourde pour le contribuable.

Le but de la requête de la commission, comme on l'a expliqué au comité, est de sauver l'assurance collective d'un groupe d'instituteurs qui, d'année en année, diminue avec la conséquence que la prime annuelle devient trop élevée. Sans l'intervention de la commission scolaire, a-t-on informé le comité, la prime annuelle par mille dollars d'assurance, qui était de \$13.61 en 1940 et qui est maintenant rendue à \$26.13, menaçait d'être portée à environ \$50.

Le pouvoir que demandait la commission d'établir de nouvelles assurances collectives a été approuvé.

Le comité a également adopté la clause relative aux expropriations nécessaires à la construction ou à l'agrandissement d'écoles. En vertu de la clause, la valeur maximum d'un immeuble exproprié pour fin d'indemnité sera établie à la date de l'envoi au propriétaire, par poste recommandée, de la décision de la commission d'acquiescer cet immeuble. Il faudra que la décision ait reçu préalablement l'approbation du surintendant de l'instruction publique. Avec la nouvelle disposition qu'apporte cette clause, a-t-on expliqué au comité, on empêchera la spéculation qui se faisait quand des propriétaires étaient informés de l'intention de la commission d'acheter un terrain ou un immeuble quelconque.

Une demande d'annexion des commissions scolaires de Rivière-des-Prairies et de St-Léonard a été refusée. Le premier ministre a fait remarquer que la commission scolaire de Montréal veut étudier la situation de ces commissions avant de prendre une décision.



M. FRANÇOIS PICHE vient d'être élu maire du village de Contrecoeur. Il siègeait déjà au conseil de ville depuis sept ans, comme conseiller.

A Ville St-Laurent

Barrières automatiques et signaux lumineux demandés à deux passages à niveau

Plus de 2,400 citoyens de Ville St-Laurent ont signé une requête priant la Commission des transports du Canada de décréter immédiatement l'installation de barrières automatiques et de signaux lumineux aux passages à niveau de la Côte Vertu, à Ville St-Laurent, et du boulevard O'Brien, à l'extrémité nord de la ville.

Cette requête sera présentée à la Commission des Transports du Canada dès que certaines démarches préliminaires auront été complétées, annonce aujourd'hui M. Philippe Hurteau, président de l'Association des propriétaires du Nord-Est de Ville St-Laurent, qui a fait appel à l'opinion publique pour mettre un terme à la menace constante que fait planer l'absence de systèmes de signalisation à deux des passages à niveau les plus dangereux et les plus achalandés de la province de Québec.

"MENACE CONSTANTE"

"L'absence de systèmes de signalisation à ces deux endroits," lit-on dans la requête, "constitue une menace constante à la sécurité routière à ces deux endroits et compromet le droit au repos et à la quiétude d'une grande partie de la population de Ville St-Laurent. Plusieurs accidents, dont certains furent mortels, sont déjà survenus à ces traverses à niveau. D'autre part, les trains, dont la circulation dans les deux sens se fait de plus en plus intense, doivent mugir à toute heure du jour et de la nuit pour prévenir les automobilistes et piétons de leur approche."

Un Montréalais était récemment tué à la traverse de la Côte Vertu lorsque son automobile fut frappée par un train des Chemins de Fer Nationaux du Canada. Des milliers d'automobilistes doivent chaque jour franchir la traverse de la Côte Vertu pour se rendre à leur travail et rentrer chez eux. "Un remblai qui surmonte la voie ferrée et de petits bâtiments érigés aux abords de la traverse obstruent la vue des automobilistes, de sorte que l'absence de barrières et de signaux lumineux met constamment leur vie en danger", explique le président de l'Association des propriétaires du Nord-Est de Ville St-Laurent. "Le pénible accident mortel que nous avons eu à déplorer récemment devrait ouvrir les yeux des autorités et les décider à prendre les mesures qui s'imposent dans les circonstances. Nous devons remercier la Providence du fait que bon nombre d'automobilistes ont déjà miraculeusement échappé à la mort après avoir été heurtés par des trains au même endroit."

L'Association des paroissiens de St-Laurent, l'Association des paroissiens de St-Sixte, l'Association des Propriétaires du Sud Ouest de Ville St-Laurent et la Norgate Recreational Association, de même que les autorités municipales et religieuses de Ville St-Laurent, se sont jointes

Le stationnement sur un seul côté de la rue

On a rendu public, ce matin, à l'hôtel de ville, le projet soumis par M. L.-P. Cabana, directeur du service municipal de la voirie, relativement au stationnement et à l'établissement de la circulation à sens unique dans la plupart des rues de la ville.

Dans son rapport soumis au comité exécutif, il y a déjà quelques semaines, M. Cabana recommandait en effet que le stationnement ne soit permis que sur un côté de la rue à la fois, qu'il soit alternatif et que la circulation, en outre, soit à sens unique dans presque toutes les rues de la ville.

M. Cabana signalait que de telles mesures faciliteraient le déneigement des rues en hiver, leur balayage en été et accéléreraient l'écoulement du flot de la circulation. Selon M. Cabana, si ces mesures

étaient appliquées, la ville réaliserait une économie de plusieurs centaines de milliers de dollars par année seulement sur le déneigement.

Voici les mesures préconisées par M. Cabana:

Dans les rues où il y a suffisamment de garages et d'espaces hors-rue pour le stationnement, en secteurs résidentiels, bannissement du stationnement entre minuit et 6 h. p.m. sur le côté avec nombre impair, et de 6 h. p.m. à 9 h. a.m., aucun stationnement sur le côté avec nombre pair. Aucun stationnement de minuit à 9 heures du matin.

Dans les secteurs résidentiels avec des facilités de stationnement hors-rue insuffisantes, M. Cabana recommande que le stationnement soit prohibé sur le côté avec nombre impair de 9 heures du matin à 6 heures du soir, et qu'il soit défendu sur le côté avec nombres pairs, de 6 h. p.m. à 9 h. a.m.

Dans les secteurs résidentiels privés de stationnement hors rues, M. Cabana suggère que le stationnement soit défendu entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m., sur le côté à nombres impairs, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, et qu'il soit également prohibé aux mêmes heures, sur le côté à nombres pairs, les mardi, jeudi et samedi. Le dimanche, stationnement libre.

Dans les rues à circulation semi-lourde, M. Cabana recommande que le stationnement soit prohibé entièrement ou limité à dix minutes.

(Suite à la page 4)

Le froid, finalement, a eu raison du fleuve

Le froid a finalement eu raison du fleuve St-Laurent et pour la première fois cet hiver la glace bloque le chenal entre Montréal et Trois-Rivières. Mais ce ne sera probablement pas pour longtemps.

Les autorités du ministère des Transports ont dit que deux brise-glace du gouvernement travaillent maintenant à quelques milles à l'ouest de Trois-Rivières, dans le lac St-Pierre, pour débayer le chenal et les embâcles des battures.

L'an dernier, le nouveau brise-glace D'Iberville est arrivé à l'extrémité du port de Montréal le 24

février, établissant un record d'ouverture hâtive.

Les autorités ne font pas de prédictions cette année, mais on est d'avis que le gel tardif — il survient habituellement en décembre — pourrait occasionner un nouveau record dans l'ouverture du chenal si le beau temps se maintient.

Le maire prêt à diriger une excursion à Québec

QUEBEC, 10. — (PCF) — Le maire Jean Drapeau a déclaré hier soir qu'il est prêt à accorder son patronage à tout groupement qui organisera une excursion, de Montréal à Québec, pour le 22 février afin d'assister à la dernière journée du carnaval d'hiver de la Vieille Capitale.

Le maire a fait cette déclaration et a même laissé entendre qu'il accorderait peut-être un congé civique à cette occasion, après avoir été accueilli par le Bonhomme Carnaval dans son palais de glace au cœur de la haute ville de Québec.

Auparavant, le maire de la métropole avait été accueilli à sa descente d'avion, à L'Ancienne-Lorette, par la reine du Carnaval, Mlle Estelle Côté.

Après une visite des monuments de glace qui s'élèvent à travers la ville, le maire Drapeau est monté dans la diligence du carnaval qui l'a conduit au palais de glace où s'était assemblée une foule de plusieurs centaines de personnes.

Le Bonhomme Carnaval, avec sa verve habituelle, a salué en la personne du maire Drapeau un symbole, celui de la métropole.

"Je félicite Montréal", dit-il, "pour le choix de son drapeau".

Le maire a déclaré pour sa part que le "carnaval d'hiver rend service à toute la province de Québec car il démontre par son succès qu'il constitue un événement formidable".

C'est alors que M. Drapeau a ajouté que dès son retour dans la métropole, il s'occupera activement de l'organisation d'une excursion pour le 22 février, alors que la parade du carnaval parcourra de nouveau les rues de la ville de Québec et qu'une fête de nuit, sur les murs, clôturera les manifestations.

Le maire s'est ensuite rendu au Colisée, où il a assisté à une joute de hockey entre le Canadien junior et les Frontenacs de Québec.

C'était la première fois que le maire Drapeau entrait au Colisée. Il a pris place dans la loge du maire pendant une trentaine de minutes.

A sa sortie, le maire de Montréal s'est dit émerveillé de cet édifice sportif.

Cette réception officielle des organisateurs du Carnaval d'hiver au maire de la métropole avait pour but de le remercier de l'accueil chaleureux qu'il a accordé, vendredi dernier, à la reine du Carnaval et à ses six princesses. Les demoiselles ont été reçues à l'hôtel de ville de Montréal par le maire Drapeau.

tes au mouvement de sécurité publique lancé par les propriétaires du nord-est de la cité de St-Laurent.

Un avocat poursuit Leggett et l'Exécutif pour \$75,000

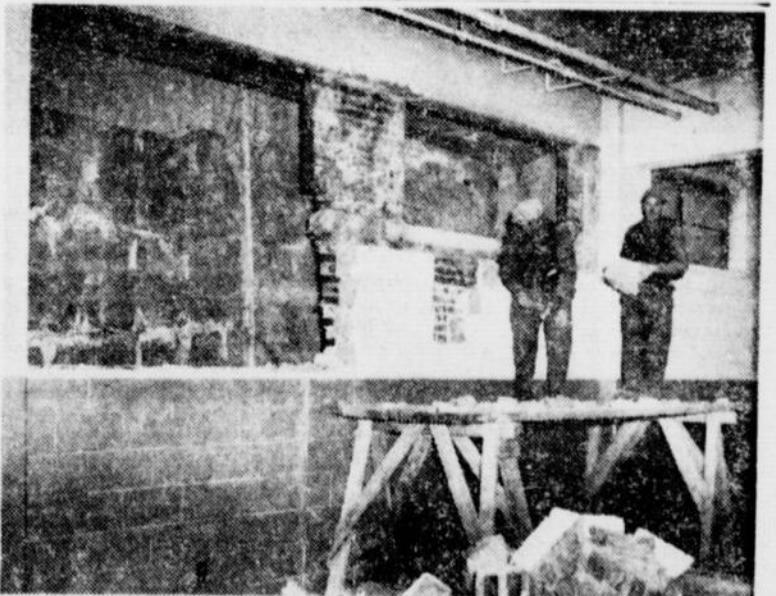
Un ancien avocat spécial du directeur de police de Montréal a annoncé, hier, son intention de poursuivre la cité et le directeur intérimaire de la police, Thomas-O. Leggett, pour un montant de \$75,000 pour congédiement non justifié.

L'avis a été donné par Me Lucien Béliveau, qui fut congédié de son poste d'avocat spécial le 17 décembre. Il a indiqué que l'action sera intentée le 2 mars.

L'avis dit que M. Leggett a "illégalement et à tort" recommandé au Comité exécutif de la cité d'abolir le poste de Me Béliveau. La plainte ajoute que Leggett a pris sur lui-même de congédier Béliveau, en lui donnant un mois de salaire au lieu d'un avis.

Me Béliveau dit encore que Leggett savait que le Comité exécutif n'abolirait pas le poste sans sa recommandation, et il a donc pris l'entière responsabilité de cet acte "illégal".

Me Béliveau a servi d'avocat spécial du directeur de police Albert Langlois durant quatre ans. M. Langlois est actuellement en congé en attendant l'audition de son appel contre un ordre de la Cour supérieure qui le congédiait.



SOUS LE PIC DES DEMOLISSEURS. — Les préparatifs vont bon train dans l'organisation de la grande exposition industrielle qui se tiendra au Palais du Commerce de Montréal du 4 au 14 mars prochain à l'occasion de la "Semaine du Québec 1955". On voit ici des ouvriers sous la surveillance de M. André Latreille, Ing. prof., vice-président de Labrador Construction Co. Ltd. en train de démolir une partie de mur en vue de laisser pénétrer de la grosse machinerie et notamment un canon électronique de Sorel Industries Ltd. et les parties d'un gros avion de la Canadair Limited.

Requête en Cour d'appel pour 2 accusés de Brandon

WINNIPEG, 10. — (PCf) — On a interjeté appel, hier, en Cour du Banc de la reine, contre la décision qui veut que deux jeunes Montréalais accusés de meurtre puissent subir leur procès devant un tribunal régulier plutôt qu'en Cour du Bien-Etre Social.

L'avocat de la défense, Me Harry Walsh, a demandé la permission d'en appeler du jugement de la Cour du Bien-Etre Social de Brandon qui a transféré la cause des jeunes hommes à la Cour de police. Le juge Paul Duval a fixé l'audience au premier mars.

La Cour du Bien-Etre Social avait cité Claude Paquin et Gérard de Tonnancourt, tous deux âgés de 17 ans, à leur enquête préliminaire en Cour de police sous une accusation de meurtre qui pèse à la fois sur eux et sur un autre jeune homme de 18 ans, Guy Ferragne, de Rivière-des-Prairies. Cette accusation est consécutive au meurtre à coups de carabine de l'abbé Alfred Quirion, de la paroisse de Saint-Edouard, en Alberta, dont on a trouvé le corps sur le plancher de son automobile renversée dans un

fossé près de Brandon, le 9 janvier. On a dû ajourner l'enquête préliminaire qui devait avoir lieu à Brandon.

Me Walsh a justifié sa demande en affirmant que la décision de transférer les deux jeunes allait à l'encontre de la loi et de la preuve et qu'au surplus cette décision avait été prise sans qu'on en informe au préalable les parents des prévenus. Il a dit que les accusés n'avaient pas eu la chance d'invoquer la preuve de leur état mental par l'entremise d'un bon psychiatre.

Il a ensuite prétendu que la Cour du Bien-Etre Social avait mal interprété la décision d'un plus haut tribunal du Manitoba signifiant que tout enfant accusé de meurtre devait être cité à son procès par une mise en accusation devant un tribunal ordinaire.

Jean-G. Lavoie est libéré d'une accusation de meurtre

Le juge Wilfrid Lazure a renvoyé hier une accusation de meurtre portée contre Jean-Guy Lavoie, âgé de 24 ans, de Lachine, faute de preuve suffisante.

Lavoie était accusé en rapport avec le meurtre de Mme Henri Tarte, âgée de 94 ans, dans sa maison de Lachine en 1952. Le procès avait commencé lundi.

Le procès a pris fin et Lavoie a été libéré après que le juge Lazure eut refusé d'admettre en preuve une déclaration qui aurait été faite par Lavoie à la sûreté provinciale l'an dernier. Le juge a dit que la Couronne n'a pas fait plus que prouver que l'accusé se trouvait dans le voisinage de Lachine le soir du meurtre.

Le neveu de la victime, Olivier Tarte, âgé de 26 ans, de Lachine, a été trouvé coupable de meurtre dans cette affaire le printemps dernier et condamné à mort. Il a interjeté appel.

Le juge Lazure a dit que ni la police, ni la Couronne ni "apparemment personne autre" n'est convaincu de la véracité du contenu de la déclaration.

"Et je ne le crois pas non plus", dit-il. "De plus, une Cour d'appel n'accepterait jamais une telle déclaration".

Plus tôt, Lavoie a déclaré qu'il avait fait cette déclaration à la police sous la menace de violence et heures, sans manger ni boire. Il a nié la plus grande partie de la déclaration produite mardi en cour par la police.

Lavoie a dit que sa déclaration n'a pas été faite aux officiers qui ont prétendu, en cour, l'avoir obtenue.

Il a témoigné en l'absence du jury pendant que le juge Lazure étudiait l'admissibilité de la déclaration en preuve.

Sa femme de 23 ans, Thérèse, a également témoigné. Elle a dit avoir été conduite au quartier-général de la Sûreté provinciale en janvier 1954, peu après l'arrestation de son mari, et avoir passé quatre heures dans une cellule avec son enfant d'un an.

Les détectives lui dirent qu'elle avait menti au sujet de l'heure à laquelle Lavoie, sa femme, M. et Mme Olivier Tarte étaient partis en automobile pour Lachine le soir où Mme Tarte fut assassinée.

"Ils me dirent qu'ils me garderaient en cellule tant que je ne changerais pas mon récit", dit-elle.

Le Dr Gerald Gervais, coronier du district de Lachine, a produit une déclaration que lui aurait faite Lavoie, mais elle n'était pas datée et ne portait pas de signature de témoins à côté de la prétendue signature de Lavoie.

Le lieutenant Ubald Legault, chef de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale, avait déclaré plus tôt qu'il avait obtenu une déclaration de Lavoie et qu'aucune menace n'avait été faite à celui-ci.

Le district judiciaire de Mégantic

QUEBEC, 10. — (DNC) — Le projet de loi du gouvernement créant le nouveau district judiciaire de Mégantic a suscité des objections, hier après-midi, de la part du leader de l'opposition au conseil législatif.

M. Laferté a déclaré qu'il ne voit pas la nécessité d'établir ce nouveau district avec chef-lieu à Thetford-Mines. A son avis, le besoin d'un district judiciaire additionnel serait plus justifiable dans le comté de Drummond.

M. Asselin a expliqué au nom du gouvernement, que le nouveau district que l'on veut créer correspondra au territoire du district électoral de Mégantic, dont la population est actuellement de 60 000 âmes et qui bénéficie d'un essor industriel considérable. Le leader du gouvernement a ajouté que cette initiative permettra de décentraliser l'administration de la justice.

M. Laferté a rappelé que lorsqu'il était député de Drummond, il avait obtenu, en 1922, que le juge qui desservait le district judiciaire d'Arthabaska aille entendre des causes à Drummondville et à Thetford-Mines, quand le besoin s'en ferait sentir.

M. Asselin a répondu que le système actuel ne donne plus satisfaction et que le projet répond au vœu évident de la population du comté. Trente municipalités du comté de Mégantic ont adopté des résolutions réclamant l'établissement du nouveau district et parmi ces municipalités, il y en a même qui sont à proximité d'Arthabaska et qui se prononcent pour le changement.

Des amendements de forme ont été apportés au projet de loi, en comité plénier.

Un autre bill qui apportait des amendements de caractère général à la loi des mines a été voté en 2e et 3e lecture à l'unanimité.

Le conseil s'est ajourné à cet après-midi. Le leader a annoncé qu'il y aura, cet après-midi, une sanction de bills.



LA REINE SORAYA regarde le Dr Grayson Kirk, à droite, président de l'université Columbia, remettant un doctorat honorifique en droit à son mari, Mohammed Reza Pahlavi, shah de l'Iran.

Consternation...

(Suite de la 1ère page)

L'Old Brewery Mission, \$500; le Vestiaire des pauvres, \$750; la Salvation Army (Family Welfare Dept.), \$1,750; Foyer Saint-Henri, \$16,95; Foyer Dieppe, \$750; Crèche Saint-François-d'Assise, \$1,500; The Last Post Fund, \$1,500; Associés N.-D. de la Protection, \$1,000; Association athlétique nationale de la jeunesse, \$2,000; Association canadienne des paraplégiques, \$2,000; Association canadienne - française des aveugles, \$3,000; A.C.J.C., \$200; Association de la Croix lorraine, \$1,000; Association des fonctionnaires municipaux, \$1,500; Boy Scouts, \$3,000; Camp N.-D. de toute joie, \$500; Canadian Girl Guides, \$1,000; Canadian National Institute for the Blind, \$2,500.

Catholic Sailors Club, \$1,000; Conseil central des syndicats nationaux, \$200; Conseil des métiers et du travail de Montréal, \$200; Girl Guides, \$1,000; Escadrille 438 C.A.R.C., \$1,000; Fédération des guides catholiques, \$4,000; Fédération des oeuvres de charité canadiennes - françaises, \$300,818; Welfare Federation of Montreal, \$88,921; Federation of Catholic Charities, \$36,581; Federation of Jewish community services, \$23,660; Jeunesseville Inc., \$1,000; J.O.C., \$3,000; Ligue canadienne de santé, \$5,000; Ligue de sécurité de la province de Québec, \$1,500; Montreal Association for the Blind, \$2,000; Montreal Sailors Institute, \$2,000; Montreal Tourist and Convention Bureau, \$5,300; Patronage Jean le Provost, \$1,500; Petites Soeurs de l'Assomption, \$2,000; School Children Milk Fund, \$500; Scouts catholiques du diocèse de Montréal, \$5,000; Service social des sourdes-muettes, \$1,000; service social des Soeurs du Bon Conseil, \$5,000; Sisters Servants of Mary Immaculate, \$1,000; Société d'assistance aux immigrants, \$1,000; Société canadienne de la Croix rouge, \$3,000; Société protectrice des animaux, \$5,000; Société de réhabilitation des infirmes, \$5,000.

Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec, \$5,000; Société St-Jean-Baptiste, \$4,500; St. George Society, \$500; St. John Ambulance, Québec Command, \$3,000; United Irish Society of Montreal, \$750; Women's Amateur Athletic Federation, \$300; Young Hebrew Malbish Armin Society, \$300; Les bibliothèques d'enfants de N.D.G., \$6,500; Boys and Girls Library of the National Council of Jewish women, \$5,000; Society et des sciences, \$1,000; Bibliothèque d'enfants d'Hochelaga, \$5,000; Institut polonais des arts d'archéologie et de numismatique de Montréal, \$3,500; Société d'étude et de conférences, \$1,000; Société Historique de Montréal, \$500; Concerts organisés par la société St-Jean-Baptiste, \$500; Ecole de Tourisme de l'Université de Montréal, \$1,500; Les Amis de l'Art, \$2,500; les Concerts symphoniques, \$14,500; les Disciples de Massenet, \$2,500; Les Festivals de Montréal, \$15,000; les Jeunesses musicales du Canada, \$500; The Little Symphony of Montreal, \$1,000; The Montreal Museum of Fine Arts, \$13,000; The Montreal Women's Symphony orchestra, \$1,000; la philharmonique des pompiers de Montréal, \$750; la société Casavant, \$1,000.

La Clinique B.C.G. de Montréal,

\$15,000; la Ligue antituberculeuse de Montréal, \$13,500; l'hôpital de la Misericorde, \$2,000; le Montreal Convalescent Hospital, \$3,000; l'hôpital St-Joseph des convalescents, \$3,500; le Jewish Hospital of Hope, \$1,000 et le Julius Richardson Convalescent Hospital, \$5,000.

Le chef du conseil, M. Marcel Lafaille, a blâmé le comité exécutif d'avoir mis fin à tous ces octrois sans même consulter les sociétés concernées. M. Lafaille a ajouté qu'à son avis, le moment était très mal choisi pour prendre une telle décision, "vu que le chômage prend de jour en jour plus d'importance et que les sociétés de charité doivent secourir de plus en plus de gens".

Le chef du conseil prétend que la ville aurait pu continuer à accorder ces octrois en se procurant les fonds à cette fin par d'autres moyens, comme par exemple, l'imposition d'une taxe sur les factures d'hôtels.

Mort de Me H.-S. Ross, à 83 ans

Me Howard-Salter Ross, C.R., un avocat bien connu de Montréal, économiste, conférencier et journaliste, est décédé à sa demeure de 10, avenue Rosemount, Westmount. Il avait 83 ans.

Originaire de North-Sydney, en Nouvelle-Ecosse, il est né en 1872, le fils de feu Alexander-Charles Ross, député fédéral, et de Marian-Catherine Peters. Il vint à Montréal en 1910, alors qu'il fonda l'étude de légale Péron et Ross. Plus tard, il devint membre de l'étude Ross et Cerini.

Le défunt laisse dans le deuil son fils, Murray-Hugh Ross, de Londres, Angleterre; trois filles, Mlle Norma Ross, Mmes Marian Reipert et Rae Carson; un petit-fils, Ross Carson, et trois petites-filles, Suzanne et Janet Foster, ainsi que Isabelle-Ann Carson. Son épouse, Susan Murray, d'Halifax, est décédée en 1946.

Problème judiciaire posé par la démence

QUEBEC, 10. (PCf) — Un avocat de Québec, spécialiste des causes criminelles, s'est prononcé hier contre le système qui consiste à faire décider, par une commission d'experts, de l'état mental d'un accusé quand la démence est invoquée comme moyen de défense.

Me François B. Gravel a dit que cette décision devrait être laissée au jury, "qui a seul qualité pour apprécier les faits".

Il y a de nombreuses écoles entre lesquelles se divisent les psychiatres, a fait remarquer l'avocat, et les décisions de ceux-ci sont souvent contradictoires, jamais satisfaisantes.

"De plus, de telles commissions d'experts, si elles sont nommées suivant les règles qui gouvernent une commission d'arbitrage ordinaire, occasionneront des frais élevés pour l'accusé."

Me Gravel a fait ces déclarations devant la commission royale d'enquête sur la loi concernant l'aliénation mentale envisagée comme moyen de défense dans les causes criminelles. La commission se compose de cinq personnalités et est présidée par le juge en chef J.

DÉCÈS

LABADIE—A Montréal, le 10 février 1955, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Yvonne Renaud, épouse de Paul Labadie, notaire, demeurant 10722, boulevard Olympia.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandellac, No 120, Rachel est, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La conférence...

(Suite de la 1ère page)

remarque qu'il avait l'air en meilleur santé qu'avant son départ.

M. Saint-Laurent a semblé confiant dans les résultats de la conférence dont il revenait, mais n'a voulu faire aucune déclaration formelle à ce sujet avant d'avoir pu conférer avec ses collègues du cabinet. Il est probable qu'il prononce quelques mots, aujourd'hui en Chambre des Communes.

LE CAS RUSSE

Lorsqu'on lui a demandé son opinion sur le bouleversement politique au sein du gouvernement soviétique, le premier ministre a souri et a répondu:

"Je ne sais rien de la situation en Russie."

Un peu plus tard, toutefois, M. Pearson a fait remarquer aux journalistes que Malenkov, qui a avoué son insuffisance en agriculture avant de quitter son poste, avait été "labouré par le dessous".

M. St-Laurent n'a pas voulu non plus passer de commentaire sur l'appel du premier ministre indien, Jawaharlal Nehru, pour qu'on cesse la querelle formosane sans répandre de sang, prétextant qu'il désirait d'abord prendre connaissance de la version officielle des paroles de Nehru.

Au sujet de la conférence londonienne, il a ajouté qu'elle avait aidé à éclaircir les visées des différents pays participants sur la situation en Extrême-Orient, sans apporter toutefois d'espoir immédiat de terminer la crise formosane.

Le stationnement...

(Suite de la page 3)

Dans les rues commerciales comme le boulevard St-Laurent, le directeur de la voirie juge que le stationnement devrait être banni en tout temps.

M. Cabana formule également d'autres recommandations, et le document est actuellement entre les fonctionnaires municipaux des services d'urbanisme et de la police, qui doivent faire rapport sur les recommandations de M. Cabana avant que le comité exécutif prenne une décision à leur sujet.

zanne et Janet Foster, ainsi que Isabelle-Ann Carson. Son épouse, Susan Murray, d'Halifax, est décédée en 1946.

C. McRuer, de la Cour suprême de l'Ontario. Elle examine les amendements possibles aux sections du code pénal traitant de la démence.

A la séance d'hier, l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général du Québec, a déclaré que les rapports des commissions d'experts dans les procès criminels offrent souvent aux juges et aux jurés le choix "non pas entre des vérités scientifiques, mais entre des hypothèses scientifiques".

"J'estime une telle situation déplorable, non seulement pour la profession médicale, mais aussi pour la justice elle-même", a dit M. Rivard.

Il a suggéré qu'une commission permanente de psychiatres soit établie dans chaque circonscription judiciaire du Canada, pour que les avocats de la défense et de la Couronne puissent y référer les cas d'aliénation mentale qui se posent au cours des procès au criminel.

"Mais leur diagnostic ne devrait toujours avoir que la valeur d'une opinion. La science médicale doit servir à éclairer le droit, mais en des termes que les juristes peuvent comprendre", a dit M. Rivard.

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par René Lévesque



Le CMT demande à Québec d'amender la loi des relations ouvrières

Dans son mémoire présenté hier au premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, le Conseil des métiers et du travail de Montréal a fait l'étude de la loi des relations ouvrières instituée par le gouvernement dans le but de rendre justice aux ouvriers. Le CMT déclare que la loi est contournée et ne donne pas les résultats espérés. Il suggère des amendements à cette loi des relations ouvrières.

Voici les passages principaux des suggestions du CMT.

"Théoriquement et dans l'esprit du législateur la Loi des relations ouvrières avait pour but d'assurer le droit d'association et la négociation de bonne foi. En pratique il en est tout autrement.

"Le droit d'association est pour l'homme un droit tout aussi naturel que la société dont il est membre. Ce droit, la société doit lui permettre de l'exercer pleinement. Bien plus, elle doit lui en faciliter l'exercice. Y mettre entrave, le nier, le bafouer, le méconnaître est une violation grave qui devrait comporter de graves sanctions. A juste titre, l'honorable Premier Ministre a répété souvent que les devoirs étaient corollaires des droits. Nous sommes tentés d'ajouter que le devoir de tout gouvernement, soit de ceux qui ont le pouvoir de légiférer, est de faire en sorte que les droits des différents groupes sociaux soient respectés intégralement, surtout quant à ces groupes, à qui on a déjà imposé des devoirs et des obligations, pour ne pas dire des restrictions qui rendent plus difficile l'exercice de leurs droits.

LE DROIT D'ASSOCIATION FREQUEMMENT NIE OU VIOLE

"Le droit d'association ouvrier est aujourd'hui plus entravé, plus souvent nié, plus fréquemment bafoué, sans cesse méconnu. On soutiendra peut-être que la loi qui régit le droit d'association est la même depuis 1944, sauf quelques rares améliorations. Sur ce point nous sommes d'accord. Il y a néanmoins plusieurs années depuis, où nous insistons pour qu'elle soit amendée afin que l'équité existe entre les deux parties, en cause; le patronat et l'union ouvrière.

La Loi des relations ouvrières de cette province ne semble pas trop énuvoir un grand nombre de patrons qui tentent aujourd'hui par tous les moyens à leur disposition, et la loi leur en laisse de multiples, de briser toute organisation ouvrière dans leur usine, leur atelier ou leurs limites forestières. Congédiements, singuliers ou en groupe, menaces, chantage, promesses; toute la série des méthodes d'intimidation y passe.

AMENDEMENTS SUGGERES

"Avec la formation du Comité des relations industrielles de l'Assemblée législative, nous entrevoies dès le début de la session, un bill comportant les amendements, que depuis 1951, le Premier Ministre souhaitait avec nous. Nous demandons maintenant avec insistance que les amendements suivants soient adoptés avant la fin de la présente session.

Que l'article 21 soit amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

"a) L'employeur ou son agent qui congédie, suspend ou déplace un salarié à cause de l'exercice par ce salarié d'un droit qu'il peut légalement exercer, ou à cause d'activités syndicales permises par cette loi, doit, dans les huit jours d'une décision de la Commission à cet effet, réintégrer ce salarié dans l'emploi qu'il occupait avant ce congédiement, suspension ou déplacement, avec tous ses droits et privilèges, et lui payer, à titre d'indemnité, l'équivalent du salaire et autres avantages dont il aurait bénéficié depuis le jour de son congédiement, suspension ou déplacement.

La Commission doit, avant de rendre sa décision, entendre les parties et recueillir toute la preuve pertinente."

Que l'article 41 b. soit amendé en ajoutant l'alinéa suivant:

"41 c. Toute contestation d'une décision rendue par la Commission doit être faite dans les quinze (15) jours qui suivent la date où la déci-

sion a été communiquée aux parties."

Que l'article 42 soit amendé pour se lire comme suit:

"42. Tout employeur ou association d'employeurs, qui, ayant reçu l'avis prescrit, fait défaut de reconnaître comme représentants des salariés à son emploi les représentants d'une association reconnue.

RETOUR AU TRAVAIL A LA DOMINION OILCLOTH

A la suite de l'intervention de Me Jean Drapeau, maire de Montréal et de l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, la partie patronale et le syndicat sont parvenus à s'entendre à la Dominion Oilcloth où la grève régnait depuis le 16 octobre dernier. Hier, les employés de la compagnie se sont réunis en assemblée plénière pour prendre connaissance des offres patronales. Presque à l'unanimité, (97%) ils ont décidé de mettre fin à la grève et de retourner au travail.

Les 1.200 employés de la Dominion Oilcloth ont accepté de signer une nouvelle convention de travail.

M. W.-J. SMITH NOMME SUCCESEUR DE M. CHAPPELL

OTTAWA, 10. (P.C.f.) — M. William-J. Smith, de Montréal, est devenu hier président de la plus grande union d'ouvriers du transport au Canada, après une carrière durant laquelle il a travaillé comme nettoyeur de locomotives, livreur de glace et vendeur de broches.

M. Smith, d'origine britannique et âgé de 50 ans, a été nommé président temporaire de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer (CCT) en attendant le congrès de septembre prochain. Il est probable qu'il sera confirmé à ce poste pour un mandat de trois ans lors du congrès de l'union de 35.000 membres.

Il a été choisi par l'exécutif national et le conseil d'administration comme successeur de M. Harry-A. Chappell, décédé vendredi dernier après avoir dirigé l'union durant un peu plus de deux ans.

A une conférence de presse, M. Smith a dit qu'il n'a pas l'intention de modifier la politique de la fraternité. Cela relève des congrès de l'union, qui ont lieu tous les trois ans.

AUCUN PROGRES DES NEGOCIATIONS A R.-C.

OTTAWA, 10.—(P.C.f.)—La société Radio-Canada et le syndicat de ses techniciens qui menacent de faire la grève ont conféré durant quatre heures, hier.

A la fin de la première séance des négociations reprises à la demande du gouvernement fédéral, un porte-parole de Radio-Canada a dit que les deux parties ont convenu de ne faire aucune déclaration à ce moment.

CONVOCAION AUX METIERS DE L'IMPRIMERIE

Le Conseil syndical des métiers de l'imprimerie (CTCC) convoque tous ses membres pour assister à une réunion qui aura lieu ce soir à 1231 DeMontigny est, afin d'étudier les offres patronales.

LES CHEMINOTS GAGNENT LE POINT DES CONGES

OTTAWA, 10. (P.C.f.) — Les unions ferroviaires ont gagné la dernière ronde de leur longue dis-



LA RUSSIE COMPTE, depuis mardi, un nouveau premier ministre, le maréchal Boulganine, qui a succédé à Malenkov, démissionnaire. Le chef russe, âgé de 60 ans, a été photographié ci-dessus en juin 1951, à Moscou, alors qu'une étudiante, Ira Melnikova, présentait une gerbe de fleurs au premier ministre d'alors, feu Josef Staline.

pute de contrat avec les chemins de fer, qui a failli dégénérer en une grève en août dernier.

Le juge en chef Gordon Sloan, de la Colombie-Britannique, l'arbitre nommé par le cabinet fédéral dans la dispute, s'est prononcé en faveur des syndicats sur le dernier point en litige.

On a appris hier qu'il accorde cinq congés statutaires payés par année aux employés des wagons-lits et wagons-restaurants et aux employés des messageries.

Le juge Sloan avait été appelé à arbitrer ce point à la suite d'une mésentente entre les compagnies et les unions sur l'interprétation de son jugement initial rendu en novembre dernier, concernant les congés payés.

LE CCT ET LE CMTC SE FUSIONNERAIENT COMME L'ONT FAIT LA FAT ET LE COI

TORONTO, 10. — (P.C.f.) — La fusion éventuelle des deux grandes centrales syndicales canadiennes, le Congrès canadien du Travail et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, est considérée comme assurée par les chefs syndicaux canadiens.

Ils ont accueilli avec enthousiasme la nouvelle que le COI et la FAT ont décidé de se fusionner aux Etats-Unis.

M. William Jenoves, vice-président du CMTC, a dit que les syndicats canadiens attendaient de voir ce que feraient les deux organisations américaines avant de commencer les pourparlers d'unification. Il a prédit que la fusion des deux centrales canadiennes suivrait "automatiquement" l'entente de Miami.

"Je ne vois aucun obstacle sérieux à une amalgamation", dit-il.

M. Claude Jodin, de Montréal, président du CMTC, a dit à Toronto qu'il a appris avec plaisir la nouvelle de l'entente conclue à Miami.

"Ce sera une chose merveilleuse pour le mouvement ouvrier", dit-il. "Le travail organisé pourra réaliser plus rapidement ses objectifs avec un mouvement uni."

M. A.-R. Mosher, président du CCT, s'est dit réjoui de la nouvelle.

"J'espère que le jour n'est pas trop éloigné où le CMTC et le CCT pourront annoncer la même chose", dit-il.

"Je ne vois aucun obstacle à ce que nous réalisions ici ce qu'ils ont fait aux Etats-Unis".

Les deux centrales canadiennes forment l'épine dorsale du mouvement ouvrier au Canada. Elles comptent un total de 855.000 membres.

FIN D'UNE SCISSION DE 20 ANS DANS LE SYNDICALISME

L'accord réalisé par la FAT et le COI, hier à Miami, mettra fin à une scission de 20 ans dans le syndicalisme. La fusion a été ratifiée hier après-midi par des comités de chaque organisme comptant dix membres.

La réunion des 10.000.000 de membres de la FAT et des 5.000.000 de membres du COI représentera le point culminant de deux ans d'efforts de la part de MM. Meany et Reuther, depuis qu'ils ont pris la direction de leurs groupes respectifs à la fin de 1952.

Conseils de M. Gérard Légaré concernant le marché québécois

Le rédacteur en chef d'un hebdomadaire de langue française a affirmé hier à quelque 100 publicistes de langue anglaise que s'ils désiraient vendre leurs produits dans le Québec ils devaient utiliser un vocabulaire français marqué au coin de la simplicité.

"Le Canadien français ne s'adapte pas facilement et il affectionne les choses simples", a dit M. Gérard Légaré, député libéral pour le comté de Rimouski et rédacteur en chef de "L'Echo du Bas Saint-Laurent".

"L'homme d'affaires qu'intéresse le marché du Québec, a-t-il ajouté,

Si l'exemple du Québec était suivi

OTTAWA, 10.—(P.C.f.) — Le gouvernement a déclaré, hier, que le Trésor fédéral perdrait chaque année quelque \$127.600.000 si toutes les provinces abandonnaient leurs accords fiscaux avec Ottawa et, suivant l'exemple du Québec, créaient un impôt provincial sur le revenu.

Ce chiffre théorique est basé sur une réduction de 10 pour cent de l'impôt fédéral sur le revenu dans l'ensemble des 10 provinces.

Le 14 janvier, le premier ministre St-Laurent a annoncé que son gouvernement avait pris unilatéralement la décision de diminuer de 10 pour cent l'impôt fédéral sur le revenu payé par les contribuables du Québec, seule province qui ait un impôt provincial sur le revenu et n'ait pas d'accord de ferme avec le fédéral.

Cet abattement s'appliquera aux années 1955 et 1956 ainsi que, par rétroactivité, à l'année 1954, année où le Québec a mis en vigueur son impôt, lequel équivaut à 15 pour cent environ de l'impôt fédéral.

OFFRE SIMULTANEE

Simultanément, le gouvernement fédéral a offert aux autres provinces de choisir entre un abattement analogue de 10 pour cent et les actuels accords de ferme. Aucune des neuf autres provinces n'a, jusqu'à présent, indiqué qu'elle entendait se prévaloir de cette option.

M. Hazen Argue (CCF-Assiniboia) avait demandé ce qu'une réduction de 10 pour cent de l'impôt fédéral sur le revenu dans l'ensemble des 10 provinces représenterait comme perte pour le revenu fédéral.

Dans une réponse écrite, déposée aux Communes, le gouvernement a donné les chiffres suivants, qui représentent les pertes qu'il subirait dans chaque province, en se basant sur les rentrées d'impôt pendant l'exercice financier 1953-54:

Ontario, \$62.300.000; Québec, \$28.400.000; Colombie-Britannique, \$12.700.000; Alberta, \$8.100.000; Manitoba, \$6.000.000; Saskatchewan, \$4.700.000; Nouvelle-Ecosse, \$2.100.000; Nouveau-Brunswick, \$1.900.000; Terre-Neuve, \$1.200.000; Ile du Prince-Edouard, \$200.000.



M. GERARD LEGARE

ne pourra y réussir que s'il se renferme sur la mentalité, les coutumes, les croyances et les goûts propres aux Canadiens d'expression française.

"Il n'est pas suffisant que le vendeur parle français, il faut qu'il emploie l'accent de son client."

Un nom simple "que chacun peut répéter sans difficulté" sera populaire au Québec. Plusieurs marques de commerce populaires hors de cette province y tombent dans l'oubli, a-t-il ajouté, parce que leur prononciation est trop difficile.

MM. David-A. Gouard, de Rouyn, et George-W. Ralph, de Toronto, ont aussi pris la parole à la suite de M. Légaré, lors d'une conférence commanditée par le Montreal Advertising and Sales Executive Club.

M. Zoël Parent élu président

QUEBEC, 10.—(P.C.f.) — M. Zoël Parent, de Montréal, a été élu, hier, président de l'Association des marchands de fruits en gros du Canada, à la séance de clôture du 30e congrès annuel de cet organisme. Il succède à M. W.-S. Cluney, de Halifax. Environ 600 délégués assistaient au congrès, qui s'était ouvert lundi.

TÉLÉVISION

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6
WMVT - Canal 3 — WIRI - Canal 5 — WMTW - Canal 8

JEUDI, 10 Fév.

CBFT - Canal 2

2.00—Musique
3.00—Réve, réalité
4.00—La Cuisine de la bonne humeur
4.15—Musique
5.30—Club des 16
6.00—Musique
7.00—Ce soir à CBFT
7.15—Télé-Journal
7.30—Tol et moi
7.45—Croyez-le ou non
8.00—Les Idées en marche
8.30—L'Heure du Concert
9.30—Anne-Marie
10.00—Long métrage
11.30—Dern. nouvelles
11.32—A l'affiche demain

CBMT - Canal 6

3.00—Musique
3.55—Today on CBMT
4.00—Adventure
4.30—Teletory Time
4.45—Hobby Workshop
5.00—Let's Make Music
5.30—Howdy Doody
6.00—Janet Deane
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Star Showcase
7.30—Dinah Shore
7.45—Pot-pourri
8.00—Press Conference
8.30—Amos 'n' Andy
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft TV Theatre
10.30—Passport to Danger
11.00—CBC News
11.15—Faban of Scotland Yard
11.45—The Passer-by

WMVT - Canal 3

7.00—Today
9.00—Test Pattern
12.00—For The Ladies
12.15—Love of Life
12.30—Search For Tomorrow
12.45—Guiding Light
1.00—To be announced
2.00—Film
3.00—The Big Payoff
4.15—Secret Storm
4.30—On Your Account
5.00—Polar Bear
5.15—Chuck Wagon Tales
6.30—Serial Theater
7.00—Newstime
7.15—Weather Wise
7.30—Sports Digest
7.45—Armchair Adventure
8.00—Topper
8.30—Life Of Riley
9.00—Fireside Theater
9.30—1 Led Three Lives
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Greatest Moments in Sports
11.00—Mr. District Attorney
11.30—Final Edition
11.40—Playhouse

WIRI - Canal 5

12.00—Test Pattern
3.45—Musical Views and the News
4.00—Hospitality House
5.00—Bar 5 Ranch
6.00—Music Hall Varieties
6.30—Chet's Den
6.45—News Sports
7.00—Cabby Hayes
7.30—Boss Lady
7.45—Orien Express
8.00—Paris Precinct
9.00—Chan-Black Camel
10.00—News Sports
10.15—The Late Show

WMTW - Canal 8

2.30—What's N'w, Girls?
3.00—Edith Webber
3.30—Mid. After. News
3.45—Hollywood Mat.
4.15—Love of Life
5.00—Adventure Serial
5.30—Rin Tin Tin
6.00—Tri-State News
6.10—Watch Your Weather
6.15—The Early Show
7.15—News
7.30—1 Led Three Lives
8.00—Ozzie & Harriet
8.30—Stage 7
9.00—Schlitz Playhouse of Stars
9.30—The Vise
10.00—Line-Up
10.30—Person to Person
11.00—Tomorrow's Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final

6.00—Music Hall Varieties

6.30—Chet's Den
6.45—News Sports
7.00—Stu Erwin
7.30—Duffy's Tavern
8.00—Florian Zabach
8.30—City Detective
9.00—Adventure Theatre
10.00—News Sports
10.15—The Late Show

WMTW - Canal 8

2.30—Half-Hour Theatre
3.00—The Big Pay-Off
3.30—Mid. After. News
3.35—Hollywood Mat.
4.45—Love of Life
5.00—Adventure Serial
5.30—Mountain Playhouse
6.00—Tri-State News
6.10—Watch Your Weather
6.15—The Early Show
7.15—News
7.30—The Lone Ranger
8.00—Public Defender
8.30—Climax
9.30—Pond's Theatre
10.30—The Eddie Cantor Show
11.00—Tomorrow's Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final

VENDEDI, 11 Fév.

CBFT - Canal 2

3.00—Musique
5.30—Le Grenier aux Images
6.00—Musique
7.00—Ce soir à CBFT
7.15—Télé-Journal
7.30—Film
8.00—Le Sport en Revue
8.30—Le Science en pantoufles
9.00—Reflets
9.30—Télé-Poitiers
10.00—Trente secondes "L'Ascenseur"
10.30—Conférence de Presse
11.00—Dern. nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT - Canal 6

3.00—Musique
3.55—Today on CBMT
4.00—Mr. Wizard
4.30—Children's Corner
5.00—Maggie Muggie
5.15—Children's program "Biology"
5.30—Howdy Doody
6.00—This is Your Music
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Window on Canada
7.30—Wayne and Shuster
8.00—Jack Carson
8.30—The Plouffe Family
9.00—Frigidaire Entertains
9.30—Dear Phoebe
10.00—Gillette Cavalcade of Sports
10.45—Buckingham Sports Magazine

WMVT - Canal 3

12.00—Test Pattern
3.45—Musical Views and the News
4.00—Hospitality House
5.00—Bar 5 Ranch
6.00—Music Hall Varieties
6.30—Chet's Den
6.45—News Sports
7.00—Cabby Hayes
7.30—Boss Lady
7.45—Orien Express
8.00—Paris Precinct
9.00—Chan-Black Camel
10.00—News Sports
10.15—The Late Show

WIRI - Canal 5

12.00—Test Pattern
3.45—Musical Views and the News
4.00—Hospitality House
5.00—Bar 5 Ranch

WMTW - Canal 8

2.30—What's N'w, Girls?
3.00—Edith Webber
3.30—Mid. After. News
3.45—Hollywood Mat.
4.15—Love of Life
5.00—Adventure Serial
5.30—Rin Tin Tin
6.00—Tri-State News
6.10—Watch Your Weather
6.15—The Early Show
7.15—News
7.30—1 Led Three Lives
8.00—Ozzie & Harriet
8.30—Stage 7
9.00—Schlitz Playhouse of Stars
9.30—The Vise
10.00—Line-Up
10.30—Person to Person
11.00—Tomorrow's Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final

Les Nouvelles Sportives au poste CHLP

LE MATIN 7.55
L'APRES-MIDI 6.10
LE SOIR 10.50

Au micro: REAL GIGUERE

A CHLP

Musique pour les dilettantes

A son concert quotidien de musique, le Poste de "LA PATRIE" présentera du 14 au 18 février à l'heure habituelle, les programmes suivants:

Lundi, 14—Avec le concours de l'ensemble à cordes Boyd Neel, les concertos grossos en sol maj., fa maj., la min., ré maj. et sol min. de Haendel—Aria de Mozart, avec le concours d'Ilse Hollweg, soprano coloratura.

Mardi, 15—Le concerto No 1 en ré maj., de Paganini et le double concerto en ré min. de J.-S. Bach, avec le concours du violoniste Yehudi Menuhin, du second violon Georges Enesco et de l'orchestre Symphonique de Paris sous la direction de Pierre Monteux.

Mercredi, 16—Concerto en si bémol maj. op. 83 de Brahms par l'orchestre Symphonique de la B.B.C. sous la direction d'Adrian Boult.—Concerto No 1 en sol min. op. 26 de Bruch, avec le concours du violoniste Yehudi Menuhin et de l'orchestre Symphonique de San-Francisco, sous la direction de Pierre Monteux.—Menuet "The Will-O'-the-wisp" de Berlioz par l'orchestre Symphonique de Boston sous la direction de Serge Koussevitzky.

Jeudi, 17—Sonate en fa min. op. 5, de Brahms (Julius Katchen, pianiste)—Symphonie No 6 en do maj. de Schubert par l'orchestre Symphonique de Londres sous la direction de Josef Krips.—Symphonie pour double orchestre, en mi bémol maj. de Jean-Christian Bach par l'orchestre Symphonique de Cincinnati sous la direction de Thor Johnson.

Vendredi, 18—Symphonie sur un chant montagnard de Vincent d'Indy.—Concerto No 1 en sol min. op. 25, de Mendelssohn, avec le concours de Jesus Maria Sanroma, pianiste et de l'orchestre "Boston Pops" sous la direction d'Arthur Fieldier.—Quatuor en fa maj. op. 96, de Dvorak avec le concours du quatuor à cordes Budapest.

étape majeure dans la conversion des rayons du soleil en quantités utilisables d'électricité, a déclaré l'orateur. Deux des nombreuses applications à la téléphonie prévues pour la pile solaire Bell seront d'actionner des téléphones routiers à faible consommation d'énergie et de charger des batteries d'accumulateurs pour le service téléphonique rural dans les endroits éloignés des grands centres.



DISTRAIT

L'oeil vague, la pensée noyée dans un univers métaphysique, Einstein entre chez un coiffeur de la Cinquante-cinquième rue.

—C'est pour les cheveux, dit-il brièvement en prenant place dans un fauteuil.

—Très bien, monsieur, approuve le figaro. Puis, au bout d'un instant, montrant d'un doigt timide le couvre-chef que le savant a conservé sur sa tignasse grise, il dit:

—Chapeau, s'il vous plaît.

Alors, Einstein, confus, émergeant de son rêve:

—Oh! Excusez-moi! Je ne savais pas qu'il y avait des dames ici.

UN SUBTIL

Moi, dit Marius à Tintin, j'ai maintenant toujours le dernier mot avec ma femme.

—Bonne Mère! Comment fais-tu?

—Je lui réponds "oui" à chaque fois!

BONNE REPLIQUE

Le jour du "bac" un jeune étudiant se présente en bottes, culotte de cheval, cravache, casquette de jockey. Pour tout dire: un fils à papa. Le lendemain, jour des résultats, il est reçu. Il dit vaniteusement à un examinateur:

—Peuh! à des questions de cette sorte, mon cheval aurait répondu aussi bien que moi.

—En somme, le plus difficile, c'est de sauter avec le cheval.

te, mon cheval aurait répondu aussi bien que moi.

—Pas du tout, répliqua le professeur. Il aurait été bouli: hier, c'était le jour des Anes!

JEAN R'GOLE

RADIO

CHLP (1410) ★ CKAC (730)
CBF (690) CJMS (1280) CKVL (980) CFCF (600) CBM (940) CJAD (800)

JEUDI

5.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Nv.
CKAC—Cocktail
CBF—Pensée aux malades
CFCF—News & West. swing
CBM—Artists of today
CJAD—Nouvelles

5.15 P.M.

CHLP—Carr. de la chans.
CKAC—Muriel Millard
CJAD—Wild Bill Hickok

5.30 P.M.

CBF—Capitaine Grant
CJMS—Nouvelles
CBM—Quiet force
CJAD—Ballroom

5.45 P.M.

CKAC—Ici Letondal
CBF—Sur nos ondes
CJMS—La vie est belle

6.00 P.M.

CHLP—Nouvelles et sports
CKAC—Conductions
CBF—Nouv. & Sports
CJMS—Angelus
CKVL—Par. de la chanson.
CFCF—Here's Charlie
CBM—Radio-Journal
CJAD—News and weather

6.15 P.M.

CHLP—Chansonnettes
CKAC—Forum des sports
CBF—Carrefour
CBM—The law
CJAD—Ballroom

6.30 P.M.

CKAC—Nouvelles
CBF—La Survivance
CJMS—La vie est belle
CKVL—Nouvelles
CBM—Commentary

6.45 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Concert
CBF—Un homme et...
CKVL—Chansons
CFCF—Sports

7.00 P.M.

CHLP—Le Roseaire
CKAC—Le chapelet
CBF—Revue de l'actualité
CJMS—La vie est belle
CKVL—Par. de la chans.
CFCF—Here's Charlie
CBM—Hawthorne
CJAD—News

7.15 P.M.

CHLP—Heure grecque

5.30 A.M.

CKVL—Journal des agric.
CFCF—March Time

5.45 A.M.

CKVL—Bonjour cultivateurs

6.00 A.M.

CKAC—Messe du jour
CFCF—Nouvelles
CJAD—N. & W. & Yawn Pat

6.15 A.M.

CKVL—Prière du matin
CFCF—G. Sinclair Show
CJAD—Sacred Heart

6.30 A.M.

CHLP—Ouverture
CKAC—N. et Réveil prov.
CJMS—Nouvelles
CKVL—Quelle heure?
CJAD—N. & Musical Clock

6.45 A.M.

CJMS—Cap la Madeleine
CKVL—Messieurs, dames

7.00 A.M.

CHLP—Radio-Sacré-Coeur
CKAC—N. et G. D'Arcy
CBF—Radio Journal
CJMS—La vie est belle
CFCF—Nouvelles
CBM—Radio Journal
CJAD—N. & Musical Clock

7.15 A.M.

CHLP—Revue métropolitaine
CBF—L'Opéra de 4 sous
CBM—Concert Time

7.30 A.M.

CKAC—N. et Marches
CBF—Radio Journal
CJMS—Nouvelles
CBM—Radio Journal
CJAD—News and weather

7.45 A.M.

CHLP—Nouvelles et sports
CKAC—Oratoire
CBF—L'Opéra de 4 sous
CJMS—Sport
CBM—Concert Time

8.00 A.M.

CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—Nouv. et météo
CJMS—La vie est belle
CBF—Radio Journal
CKVL—Bonjour, Messieurs
CFCF—Nouvelles
CBM—Radio Journal
CJAD—News and sports

8.15 A.M.

CKAC—Louis Bélanger
CBF—Elevations
CBM—Devotions

8.30 A.M.

CKAC—Nouv. et Fourchette
CBF—Coquelicot
CJMS—Nouvelles
CBM—March Past
CJAD—N. & Musical Clock

8.45 A.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Louis Bélanger
CJMS—La vie est belle
CJAD—Musical Clock

9.00 A.M.

CHLP—Badinage
CKAC—Nouv. et E. Genest
CBF—Radio Journal
CJMS—Vive la Canadienne
CKVL—Roger Baulu
CFCF—News and Music
CBM—Radio Journal
CJAD—News and weather

9.15 A.M.

CBF—Comptoir du disque
CFCF—Cherchez la femme
CBM—Mus. in the Morning
CJAD—Mélodies

9.30 A.M.

CBF—Breakfast Club

CKAC—Chansonnettes

CBF—Les Plouffe
CJMS—Gamme des idées
CBM—Reporter
CJAD—Ballroom

7.30 P.M.

CBF—Tambour battant
CJMS—Nouvelles
CKVL—M. Baromètre
CFCF—Voce in the army
CBM—Guest time
CJAD—H. Forrest

7.45 P.M.

CHLP—Echin musical
CBF—Boîte à chansons
CJMS—Voix connue
CFCF—Make mine music
CBM—Forum
CJAD—Sports

8.00 P.M.

CHLP—La bonne humeur
CKAC—La Louve
CJMS—Le curé de village
CBF—Emission ukrainienne
CKVL—Uz docteur
CFCF—Lone Ranger

8.15 P.M.

CKAC—A l'ombre du clocher
CKVL—Secrets de la vie

8.30 P.M.

CHLP—Un peu de tout
CKAC—Faites-moi rire
CBF—Théâtre Ford
CKVL—Paris swing
CFCF—Cross Section
CBM—Who Agostini
CJAD—Make m. merriment

8.45 P.M.

CKAC—Nouvelles
CKVL—Manchesters de...

9.00 P.M.

CHLP—Mus. pour dilettantes
CKAC—America
CJMS—Musique classique
CKVL—Paris swing
CFCF—Assignment
CBM—Wayne and Shuster
CJAD—Sports
CJAD—D. Gallivan

9.30 P.M.

CKAC—Sport
CBF—Au bord de la rivière
CKVL—Anniversaire
CFCF—McGee & Molly
CBM—Conversation
CJAD—Amos 'n' Andy

9.45 A.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Je pense
CBF—Radio-bisou
CBM—School broadcast

10.00 A.M.

CHLP—Bal Musette
CKAC—N. et C. des voisins
CBF—Femina
CJMS—En roulant ma boule
CKVL—Anniversaire
CFCF—Nouvelles
CJAD—N. & Wally's Mind

10.15 A.M.

CHLP—Canzone
CBF—Quelles nouvelles?
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—Morning Matinee
CBM—Kinderarten
CJAD—Ballroom

10.30 / N.

CHLP—Vedettes canadiennes
CKAC—Bon goût
CBF—Entre nous, Mmes
CJMS—Nouvelles
CKVL—Secrets de la vie
CFCF—Frey Willing Show
CBM—Brett & Harding

10.45 A.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Voix chansons
CBF—Je vous ai tant aimée
CJMS—En roulant ma boule
CFCF—Good Neighbour
CBM—News and Food

11.00 A.M.

CHLP—L'heure féminine
CKAC—Nouv. et Casino
CBF—Francine Louvain
CKVL—Aube du bonheur
CBM—Road of Life
CJAD—News—A&P. Calling

11.15 A.M.

CBF—Vie de femmes
CFCF—Red Skelton
CBM—Rosemary

11.30 A.M.

CKAC—Nouv. et Casino
CBF—Joyeux troubadours
CJMS—Nouvelles
CKVL—Dr Claudine
CBM—Latin America
CJAD—Kate Aitken

11.45 A.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Apéritif musical
CJMS—Succès du jour
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—Musique
CBM—Laura Limited
CJAD—Young Wilder Brown

12.00 (MIDI)

CHLP—L'heure féminine
CKAC—Nouv. et Sports
CBF—Jeunesse dorée
CJMS—Poète et paysan
CFCF—News and Music
CKVL—Le enlaine
CBM—BBC News
CJAD—News and Songs

12.15 P.M.

CHLP—Disques
CBF—Rue Principale
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—When a girl marries
CBM—Aunt Lucy
CJAD—News Quiz

12.30 P.M.

CHLP—Pour vous, madame
CKAC—Nouv. et Oregu
CBF—Réveil rural
CJMS—Nouvelles
CKVL—Edition spéciale
CFCF—Brighter Day
CBM—Farm Broadcast
CJAD—News

12.45 P.M.

CKAC—Beaux jours
CKVL—Chansonnettes
CFCF—Perry Mason
CJAD—Our gal Sunday

9.45 P.M.

CFCF—Grent Gildersleeve
CJAD—Andre Previn

10.00 P.M.

CKVL—J.-L. Blanchard
CBF—Radio-Journal
CFCF—News & Mystery
CBM—Radio-Journal
CJAD—News

10.15 P.M.

CHLP—Nouvelles
CBF—Père de famille
CBM—Latin America
CJAD—Ernie Show

10.30 P.M.

CHLP—Votre vedette
CKAC—Concert
CBF—L'homme
CJMS—Nouvelles
CKVL—Dernière édition
CFCF—Danse
CBM—Eventide
CJAD—News & Freedom

10.45 P.M.

CHLP—Intermède
CKAC—Nouvelles
CJMS—Musique légère
CKVL—Danse



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)
DIPLOMATE MEXICAIN HÔTE DE CANADA-INTER-AMÉRIQUES. — Le Dr Francisco Villagran, consul général du Mexique à New-York, anciennement consul général à Montréal, a été, hier, l'hôte de l'Association Canada-Inter-Amériques, à un déjeuner, offert en son honneur. Sur notre photo, de g. à d. : Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal; M. E. Noguera, consul général du Mexique à Montréal; le Dr Villagran et M. L.-C. Tombs, président de l'Association Canada-Inter-Amériques.

"L'éducation de la masse, premier souci du Mexique"

(Dr F. Villagran)

(par PAUL COUCKE)

Le Dr Francisco Villagran, ancien consul général du Mexique à Montréal, aujourd'hui consul général de son pays à New-York a été, hier midi, l'hôte de l'Association Canada Inter-Amériques à un dîner qui réunissait un grand nombre de ses amis.

Répondant aux vœux de bienvenue de M. L.-C. Tombs, président de l'Association, le diplomate s'est dit heureux de rencontrer ses amis de Montréal et que cette rencontre était d'autant plus touchante qu'elle avait lieu le jour anniversaire de son arrivée à Montréal, le 9 février 1952.

UNE MISSION

Avant de parler de son pays, le Dr Villagran faisant allusion à de récentes vacances, a déclaré: "Pour un diplomate les vacances ne sont pas seulement le moment où il retrouve son pays, les siens, ses amis, c'est l'instant où par de nouveaux contacts il pourra se procurer le matériel nécessaire à son travail de propagande à l'étranger. Mon retour à Mexico m'a donné l'occasion de voir bien de nouvelles choses car le développement de mon pays est tel que notre ministère des affaires étrangères doit continuellement reconsidérer le travail que doivent accomplir ses diplomates."

"Pour la première fois dans l'histoire de mon pays les forces gouvernementales s'allient à l'entreprise privée pour assurer au pays un développement extraordinaire. Ces deux forces travaillent côte à côte pour utiliser au maximum le potentiel humain que représente la population du Mexique, pour la mise en valeur de nos ressources naturelles et ce faisant se rendent utiles non seulement à leur pays mais à tout le continent."

EDUCATION

Le consul rappela ensuite que les 3 millions d'habitants qui se trouvaient au Mexique au moment de l'occupation espagnole représentaient une force, un capital que n'ont pas su exploiter ceux qui venaient pour coloniser le Mexique. "A une certaine classe tout fut donné mais on oublia la masse". La révolution mexicaine devait changer cet état de chose. Le gouvernement mexicain, en 1920, décida qu'avant d'utiliser ce potentiel humain dans l'industrie, il convenait de l'éduquer et qu'aucun sacrifice ne serait trop lourd pour l'éducation de cette masse jusqu'ici. Cette éducation ne sera pas l'œuvre d'une année. "Mon gouvernement" a déclaré le conférencier "a conscience des difficultés qu'il rencontrera, il sait que ce sera long mais il prévoit grand et la construction d'une cité universitaire au coût de \$50,000,000 et les écoles créées un peu partout à travers le pays attestent sa volonté de réussir".

"Le Mexique, a-t-il poursuivi, est un pays riche, mais pas aussi riche qu'il était autrefois. Il fut le

principal fournisseur d'argent au monde mais ce métal ayant perdu de sa valeur les répercussions se firent sentir dans la structure économique de mon pays. Le gouvernement mexicain a senti le danger et s'est efforcé de développer l'agriculture, d'intensifier les voies de communications, les chemins de fer, les ponts, les routes et sans être taxé d'isolationnistes nous pouvons nous dire heureux que l'an dernier, pour la première fois dans son histoire, le Mexique n'a pas importé certaines denrées que chaque année il devait importer. Les dollars que nous avons ainsi soustraits serviront à l'achat de machines utiles plus importantes que tout dans le développement industriel de notre pays. C'est chez nous, par notre travail, par la mise en valeur de nos richesses naturelles, par l'utilisation de notre capital humain que nous voulons trouver les principes d'équilibre économique."

"C'est pourquoi", a confié le Dr Villagran "j'ai tant d'admiration, tant d'amour pour mon pays."

Le consul du Mexique invita ensuite les amis du Mexique à visiter un des coins les plus pittoresques du continent. "Nous avons créé", a-t-il dit, "un climat des plus accueillant, des plus confortable et ceux qui viennent nous visiter s'en retournent heureux et avec le désir de nous visiter à nouveau. Mais nous n'avons pas fait assez, jusqu'à présent pour que le vrai visage du Mexique soit connu de tous."

Après cette brève causerie, le consul présenta un film tout récent montrant d'une façon saisissante l'extraordinaire développement du Mexique et principalement de Mexico. Après une vision sur les trésors archéologiques du Mexique et sur les vestiges de l'occupation espagnole, après une promenade au marché en plein air, haut en couleurs, c'est brusquement l'apparition de bâtiments audacieux qui n'ont rien à envier aux plus récentes réalisations américaines dans le domaine de l'habitation. Puis apparaît cette Cité universitaire considérée à juste titre comme la plus belle au monde avec ses peintures murales, ses admirables mosaïques et ce plan d'ensemble qui en fait le modèle des cités modernes. Cinq années avaient été prévues pour la construction de cette gigantesque ville universitaire. Trois ans ont suffi et aux portes de Mexico s'élève aujourd'hui les facultés et écoles spécialisées de Mexico, images du Mexique de demain.

Contestation du rôle d'évaluation de Ville LaSalle

Deux contribuables de Ville LaSalle, MM. Robert A. Mc Ara et John-M. French, demandent la mise au rancart du rôle d'évaluation autorisé par cette municipalité en novembre 1954.

La cause s'instruit devant le juge J.-E. Cadotte, de la Cour de magistrat, qui a permis à Ville LaSalle de contester par écrit les allégations des demandeurs.

Ceux-ci déclarent que le rôle a été établi de façon illégale, en ce qu'il donne à certains propriétaires la préférence sur d'autres: par exemple, la nouvelle évaluation est parfois de 200 à 400 pour cent plus élevée. De plus, l'évaluation de certains propriétés industrielles n'a pas été augmentée.

Me Bernard-S. Mergler représente les demandeurs.

Accueil chaleureux

BRIDGETOWN, la Barbade, 10. (PAF) — La princesse Margaret est arrivée hier à Bridgetown où quelque 30,000 personnes lui ont ménagé un très chaleureux accueil. Les observateurs ont souligné que depuis le début de son voyage aux Antilles anglaises, aucune réception n'avait été plus enthousiaste que celle-ci.

La joie de la foule, qui s'était massée sur les bateaux et les jetées de la petite île, s'est manifestée avec une telle spontanéité que l'un des admirateurs est tombé en bas

d'un quai et s'est retrouvé dans l'eau.

La princesse, vêtue d'une robe blanche et coiffée d'un chapeau rose, paraissait radieuse. Au nom

des 200,000 habitants de l'île, le gouverneur sir Robert Arundell, en uniforme d'apparat, a souhaité la bienvenue à la soeur cadette de sa Majesté la Reine.



L'ASSOCIATION DES PRINCIPAUX DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL a été invitée par Air Canada à se familiariser avec les voyages aériens. Un groupe de principaux et de directrices d'écoles a fait une courte envolée au-dessus de Montréal prenant contact direct avec ce moderne moyen de transport. Le groupe était sous la direction du président M. Paul Barry et de l'ancien président M. Adjuitor Perron. L'association doit maintenant tenir sa prochaine réunion dans l'antique et historique Château Ramezay le mardi 15 février prochain. (Photo Air Canada — TCA)

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER ☆ du 21 mars au 20 avril

Si vous savez faire la part du rêve et de la réalité, vous avez des chances de travailler avec efficacité et de redresser vos affaires.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Cherchez un peu la solitude et profitez-en pour réfléchir et méditer. Si vous réussissez à vous procurer ces quelques minutes de paix et d'isolement vous reprendrez confiance.

Les GEMEAUX du 21 mai au 20 juin

L'atmosphère pourrait être meilleure, mais cela coûterait plus cher. N'avez pas vos différends. Attendez qu'ils se tassent d'eux-mêmes.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

Vous ne savez trop où vous vous dirigez et vos efforts sont éparpillés et sans but. Soyez fidèle à vos devoirs. Les relations sociales seront favorisées.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Des amitiés nombreuses dont vous abusez parfois. Les promesses sont faciles, mais il est parfois difficile de les tenir. Rendez-vous retardé.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

Des difficultés surgissent dans le domaine de l'amour. Il sera probablement question de rivalité, de jalousie, etc. La soirée vous est favorable.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Votre propre volonté mène le jeu et fort bien sans doute. Encore un peu de patience. Les beaux jours reviendront. En attendant, la tornade s'éloigne.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

Le doute et la crainte vont facilement s'emparer de vous aujourd'hui. Et, de fait, vous devrez faire preuve de plus de méfiance qu'à l'ordinaire.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 22 décembre

Embarras de toute nature. Réussite au dernier moment. Des hauts, des bas inévitables. L'autre sexe trouve des solutions efficaces.

Le CAPRICORNE du 23 décembre au 19 janvier

Les nouvelles seront excellentes pour ceux qui s'occuperont de littérature, beaux-arts, musique, etc. Pour les autres, influences favorables en soirée.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

Vous devriez maîtriser vos élans coléreux. Soyez prudents en n'importe quel domaine. Votre santé est un peu défective. Vous devriez y prendre garde.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Ne soyez pas soupçonneux et méfiant à propos de tout et de rien. Si vous jugez trop sévèrement les autres, il pourra vous arriver malheur.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée Roland Dubois, Secrétaire Trésorier. Téléphone UN 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon, 19 rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.

ÉTATS-UNIS: Ralph-R. Mulligan, 141 East 44th Street, Room 911 New-York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 10 FÉVRIER 1955

La dictature d'une doctrine

par Conrad LANGLOIS

La principale conclusion à tirer de la démission de Malenkov et de l'accession de Boulganine au poste de premier ministre de l'U.R.S.S. est que le Kremlin retourne à la politique réaliste de Staline. La situation redevient ce qu'elle était avant la mort du grand dictateur.

Le changement de premier ministre, en soi, n'a guère d'importance. Car, pour les communistes, les hommes ne sont que des pions d'une utilité essentiellement temporaire. La seule chose qui compte, c'est la doctrine. Et la doctrine, c'est tout mettre en œuvre pour établir la « dictature du prolétariat » dans le monde entier.

En Russie, aussi bien que dans tous les pays satellites qu'elle contrôle, les hommes politiques les plus en évidence sont les plus exposés à être démis de leurs fonctions, non seulement parce que le parti n'a aucun respect pour la personne humaine, mais surtout parce que la doctrine ne pouvant jamais se tromper, la cause de tout ce qui va mal est attribuée aux hommes qu'on remplace, c'est-à-dire à des boucs émissaires.

En régime soviétique, le seul personnage vraiment important, non pas seulement par sa personnalité mais plutôt par le contrôle qu'il exerce sur l'orientation de l'idéologie, est le secrétaire du parti communiste (Staline ne voulait pas d'autre titre lorsqu'il vivait), actuellement le sieur Nikita Krouchtchev.

Ce qui compte dans le remaniement du gouvernement soviétique, ce sont les raisons qui semblent avoir motivé ce remplacement. Quelle politique le parti a-t-il fait adopter par Malenkov et qu'est-ce qu'on lui reproche maintenant d'avoir fait ou de n'avoir pas fait? Il semble bien évident que le rôle de Malenkov a consisté à faire croire aux Russes et au reste du monde que le régime était désormais plus intéressé aux œuvres de paix qu'à la guerre, à la justice qu'à la force et au bien-être du peuple plutôt qu'à la puissance économique. Malenkov n'a pas cessé de parler de co-existence pacifique. Il a fait sortir des camps de concentration un certain nombre de prisonniers politiques et même des esclaves étrangers, pendant qu'il faisait constamment miroiter l'espoir d'une expansion prochaine de l'agriculture et de l'industrie légère, de façon à améliorer le sort du peuple soviétique, par l'augmentation possible des stocks de provisions et d'autres biens de consommation.

Au fond, tout ce « new look » moscovite n'était qu'un écran de fumée. Jamais le Kremlin n'a renoncé à la domination mondiale, jamais il n'a songé à laisser une liberté beaucoup plus grande au peuple ou à élever le niveau de vie de sa population aux dépens des préparatifs de défense.

Les mots qui vivent

— Nous avons une cité de refuge toujours ouverte dans toutes nos tentations, dans toutes nos afflictions, en un mot, dans tous nos besoins: c'est la miséricorde de Dieu. — SAINT BERNARD.

Mais Krouchtchev faisait pratiquer par Malenkov une politique qui laissait croire à de tels revirements, parce que cela lui paraissait nécessaire durant la période de transition qui a suivi la mort de Staline.

Maintenant que le maître véritable du Kremlin se sent vraiment sûr de sa force, tant à l'intérieur de son empire que sur le plan mondial, il change ostensiblement son fusil d'épaule. Un « maréchal » devient premier ministre. Un budget de préparatifs militaires remplace les programmes visant à augmenter les produits de consommation. Molotov annonce que la Russie possède maintenant une nouvelle bombe H, beaucoup plus puissante que toutes les précédentes et bien plus redoutable que celle des Américains.

Krouchtchev a dicté à Malenkov une politique d'offensive de paix. Le rôle de Boulganine sera de recourir à la guerre des nerfs. Dans un an ou deux, on remplacera probablement de nouveau le premier ministre. La politique fondamentale du parti communiste reste cependant la même. Plus ça change, plus c'est pareil!

La revision du Code civil

par Roger DUHAMEL

Le gouvernement de la province de Québec a décidé de procéder à une revision de notre code civil. Ce travail important n'intéresse pas que les avocats et les juges, mais aussi le public en général. Parmi les éléments de notre patrimoine national, nous comptons comme un actif très précieux nos lois françaises que nous avons réussi à conserver au moment de la cession et qui ont depuis lors orienté notre vie individuelle et collective. Ces lois ont eu une influence considérable sur notre comportement. Elles expriment une réalité sociale particulière, une philosophie de la vie, une conception des rapports des êtres entre eux. Nous n'avons rien à reprocher à d'autres systèmes juridiques, mais le nôtre demeure irremplaçable, parce que conforme à nos aspirations profondes.

Notre droit civil est d'origine latine: il remonte aux institutions romaines. Quand l'Empire s'est étendu à la Gaule, ce droit s'est implanté dans les diverses provinces où il s'est mêlé au cours des âges à d'innombrables coutumes locales. Il vint un temps où la confusion était extrême, où l'équité pouvait souffrir de prescriptions aussi variées. Ce fut un trait de génie de Napoléon de réunir des juristes et de parvenir à édifier ce monument juridique qui porte son nom et que plusieurs pays devaient emprunter par la suite.

C'est ce code Napoléon, résumé lucide et précis d'une longue tradition juridique, qui a servi de base à notre code civil. Adopté en 1866, il n'a jamais été révisé. Toutefois, il ne s'est pas sans doute passé une seule session sans qu'il ait été modifié dans tel ou tel de ses articles. Après 90 ans, il est normal que le temps soit venu d'effectuer une refonte, d'assurer une plus étroite coordination entre les différents chapitres, entre les différents sujets traités. De plus, les conditions sociales, dont un code de lois, pour atteindre ses fins, doit toujours être le reflet fidèle, ont considérablement évolué depuis le siècle dernier. Un délicat et nécessaire travail d'adaptation s'impose donc.

Pour accomplir une besogne d'une telle envergure, il faut une compétence toute spéciale. Le gouvernement provincial a eu la bonne fortune de retenir les services inestimables du très honorable juge Thibodeau Rinfret, qui a pris sa retraite il y a quelques mois. Sa réputation de juriste n'est plus à établir, elle a même dépassé les frontières de notre pays. Peu de Canadiens possèdent une expérience égale à la sienne. Pour le seconder dans cette tâche immense, il pourra s'adjoindre les spécialistes dont les opinions lui paraîtront indispensables.

D'aucuns ont suggéré que la revision du code soit confiée à un comité mixte

formé de députés et de conseillers législatifs. Nous croyons que cette façon de procéder aurait été de nature à retarder le travail et à susciter des débats publics dans un domaine où la sérénité est une condition expresse de réussite. De plus, nos représentants sont déjà très occupés et ce n'est insulter personne de souligner qu'ils ne possèdent peut-être pas la préparation et l'entraînement nécessaires pour faire œuvre de jurisconsultes. Au demeurant, les prérogatives des mandataires du peuple ne sont nullement lésées, puisqu'il est bien entendu que les recommandations du juge Rinfret seront soumises aux Chambres avant d'avoir force de loi. L'autorité suprême du Parlement n'est donc pas mise en péril.

Le président d'Haïti chez nous

par Alonzo CINQ-MARS

Le président de la république noire d'Haïti, M. Paul-Eugène Magloire, qui a entrepris de visiter les pays du continent américain pour les intéresser au sien, vient d'arriver au Canada après avoir passé plusieurs jours aux États-Unis où il a été reçu avec les honneurs dus à un chef d'État. Il s'arrêtera quelque temps à Montréal et à Québec. Le Canada français se doit de faire un accueil cordial au chef d'un pays qui lui est particulièrement sympathique. La population d'Haïti est en effet presque exclusivement de langue française et de religion catholique.

Ce distingué visiteur ne cache pas que l'un des principaux buts de son voyage aux États-Unis et au Canada est d'y obtenir des secours financiers pour le relèvement économique et social de son pays. Il a rencontré à New-York plusieurs magnats de la finance pour leur exposer les besoins d'Haïti et les avantages qu'y trouve le placement de capitaux étrangers.

Bien qu'Haïti soit un des premiers pays d'Amérique où abordèrent les Européens, et qu'il possède de riches ressources naturelles, son développement n'a pas été ce qu'il eût dû être. Les trois millions de descendants des esclaves noirs qui y furent amenés d'Afrique pour remplacer la population indigène anéantie par les conquistadors espagnols se ressentent encore des conséquences des luttes intestines qui suivirent l'émancipation de leurs ancêtres il y a plus d'un siècle et demi.

Le gouvernement d'Haïti a lancé en 1951 un plan quinquennal économique comportant une dépense de 40 millions de dollars. La baisse des prix des produits haïtiens, la perte partielle des récoltes de café en 1952 et en 1953, ainsi que les dégâts énormes causés en octobre dernier par l'ouragan Hazel, ont malheureusement entravé considérablement la réalisation de ce plan.

Ce n'est pas la charité que le président Magloire est venu demander aux capitalistes des États-Unis et du Canada. Il sollicite simplement pour son pays des prêts sur une base commerciale, à un taux raisonnable d'intérêt qui, assure-t-il, sera payé scrupuleusement aux dates prévues. Il demande aussi aux capitalistes étrangers de placer des fonds dans des entreprises industrielles ou commerciales à Haïti où les perspectives de succès sont, selon lui, assez bonnes pour leur inspirer confiance. La dette publique d'Haïti n'est en effet que d'une quinzaine de millions de dollars, chiffre extrêmement bas pour une population de trois millions d'habitants. Son revenu national est d'environ 200 millions de dollars par année, et ses dépenses annuelles ont été en moyenne de 32 millions depuis trois ans.

L'établissement de nouvelles entreprises industrielles à Haïti est favorisé

— Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré à la mort pour nous tous, comment avec lui ne nous donnera-t-il pas toutes choses? (Rom 8, 31-32). Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

par des avantages tels qu'exemptions de taxes, entrée en franchise des matières premières, main-d'œuvre à très bon marché, etc. Ce pays est aussi celui où l'initiative privée est la plus à l'abri du communisme. Le président Magloire croit pouvoir affirmer que les Haïtiens ne seront jamais communistes.

L'analphabétisme est malheureusement le grand handicap de ce pays, mais le gouvernement haïtien fait beaucoup depuis quelques années pour l'atténuer. Le plus gros item de son budget est celui de l'instruction publique, qui constitue 15 pour cent du total des dépenses. Point n'est besoin d'ajouter que de nombreux religieux canadiens contribuent à l'instruction des Haïtiens.

L'ordre règne à Haïti et le gouvernement actuel paraît fort stable. L'appel que le président Magloire fait aux capitalistes étrangers pour le relèvement économique et social de son pays devrait être entendu chez nous comme il l'a été aux États-Unis.

L'institut de Réhabilitation

La campagne de l'Institut de Réhabilitation de Montréal, qui a débuté le 3 février, se continuera jusqu'au 20 de ce mois, dans le but de recueillir au moins \$200,000. On sait que l'œuvre, qui s'appelait autrefois « Société de Réhabilitation des Infirmes », s'occupe de la rééducation des handicapés physiques de toutes sortes, pour les rendre capables de gagner leur vie et d'être utiles à la société, au lieu de demeurer un fardeau pour l'État ou pour la charité publique.

Les fonds accordés à une entreprise de ce genre sont réellement un excellent placement pour les industriels, les commerçants et les contribuables, c'est-à-dire pour tout le monde. Les employeurs devraient se montrer intéressés, pour plusieurs raisons: les handicapés physiques constituent une précieuse source de main-d'œuvre. Dans beaucoup de cas, les infirmes peuvent faire aussi bien que les ouvriers ordinaires. Et parfois, l'infirmité elle-même devient un avantage: un sourd travaillera à l'aise dans un endroit où le bruit devient un supplice pour ceux qui l'entendent à cœur de jour. Un travail assis conviendra davantage à un amputé des deux jambes qu'aux gens qui restent difficilement tranquilles à leur place. Sur le plan psychologique, la présence d'infirmités dans une boutique peut exercer une bonne influence, en faisant comprendre aux autres qu'ils ne doivent pas trop se plaindre de leur sort. Une fois que les infirmes commencent à gagner leur vie, leur pouvoir d'achat leur permet d'acheter. Tout comme dans le cas des immigrants, il ne faut pas seulement voir en eux des travailleurs, mais aussi de nouveaux consommateurs. Du point de vue du contribuable, plus il y aura d'infirmités capables de travailler et de verser des impôts, et moins nous serons obligés de payer de taxes pour leur venir en aide.

On doit cependant consentir à dépenser beaucoup d'argent, si l'on veut rééduquer les infirmes, car il faut des médecins, des infirmières, des professeurs et des hommes de métier, pour leur apprendre à faire donner plein rendement aux membres et aux capacités dont ils peuvent encore disposer.

Une œuvre aussi importante, sur le plan humanitaire et social, aussi bien qu'au point de vue économique, mérite certainement l'encouragement de tous.

Propos d'hygiène

Chaque enfant a besoin d'être certain de la tendresse des siens. Un jeune enfant doit obtenir régulièrement l'attention complète de ses parents afin de pouvoir leur faire part de ses aventures et de ses expériences à l'école ou au jeu.

Les adolescents qui sont affligés de l'acné, maladie très commune de la peau, trouvent cela très pénible. Il est sage de consulter le médecin et de suivre ses conseils au sujet du traitement et du régime alimentaire.

Forums sur la publicité

Les forums sur la publicité et la vente tenus par le Junior Advertising and Sales Club de Montréal dans l'auditorium de la National Cash Register Co., 1110 rue Bleury, obtiennent chaque jeudi un succès de plus en plus grandissant.

Inaugurés seulement en 1953-54 ces forums ont déjà remporté le Prix National pour le meilleur projet d'étude de la publicité émanant des deux catégories de clubs canadiens Junior et Senior.

Ce soir le sujet sera "Est-ce que la campagne de publicité devrait atteindre son point culminant durant la période où la vente est à son maximum ou à son minimum?" Les experts qui débattront ce sujet seront: M. Arthur Woodhouse de Johnson-Johnson Co. M. Bob Bruck, gérant des ventes à la Bruck Silk Mills et M. Jim Reeves, du comité administratif de la Publicité de la Cie Kraft Food.

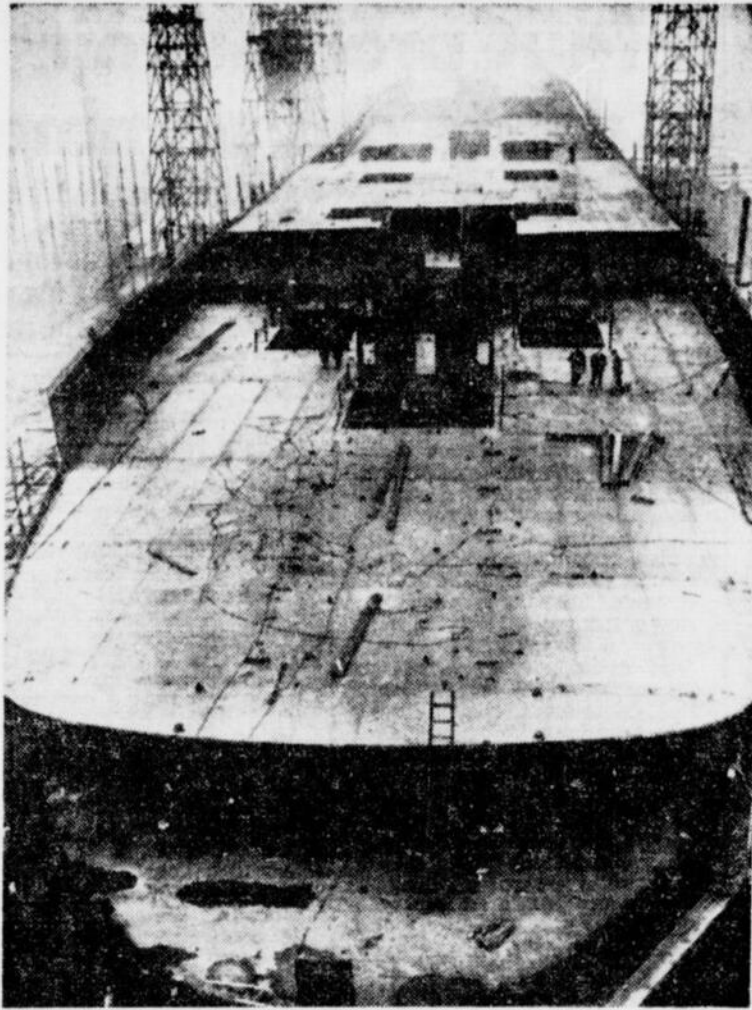
Toutes les personnes intéressées à ces débats sont cordialement invitées, ce soir, à 8 h. p.m., à 1110 rue Bleury.

Mère brûlée en secourant son enfant

Une femme et son enfant ont subi de légères brûlures, vers midi, hier, quand la chemise du garçonnet a pris feu au moment où celui-ci s'est approché trop près du poêle, dans la cuisine du logis.

Arnold William, 10 ans, et sa mère, Mme Marguerite William, 27 ans, 549, rue Ste-Madeleine, ont été pansés à l'hôpital Children's Memorial. Ils purent ensuite regagner leur domicile.

C'est en se portant au secours de son enfant que la mère s'est infligé des brûlures aux mains. Le bébé a pour sa part subi des brûlures au dos.



LA COQUE DU NOUVEL "EMPRESS OF BRITAIN", vue à vol d'oiseau au chantier de construction sur la Clyde, près de Glasgow. On annonce que Sa Majesté la reine Elisabeth lancera le nouveau paquebot du Pacifique Canadien, le 22 juin prochain. Le navire pourra recevoir 150 passagers en première classe et 950 en classe touriste. Il sera affecté au service transatlantique entre Montréal et la Grande-Bretagne. Un autre paquebot identique, qui n'a pas encore été nommé, est également en construction et sera affecté au même service.

(Photo Pacifique Canadien)

La FAT et le COI acceptent de fusionner leurs forces

OTTAWA, 10. — (P.C.f.) — Des porte-paroles du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et du Congrès canadien du Travail, qui comptent un total de 855,000 membres, ont déclaré, hier, que l'entente intervenue entre la FAT et le COI en vue de se fusionner hâtera l'amalgamation éventuelle des deux grandes centrales syndicales canadiennes.

La ratification de l'entente conclue hier à Miami Beach serait réalisée au printemps de 1956 et pourrait être suivie de l'unité organique du CMTC et du CCT au cours de la même année, disent les observateurs.

Pour le moment, les chefs de ces deux centrales n'ont pas l'intention de tenter de s'adjoindre la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (CTCC) qui groupe environ 100,000 membres, ni les 40,000 membres des fraternités indépendantes groupant les employés itinérants des chemins de fer.

Le CMTC et le CCT ont suivi de près les discussions des deux grandes fédérations américaines. Ainsi MM. Claude Jodoin, Gordon Cushing et Bill Jenoves, respectivement président, secrétaire-trésorier et vice-président du CMTC, se trouvaient à Miami pendant les discussions.

De plus, les deux centrales canadiennes ont depuis des mois un comité dont l'objectif éventuel est l'unification des deux organisations, qui ont signé l'automne dernier un pacte de non-intervention considéré comme le précurseur de la fusion.

Il y a toutefois des obstacles à surmonter au Canada. Les deux centrales ont des systèmes différents de représentation aux congrès, des vues politiques différentes. Le CMTC est traditionnellement neutre et le CCT s'aligne avec le parti CCF. Il y aurait aussi la question des officiers d'un congrès unifié.

Cependant, les deux centrales canadiennes surveilleront de près le rapprochement de la FAT et du COI.

Le R.P. Saint-Jacques part pour le Japon

Le R.P. Bernard Saint-Jacques, de la Compagnie de Jésus, quittera Montréal, le 13 février prochain, pour les missions de sa communauté au Japon. Il ira se joindre à



R.P. B. ST-JACQUES

des Jésuites de 25 nationalités différentes qui travaillent là-bas. Il sera le deuxième jésuite canadien à se trouver actuellement en terre japonaise.

La cérémonie de départ aura lieu à la chapelle du collège Jean-de-Brébeuf, dimanche, à une heure et demie de l'après-midi.

Le train quittera la Gare Windsor à trois heures et demie. Parents et amis sont cordialement invités.

Le nouvel "Empress" sera lancé en juin

L'annonce que Sa Majesté la reine Elisabeth lancera, le 22 juin prochain, sur la Clyde, près de Glasgow, le nouveau paquebot "Empress of Britain" du Pacifique Canadien, a été reçue avec le plus grand plaisir, a déclaré aujourd'hui M. A.-C. MacDonald, directeur-gérant des Canadian Pacific Steamships.

M. MacDonald a ajouté que l'annonce du lancement pour le mois de juin signifie que le nouveau navire sera prêt à entrer en service de bonne heure au printemps de 1956. L'"Empress of Britain", qui jagera 22 500 tonnes, est le premier de deux paquebots identiques actuellement en construction, qui seront affectés au service transatlantique du Pacifique Canadien. Le second paquebot, qui entrera en service au début de 1957, n'a pas encore été nommé.

Les deux nouveaux "Empress" comporteront les plus récents perfectionnements techniques et toutes les facilités conformes au souci traditionnel du Pacifique Canadien pour le confort des voyageurs, a déclaré M. MacDonald.

Spécialement construits pour le service entre le Canada et la Grande-Bretagne, les nouveaux paquebots pourront recevoir chacun 150 passagers en première classe et 900 en classe touriste.

Nominations au Canadien National

TORONTO, 10. — M. J. R. White, gérant général des Télégraphes du Canadien National, annonce la nomination de M. R. B. Steele au poste de surintendant général du même service pour la région de l'est du réseau. M. J. H. S. Ford lui succède au poste d'ingénieur en chef des télégraphes.

Natif de Houston, Texas, et diplômé en sciences, M. Steele est entré au Canadien National en 1929. Il a été ingénieur en chef du service des communications du ministère de la Défense nationale durant la dernière guerre.

M. Ford, également diplômé en sciences, est né à Toronto. Il est au service des télégraphes du Canadien National depuis 1928.

Le trésor de la SANTÉ par le DR. C.-A. DEAN Dans nos hôpitaux

Il semble bien difficile de modifier les habitudes de la plupart des hôpitaux. Pour un observateur impartial, la première impression, c'est que les malades ont été inventés pour l'hôpital, ses médecins et ses infirmières, alors que c'est le contraire qui est vrai. Ainsi donc, pour-quoi dans la plupart des hôpitaux persiste-t-on à réveiller les malades dès 5 heures du matin, sous prétexte de procéder à leur toilette, de prendre leur température ou de leur donner des médicaments? Après quoi, les malades doivent attendre leur déjeuner qui ne viendra qu'à sept heures. Pendant deux heures, ils devront subir le vacarme habituel. Pourquoi éveiller des malades à 5 heures, alors que les mêmes personnes en bonne santé ne se lèvent qu'à 7 heures? Certains hôpitaux ont mis fin à cette pratique et tout le monde est satisfait.

Q. — Combien de temps après une hystérectomie une femme peut-elle retourner à ses travaux domestiques?

R. — L'hystérectomie consiste dans l'ablation de l'utérus. Ordinairement, une femme a recouvré ses forces six semaines après l'opération. S'il n'y a pas d'autres complications, elle pourra retourner à ses travaux domestiques six ou sept semaines plus tard. Elle devra cependant éviter au début de lever ou de déplacer des objets trop lourds.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Hernie et anémie", paraîtra dans la "Patrie" de samedi, 12 février.

D'après l'ACAEC, les "beuglants" devraient payer une redevance

OTTAWA, 10. — (P.C.f.) — Une société de perception de droits d'auteur a demandé, aujourd'hui, que la législation soit modifiée afin d'obliger les propriétaires de "beuglants" (ou "juke-boxes") à payer une redevance. La société prétend que les "beuglants" recueillent \$35,000.-000 par année au Canada.

L'Association des compositeurs, des auteurs et éditeurs canadiens a ajouté qu'elle s'oppose à ce que les organisations éducationnelles, sociales, charitables, religieuses et fraternelles soient exemptées de verser des droits d'auteur pour une exécution publique.

Le groupe a souligné que ces organisations doivent payer pour toutes les autres choses dont elles ont besoin et qu'elles n'ont pas le droit de réclamer des privilèges spéciaux quand il s'agit de propriété intellectuelle.

L'ACAEC a pour tâche de percevoir les droits d'auteur lors des exécutions publiques d'œuvres littéraires ou musicales. L'argent est remis aux auteurs ou aux propriétaires des droits d'auteur.

Dans un mémoire de 7,000 mots remis à la Commission royale d'enquête sur les lois des droits d'auteur, des marques déposées, des

brevets et des dessins industriels, l'Association affirme qu'aucun groupe ne peut prétendre, à cause de l'activité de ses membres, être exempté de respecter la propriété des droits d'auteur.

La Commission, formée l'an dernier, comprend M. le juge-en-chef J.-L. Isley, de la Nouvelle-Ecosse, M. Guy Favreau, de la Commission pour la suppression des pratiques nuisibles au commerce, et M. W.-W. Buchanan, de la Commission du tarif.

Journée antialcoolique à Saint-Marc, le 20

Une journée de propagande antialcoolique se déroulera à la paroisse Saint-Marc de Rosemont, le dimanche 20 février 1955, sous la présidence de M. le curé Lionel Martel. Le R.P. Jean-Marie Bégin, C.S.S.R., prêchera à toutes les messes. A 2 h. 30 de l'après-midi, il y aura forum dans la salle paroissiale. Une soirée artistique et récréative se tiendra à 8 h. du soir, dans la même salle, sur la 1ère Avenue, pres de la rue Beaubien.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE

MARION & MARION

Raymond A. Robic J. Alfred Bastien
1510 RUE DRUMMOND
MONTREAL

L'EAU révèle
la vraie saveur
du whisky



Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". L'eau, claire ou gazeuse, fait ressortir la saveur naturelle et le bouquet du whisky.

Seagram's "83"
Whisky Canadien

Servez Seagram en toute confiance

Le Courrier d'Annie

Q. — Quand j'effectue des emplettes, il m'arrive souvent de commettre des erreurs, de faire un achat que je regrette dès mon retour au logis. Et même si nos magasins nous offrent beaucoup d'accommodations, je ne trouve certainement pas agréable de retourner la marchandise et de m'imposer des démarches supplémentaires. Cela mon mari ne le comprend pas et il persiste à croire que je trouve de l'agrément à effectuer des échanges ou à obtenir des remboursements.

Ainsi, lorsque nous nous trouvons par exemple dans un groupe d'amis, il se permet souvent de badiner à ce sujet ce qui me tape sur les nerfs. Il me déplaît de passer pour une femme capricieuse et indécise qui ne sait pas ce qu'elle veut. Si les hommes avaient autant de soucis que nous, ils se jugeraient bien malheureux, ne pensez-vous pas, et ne toléreraient pas qu'on les ridiculise, même après sept ans de mariage.

INCOMPREHENSION

R. — Si rien d'autre que cette malheureuse question n'est encore venu après sept ans altérer la quiétude de votre union, il convient plutôt je crois de vous féliciter que de vous plaindre.

Serait-ce qu'en voulant abattre trop de travail à la fois lorsque vous parcourez les magasins vous effectuez trop rapidement vos emplettes? Peut-être aussi ne savez-vous pas choisir pour "magasiner" les heures où la clientèle est le moins nombreuse et auxquelles vous pourriez obtenir un service plus attentif et plus efficace, qui vous aiderait à faire un choix judicieux?

Enfin lorsque vous vous sentez fatiguée, ahurie, contrariée, ce n'est pas le moment de prendre une décision importante qu'il s'agit d'acheter une pièce de mobilier, un nouveau costume ou un enrouleur de linge. Il arrive en pareille occurrence que l'on se hâte de bécotter une emplette pour ensuite regretter son acquisition, de retour à la maison.

Il vous suffira peut-être d'observer ces quelques détails pour rendre plus agréable votre tâche d'acheteuse et vous soustraire aux taquineries bien anodines, admettez-le, de votre brave homme de mari.

Q. — Vous serait-il possible de me dire à qui je dois m'adresser pour obtenir que l'on m'expédie des revues de tricot rédigées en français?

SYLVIE

R. — Je vous conseille de vous adresser à ce sujet au département de la laine, Rayon 271—3e étage, Magasin Dupuis Frères en exposant ce que vous désirez. Sur demande, on vous fera parvenir un catalogue des revues en vente parmi lesquelles vous pourrez choisir celle qui vous conviendra.

Q. — Invitée à agir comme dame d'honneur à l'occasion du mariage de l'une de mes amies, on me laisse libre de choisir la nuance de ma toilette. Je suis très brune. Quelle couleur serait la plus appropriée à mon teint et à la circonstance?

NITA

R. — Parmi les tons pastels, le rose, un jaune très doux, le vert tendre conviendraient bien et si vous le préférez, une teinte cyclamen serait probablement d'un bel effet.

AMIE DU COURRIER:

Il ne m'a pas été possible de dénicher pour vous ce renseignement. Toutefois, on me dit que si vous écrivez à M. G. Katz, Montreal Manufacturer's Guild, 627 ouest, rue Dorchester, Montréal vous pourriez obtenir des indications susceptibles de vous aider à atteindre à votre but. Vous devrez exposer avec précision ce que vous désirez et écrire très lisiblement vos noms et adresses.

Excursion

Dimanche, le 20 février, aura lieu à Sainte-Agathe des Monts, une excursion en faveur d'une oeuvre missionnaire. Départ de Montréal, à 7 h. 30 du matin, de l'ouest de la ville. En cours de route il y aura arrêt pour l'assistance à la messe. Pour plus de renseignements, prière de téléphoner à Fitzroy 3002, entre 2 et 6 h. de l'après-midi.



(Photo Office National du Film)

Mme GEORGES VANIER, de Montréal, un des membres du comité d'honneur de la campagne de souscriptions qui se tiendra du 15 au 30 mai prochain en faveur du Fonds de construction du Pavillon Lacombe du collège Jean-de-Brébeuf, qui logera les classes de philosophie et de sciences, un auditorium, une bibliothèque, des salles de lecture et de réunions, etc.

Piments farcis

Les piments farcis constituent toujours un mets tout à fait spécial au menu. Ils apportent un certain cachet exotique à la table et présentent en même temps l'avantage d'être très économiques. En effet, on peut faire entrer dans les garnitures de piments verts des restes d'aliments qui, s'ils sont bien choisis, formeront un plat de gourmet, au lieu de composer un repas sans intérêt. Les piments verts sont la plupart du temps fourrés de viande hachée, mais rien ne vous empêche de les farcir avec d'autres aliments. Essayez, par exemple, d'apprêter des piments au macaroni. En plus de l'oignon et du céleri haché que vous y ferez entrer, vous pouvez allier au macaroni du jambon cuit coupé en dés et une crème de champignons; ces ingrédients, relevés d'une cuillerée à thé de poudre chili, donneront à la préparation une saveur fine et veloutée.

Démonstration d'art culinaire

Il y aura démonstration de cuisine bourgeoise à l'Institut Familial et Social, 1215 est boul. St-Joseph, vendredi, 11 février, à sept heures et demie du soir.

Le menu comportera un simple mais très élégant souper pour la fête de la St-Valentin.

La table sera dressée et décorée de rouge et blanc.

L'art

DE BIEN S'HABILLER

COUPE AMINCISSANTE



Si vous êtes plus forte de la poitrine, adoptez des lignes simples, évitez les nouvelles marinières larges.

Il faut promouvoir la vente des pommes

QUEBEC — (PCF) — Un cultivateur de légumes de Brantford, Ontario, affirme que la pomme, jadis si populaire, n'a plus sa place de choix dans nos menus canadiens et se voit remplacée par une variété d'autres fruits autrefois considérés comme un "luxe du temps des Fêtes".

M. M. Robinson, gérant de l'"Ontario Fruit and Vegetable Growers Association", a lancé un appel aux pomiculteurs canadiens et américains afin qu'ils élaborent un programme conjoint destiné à promouvoir la vente des pommes.

M. Robinson a déclaré que le premier geste devrait viser à détruire la notion populaire voulant que seule la pomme rouge soit bonne à manger.

A LA CUISINE

"Nos ménagères ne savent pas comment apprêter les différentes sortes de pommes, comme le faisaient avec tant d'art les ménagères d'autrefois. Il existe plusieurs usages pour les pommes vertes aussi bien que pour certaines variétés de pommes rouges. Mais la demande populaire continue à se limiter aux rouges, telles que les McIntosh", a souligné M. Robinson.

TECHNIQUES MODERNES

En sa qualité de délégué à la réunion de trois jours de l'Association canadienne des Marchands de fruits en gros, qui se tient actuellement à Québec, M. Robinson a précisé, au cours d'une entrevue, que les techniques modernes de conservation sont responsables du déclin de la pomme dans la faveur populaire, parce qu'elles ont rendu plus accessibles à la ménagère les fruits agrumes, le raisin et la banane.

HAUSSE DES PRIX

Une hausse dans le coût de la production et de la mise sur le marché, ajoutée aux dépenses prohibitives nécessitées par l'arrosage des vergers, constituent deux autres raisons de ce déclin.

Quelque 600 délégués ont commencé une série de discussions portant sur les méthodes par lesquelles il sera possible de réduire le coût d'opération dans la culture et la

vente des fruits et légumes.

Le président du congrès, M. Emile Blais, de Sherbrooke, a révélé qu'on s'efforcera, tout d'abord de diminuer le coût d'achat des produits destinés aux petits détaillants des campagnes, les plus durement touchés par l'établissement des magasins à succursales. M. Wilfrid S. Cluney, de Halifax est le président de l'Association.

Un coup d'oeil sur la Chambre des Communes

QUEBEC, 10, (DNC) — M. Wilfrid Dufresne, député de Québec-Ouest à la Chambre des Communes était hier le conférencier invité des dames conservatrices, à la salle des Chevaliers de Colomb. La directrice nationale de l'Association, Mlle Hilda Hesson, était l'invitée d'honneur.

Le conférencier avait intitulé sa causerie "Coup d'oeil sur la Chambre des Communes" et il entretint ses auditrices de l'organisation du parlement fédéral, ainsi que de la législation. Il souligna que les députés de l'opposition doivent accomplir cinq ou six fois plus de travail que ceux du parti ministériel, car ils doivent constamment être à l'affût de renseignements puisqu'ils ont la mission de revendiquer les droits de leurs électeurs aussi bien que ceux du pays tout entier. Il déplorait la difficulté éprouvée par l'opposition à obtenir des réponses satisfaisantes aux questions qu'ils posent en chambre, "tous les partis ont des droits égaux", dit-il, et ils doivent connaître l'attitude gouvernementale sur les questions importantes.

M. Dufresne déplorait les pertes qu'éprouvera le gouvernement, et par conséquent tous les contribuables du pays, à la suite des mesures gouvernementales visant à disposer du surplus de 80,000,000 de livres de beurre pour lesquelles le Canada a perdu les marchés étrangers. Un comité, ajoute-t-il, étudie les règlements de la Chambre en vue de réduire la durée des discours à 30 minutes. C'est trop court. Surtout lorsqu'il s'agit de débats sur les prévisions budgétaires. Ce serait "appliquer le bâillon" à l'opposition, car le peuple a le droit de savoir comment seront dépensés des crédits de \$5,000,000,000. Il termina en recommandant à ses auditrices de propager les idées du "parti des grands principes".

REINE DES CUPIDONS

Mme Madeleine Martineau, organisatrice du district, présenta ensuite les candidats au titre de "Reine des Cupidons" dont le couronnement aura lieu lundi prochain, au cours de la danse de la St-Valentin, organisée à l'occasion du carnaval par les dames conservatrices et qui aura lieu en la salle des Chevaliers de Colomb. Mme Henri Latouche, présidente du district, ajouta quelques mots au sujet du recrutement des membres et de la manière de participer au choix de la "Reine des Cupidons".

Pour les gourmets...

CREME DE RHUBARBE

- 4 t. de rhubarbe non cuite coupée en dés;
- 1/2 t. de sucre;
- 2 blancs d'oeufs;
- 3 c. à soupe de farine;
- 1/4 c. à thé de sel;
- 2 jaunes d'oeufs;
- 2 c. à soupe de sucre.

Mélangez la rhubarbe coupée en dés avec la farine, le sel, et la demi-tasse de sucre. Laissez reposer à peu près 1 heure, puis faites cuire au-dessus de l'eau chaude pendant 15 minutes, brassant occasionnellement. Battez les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient légers. Mettez le mélange de rhubarbe par-dessus les jaunes d'oeufs, brassant légèrement puis remettez au bain-marie,

Nouveauté pour le printemps



819

PATRON No 819 — Une blouse et une jupe crochétées sont les vêtements désignés pour compléter votre garde-robe du printemps. Le point est très facile d'exécution et vous accomplirez ce travail en très peu de temps.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très distinctement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

A la mémoire d'Evita Peron

Un mausolée de 445 pieds de haut est en voie de construction en Argentine pour commémorer la vie et l'oeuvre d'Evita Peron, épouse du président argentin, dont la mort a provoqué il y a une couple d'années, un vif émoi chez le peuple.

On mettra encore trois ans à terminer ce monument. Il s'élèvera à quelques pieds, seulement, de l'endroit où habitait Evita, c'est-à-dire au palais présidentiel, et sera flanqué par l'imposant édifice de la Faculté de Droit, dont la colonnade dorique constitue l'une des attractions architecturales de Buenos-Aires. Les maçons ont dû creuser 91 pieds sous terre pour jeter les fondations de ce mausolée qui, exception faite des pyramides d'Égypte, sera probablement le monument funéraire le plus colossal au monde.

L'édifice de béton armé comprendra une vaste chambre commémorative et un piédestal sur lequel sera érigée une statue de 195 pieds hauteur, représentant un ouvrier. Si l'on en juge par le modèle qui a fait le tour des villes argentines, le personnage a la prestance et la charpente du président Peron, bien que ses traits soient un peu différents.

Un service de quatre ascenseurs transportera les visiteurs jusqu'au sommet, d'où ils pourront apercevoir, à travers des fenêtres, l'étendue de la ville et, à leurs pieds, les jardins de Palermo.

Quant à la chambre funéraire, elle sera décorée de sculptures exécutées par un artiste italien, Leon Tommasi, et symbolisera l'oeuvre accomplie au cours de la période peroniste, en soulignant tout spécialement les réalisations attribuées à Evita. Les restes de cette dernière reposent dans une tombe d'argent pesant 880 livres et placée dans une crypte ménagée sous la chambre commémorative.

puis cuisez encore 3 minutes. Faites une meringue avec les blancs d'oeufs battus très fermes et les 2 c. à soupe de sucre, puis jetez le mélange dans cette neige, et mettez dans les verres à sorbet, puis faites refroidir au réfrigérateur. Vous aurez 6 portions.

Mondanités

Musée des Beaux-Arts

MM. Roland Charlebois et André Bloin ont été invités par le comité féminin du Musée des Beaux-Arts à prononcer une causerie dialoguée sur Henri Matisse à un déjeuner pour les membres du Musée, le mardi 15 février à midi, dans le foyer du Musée. Quelques dessins et sculptures du maître seront exposés et commentés à cette occasion. Les membres qui désirent assister à ce déjeuner sont priés de s'adresser à Mlle Kingan au Musée avant samedi.

Gaa d'Esculape

Le doyen de la Faculté de Médecine de l'université de Montréal et Mme Wilbrod Bonin ont accepté la présidence d'honneur du gala annuel des disciples d'Esculape qui aura lieu le 19 février, au Ritz Carlton. A cette occasion un comité féminin de réception a été constitué et se compose de Mlles Suzanne Laurin, Claire Turgeon, Liliane Delaquerrière, Monique Gratton et Lise Lasalle. L'organisation du bal a été confiée à MM. Georges Bélanger, André Barbeau, Paul-André Taillefer, Yves Lefebvre, Marcel Aumont, Arthur Lefebvre et Raymond Lasnier.

Prochain mariage

Mme J.-U. Bérard annonce le mariage de sa fille, Hélène, avec le docteur Rodrigue Sylvestre, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 19 février à la basilique Marie-Reine-du-Monde.

Déplacements

Mme J.-L. Décarie de retour d'une croisière aux Antilles, occupe un appartement au Ritz Carlton. M. et Mme Charles Fyon sont revenus de Québec où ils ont passé quelques jours.

Le brigadier et Mme W. J. Home, d'Hudson Heights, ont passé quelques jours à Ottawa, les invités du général et de Mme Charles Foulkes. Mme George Rinchard est de retour de Washington.

Le docteur René Paquin, de Montréal, accompagné de son jeune fils, Michel, a passé la fin de semaine à Québec, l'invité de ses parents, M. et Mme Cyrille Paquin.

Mlle Louise Murray, passe quelques jours à Montréal avant de se rendre à New-York, d'où elle s'embarquera à bord du paquebot Andrea Doria pour un séjour de quelques mois en Europe.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Jean Cross, fille de M. Cecil Cross, de Goyaz, Brésil, ancien consul général des Etats-Unis à Montréal, et de Mme Cross, décédée, au Dr Pablo Sales-Silva, de Sao Paulo, Brésil. Le mariage aura lieu en avril.

Prochains mariages

M. et Mme J.-H. Bégin, de Chicoutimi, annoncent le mariage de leur fille, Brigitte, avec M. Michel Pouliot, fils de l'hon. docteur et de Mme Camille-E. Pouliot, de Gaspé. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à la cathédrale de



Mlle MONIQUE VERDY, fille de M. et de Mme Edmond Verdy, d'Outremont, et M. PETER JONES, fils de M. et de Mme F.-S. Jones, de Londres, dont les fiançailles sont annoncées. Le mariage sera célébré le samedi 19 février à Saint-Viateur d'Outremont.

(Photo de Mlle Verdy par Garcia)

Chicoutimi le 17 février. Pas de faire-part.

M. et Mme J.-C.-A. Turcotte, de Sorel, font part du mariage de leur fille, Pauline, avec M. Roger Bouvier, fils de M. et de Mme Albert Bouvier, décédés. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, le 19 février, à l'église Saint-Pierre de Sorel, par Mgr J.-B. Nadeau, P.D., V.F.

M. et Mme Hilary Thomas Sheridan, de Westmount, font part du mariage de leur fille, Mary Joan, avec M. Francis Van Benthom, de Schenectady, N.-Y., fils de M. et de Mme Henry L. Van Benthom, d'Atchison, Kansas. La cérémonie aura lieu le samedi 12 février à l'église de l'Ascension de Notre-Seigneur.

Réceptions

M. et Mme René-B. Perrault offriront un dîner, ce soir, en l'honneur de M. André Van Gyseghem, de Londres.

Pour des raisons imprévues, la réception que donnera Mme Ernest Carrière, pour sa fille, Nicole, le samedi 12 février aura lieu de cinq à huit et non de six à neuf tel que décidé antérieurement.

En l'honneur de Mlle Pauline Turcotte et de M. Roger Bouvier dont le mariage aura lieu prochainement M. et Mme Gaston Gagnon, de Joliette, ont reçu en fin d'après-midi, M. et Mme Louis-Philippe Charette, de Montréal, ont offert un souper froid. Il y eut shower de verres organisé par Mme Eddy Aziz, en l'honneur de Mlle Turcotte; Mme Pierre Gauthier a donné une réception à six heures et Mme Philippe Landry a reçu à l'heure du thé.

Parties de cartes

Ce soir, lors de la partie de cartes en faveur des oeuvres de Saint-Louis-de-France, les invités seront accueillis par Mme Camille Lapierre, présidente de l'organisation, Mme Edmond Bouchard, présidente

des dames de Sainte-Anne, et les membres du conseil. Cette soirée de bienfaisance aura lieu, à huit heures, dans le sous-sol de l'église, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé T. Paquette, curé.

Sous l'égide de la section féminine des oeuvres paroissiales de Saint-Jean-de-la-Croix, une partie de cartes aura lieu le jeudi 10 février, dans le sous-sol de l'église.

Soirée récréative

Une soirée du bon vieux temps, organisée par le Cercle Notre-Dame-de-la-Garde des Filles d'Isabelle, aura lieu le samedi 12 février, à 8 h., à la salle de l'Ecole Saint-Jean-Vianney, angle des rues Saint-Georges et Beaurgard. Un prix sera décerné à celui ou à celle qui portera le costume jugé le plus typique. (communiqué).

Bal du Génie

Samedi le 12 mars prochain, l'Association des diplômés de Polytechnique donnera un bal annuel à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Mme Maurice Gérin, femme du nouveau président de l'Association, accueillera les invités d'honneur, assistée de Mme Roland Bouthillier, présidente du comité féminin.

Réception

Mme Brian Daville, présidente de la section anglaise de la campagne organisée en faveur des Festivals de Montréal, recevra à l'heure du thé, ces jours derniers, au Musée des Beaux-Arts, alors que ses invitées étaient: Mme Arthur Lyman, Mme R.-O.-G. Morton, Mme J.-F. Burgess et Mlle Florence Hackett.

Bridge annuel

Le bridge annuel du comité des dames auxiliaires du Blue Goose, au profit des oeuvres de charité, aura lieu le jeudi soir 24 février, au Ritz-Carlton. Y assisteront: MM. et Mmes Léo-J. Leclerc, H. F. McDonald, H. E. Laws, J.-Hubert Lesperance, E. H. Shea, Lebaron Leblanc, Paul Carignan, J.-Marc Demers, Gordon Francoeur, Charles M. Wood, S.-F. LeRiche, E.-J. Beauvais, W. J. McGowan, R. A. Harries, R. A. Dyer, P. J. Ryan; Mlle Louise Dick; MM. et Mmes W. H. Bell, Paul Courtois, E. Crevier, J. E. Catley, A. B. McDonald, R. R. Musy, M. Pigeon, M. Major, MM. et Mmes J. Bonhomme, Benoit Bertrand, H. J. Scott, Gaston Leblanc, Jacques Murphy, Lionel Pyfe, S. A. Hart, F. W. Moore, R. G. Sims, M. W. Ronald.

Morissette-Larin

Au mariage de Mlle Louise Larin, fille de M. et de Mme Léopold Larin, avec M. Roger Morissette, fils de M. et de Mme Désiré Morissette, que bénira M. l'abbé J.-P. Lebeau, samedi matin, à 10 h., à l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus, Mlle Jeannine Morissette, sœur du marié, sera dame d'honneur et Mlle Hélène Larin, sœur de la mariée, bouquetière. MM. Léopold Larin et

La Santé par le Lait

Rapport annuel et conseils du président de cette fondation

Au moment de présenter le sixième Rapport Annuel de la Fondation La Santé par le Lait, Inc. et de faire part des états de service d'une entreprise d'initiative privée, vouée exclusivement au développement de la santé par une meilleure connaissance des exigences d'une bonne nutrition, nous ne pouvons manquer d'être frappés par ce souci universel d'une meilleure santé chez tous les peuples.

On multiplie les conférences internationales, les plans, les interventions gouvernementales pour assurer aux humains les éléments essentiels à une bonne nutrition. Lors du dernier congrès mondial sur l'utilisation du lait, tenu à Washington, le Dr Jacques M. May affirmait:

"Si les habitants affamés de la terre, au nombre de près de deux milliards pouvaient boire une pinte de lait par jour, les maladies diminueraient beaucoup parmi eux... Je souhaite que vienne le jour où chacun aura non seulement un poulet dans la marmite chaque dimanche, comme le bon roi Henri IV de France le désirait modestement pour son peuple, non seulement deux automobiles dans chaque garage comme le rêvait un grand Américain pour le peuple de son pays, mais aussi deux pintes de lait pour chaque être humain chaque jour et partout dans le monde".

Devant ces vœux et cette tendance nous croyons opportun d'affirmer qu'on ne doit pas tout attendre de l'Etat, dans ce domaine de l'hygiène qui grève déjà beaucoup nos budgets gouvernementaux. L'entreprise privée doit aller au maximum de ses ressources et de ses initiatives pour orienter les habitudes alimentaires de nos populations vers les régimes les mieux adaptés à notre standard de vie. Ce faisant, l'entreprise privée contribue donc à bâtir une nation forte, à prévenir la malnutrition, laissant à l'Etat d'aider à la guérison des déficiences physiques lesquelles disparaîtront éventuellement grâce à cette éducation du public.

Par souci de nous renouveler, de nous adapter davantage, notre Fondation a produit, cette année, plusieurs feuillets, couvertures de livre, affiches, buvards, etc. Par le jeu des images et des couleurs, nous nous efforçons de donner à nos messages un attrait particulier adapté aux différents âges des enfants. Nous avons attiré l'attention sur l'importance du bon déjeuner, d'une bonne dentition, de l'observance des Règles alimentaires au Canada, etc.

Nous avons distribué dans plus de 170 écoles et par centaines de milliers des copies de cette littérature. Nous avons complété ce travail par des annonces, à la fois éducatives et humoristiques, dans les magazines d'écoliers.

Pour maintenir l'intérêt des enfants à la cause d'une bonne nutrition nous les avons rejoints sur les terrains de jeux au cours des vacances et nous avons présenté 24 fois à environ 10.000 d'entre eux un spectacle inédit des artistes du Grenier. Ces représentations ont été complétées par 21 pique-niques où, chaque fois, une centaine d'enfants ont appris à consommer les aliments recommandés par les Règles alimentaires au Canada, avec lesquelles nous avons cherché à les familiariser. Ces pique-niques ont pris la forme de concours qui ont été couronnés, à l'île Ste-Hélène.

Marcel Bergevin placeront les invités. Il y aura réception au Club Canadien, après la cérémonie.

Lecompte-Cousineau

Samedi matin, à dix heures, à l'église Notre-Dame de Valleyfield, le R. P. Fabien Tremblay bénira le mariage de Mlle Marie Cousineau, fille de M. et de Mme Médard Cousineau, de Valleyfield, avec M. Léo-H. Lecompte, fils de M. et de Mme Adélaïde Lecompte, de Grande Ile, Qué. Mme Gilles Bissonnette, sœur de la mariée, sera dame d'honneur et M. Gordon Cousineau, frère de la mariée, ainsi que M. Gilles Bissonnette, son beau-frère, placeront les invités. Une réception chez les Chevaliers de Colomb suivra la cérémonie.

par la distribution d'intéressants prix. Enfin nous avons fait l'expérience d'amener un groupe d'enfants de nos terrains de jeux à la ferme école de Ste-Martine. Ce fut un tel succès que nous songeons à reviser notre programme pour faire à l'avenir une plus large place à ces visites: leçons de choses si captivantes pour les enfants et si bien adaptées aux fins que nous poursuivons.

Par suite de ce travail pour accroître la consommation du lait chez les écoliers, la Fondation La Santé par le Lait ne saurait rester indifférente au projet de distribution généralisée du lait dans les écoles, lancé dans notre province l'automne dernier. Ce projet a suscité des commentaires favorables de la part de plusieurs organisations. Nos voisins des Etats-Unis sont tellement convaincus de l'importance de cette distribution de lait à l'école qu'ils ont approprié à cette fin \$50.000.000. Depuis de nombreuses années, l'Angleterre poursuit un programme similaire. En France, aussi, on prend des mesures pour introduire cette habitude.

Nous suggérons au nouveau Conseil d'Admission de La Santé par le Lait de prendre en main ce projet. La Santé par le Lait grâce à ses relations avec les associations de producteurs et de distributeurs de lait, pourrait formuler un plan auquel l'industrie laitière pourrait contribuer. Nous croyons aussi que le ou les gouvernements verraient d'un oeil favorable le financement d'un projet destiné à améliorer l'alimentation des écoliers en même temps qu'à éliminer une portion des surplus laitiers.

La Santé par le Lait Inc., n'a pas encore 10 ans d'existence et déjà elle s'est acquise une réputation d'intégrité professionnelle qui rend justement fiers ceux qui président à ses destinées et se dévouent à son orientation. La coopération et la confiance dont nous honorons les services publics de santé, les milieux scolaires, les organismes professionnels représentant les principaux secteurs de notre société, témoignent aussi de notre intégration souple et ordonnée dans le rouage général. Sans heurt et sans duplication, notre Fondation prend place là où finissent les activités d'autres organismes; ou encore elle prépare la voie à l'influence bienfaisante d'initiatives encore plus méritantes.

Notre Fondation s'inspire précisément de cette politique et l'orientation de ses activités porte la marque de ce souci d'être utile, de répondre à un besoin et d'assumer une responsabilité sociale dans la diffusion des principes de l'hygiène alimentaire. Nous avons prouvé à date que l'entreprise privée a sa place dans le domaine de l'éducation du consommateur sur la bonne nutrition et que ce travail peut dépasser la simple propagande pour atteindre à la vulgarisation scientifique.

Réunion

La supérieure, la présidente de l'Amicale et ses conseillères, ainsi que les élèves actuelles de l'Institut Familial et Social, ont l'honneur d'inviter les anciennes élèves de cet Institut à la réunion de l'Amicale qui aura lieu le dimanche 13 février à deux heures de l'après-midi.

Nous demandons à toutes celles, qu'à notre grand regret nous n'avons pu atteindre, de tenir compte de ce communiqué comme invitation personnelle et très cordiale.



Mlle JACQUELINE GAGNON, fille de M. Roméo Gagnon, et de Mme Gagnon, décédée, et M. YVON CHAMPAGNE, fils de M. et de Mme Alphonse Champagne, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

Nos PARLEMENTAIRES à l'action



(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 10. — Comme la veille, la journée d'hier en fut encore une autre entièrement occupée par les discours de députés libéraux.

Pas un ministériel ne s'est levé en cette troisième journée du débat sur le discours du budget, amorcé, jeudi dernier, par le ministre des Finances, M. Gagnon. Plusieurs députés, dont MM. Philippe Lalonde, de St-Henri, Lionel Ross, de Verdun, Alcide Montpetit, de Maisonneuve, et Dave Rochon, de St-Louis, ont particulièrement mis la région de Montréal en vedette. Un député des Cantons de l'Est, M. Emilien Lafrance, de Richmond, et un député de Québec, M. Antonin Marquis, ont également adressé la parole.

M. Emilien Lafrance a soulevé pendant son discours, plusieurs interruptions. Le président, M. Taché, l'a d'abord rappelé à l'ordre lorsqu'il voulait parler du code du travail, en lui soulignant que le débat avait été vidé et qu'il n'avait plus le droit d'y revenir à cette session. Lorsqu'il voulait parler de la grève de Louiseville, le premier ministre fit remarquer que l'affaire était encore devant les tribunaux et qu'il ne pouvait en être question en Chambre. Le président dit au député qu'il se devait, comme les autres, de respecter les règlements.

Un peu plus tard, sur une autre intervention du premier ministre lorsque le député voulait parler du chômage, H. Taché lui fit une remarque analogue. Cependant, M. Lapalme, puis M. Noël firent remarquer que le débat sur le chômage avait été en réalité une simple réponse à une question sur le sujet. Le président proposa alors à M. Lafrance de suspendre son discours jusqu'à ce qu'il ait vérifié le fait et qu'il pourrait le reprendre alors. M. Lafrance hésita quelques secondes puis refusa. Le président lui dit que dans ces conditions, il ne pouvait lui laisser aborder ce sujet. Le député en appela de cette décision qui fut maintenue par 59 voix contre 17.

M. Lafrance avait limité son discours au problème ouvrier, affirmant que le ministre des Finances l'avait complètement ignoré dans son discours. Il s'est réjoui de la création du comité des relations industrielles, mais sa joie fut courte; selon lui, ce comité qui ne s'est réuni qu'une fois est un instrument d'apparat pour servir les fins de propagande du gouvernement.

Le député affirme ensuite son grand désir de paix sociale; mais selon lui, il existe un très mauvais climat social dans la province; ce qui lui vaut une interruption de M. Barrette, le ministre du Travail, qui lui dit qu'il a prouvé le contraire. Il voudrait que le gouvernement fasse plus que supporter le mouvement syndical; l'organisation syndicale est indispensable à l'ouvrier et le gouvernement devrait la reconnaître pleinement et entièrement. Il termina en reprochant au gouvernement de ne pas tirer davantage de revenus de l'exploitation de nos ressources naturelles, comme les autres provinces du Canada, et certains autres pays.

M. LALONDE

M. Lalonde avait ajourné le débat mardi. Il commence par affirmer que la grande partie des revenus de la province vient de Montréal et de la région métropolitaine et s'étonne de ce fait que le gouvernement ne donne pas à la population de la métropole le nombre de députés auquel elle a droit.

Comme première mesure remédialrice à la situation dans laquelle se trouve Montréal, M. Lalonde réclame la municipalisation de la vente de l'électricité afin que la ville de Montréal puisse faire des bénéfices comme en fait la ville de Westmount.

Puis, le député de St-Henri affirme que le gouvernement a perdu la confiance des villes; sinon, pourquoi retardait-il la tenue d'élections partielles dans Westmount et ailleurs. Il pourrait ainsi se rendre

compte de sa popularité dans les villes.

Il soutient ensuite que les ouvriers de la métropole sont les plus taxés de toute la Confédération et aussi les plus mal logés. Leurs salaires sont également plus bas qu'ailleurs. Il réclame l'abolition de la taxe de vente, comme le premier ministre actuel l'avait promis, il y a près de dix ans, afin de favoriser les ouvriers et demande qu'on s'efforce de corriger l'écart des salaires entre Ontario et Québec, écart qui, affirme-t-il, atteint jusqu'à 22 cents l'heure. Il prétend aussi que 200,000 citoyens de Montréal habitent des maisons insalubres. Il réclame une entente avec Ottawa pour favoriser la construction comme cela s'est produit dans les autres provinces.

Dans le domaine scolaire, le député de St-Henri veut qu'on allège la charge du père de famille en donnant aux enfants l'instruction gratuite. Le fonds d'éducation devrait servir en entier aux fins pour lesquelles il a été créé. Les octrois pour la construction des écoles devraient être statutaires et le gouvernement devrait remettre aux Commissions scolaires toute leur autonomie de même qu'il devrait faciliter l'accès aux études secondaires.

M. Lalonde a demandé aussi au gouvernement d'instituer un système d'assurance-santé, pour suppléer au système d'hospitalisation. Les hôpitaux ne devraient pas être laissés à la merci des campagnes de souscription. En terminant, le député demande une révision de la politique de voirie du gouvernement et la construction de grandes routes de communications entre les grandes villes. Le député est d'avis que le gouvernement devrait payer le coût des routes nouvelles et il s'est opposé à la politique des routes de péage.

M. ROSS

M. Ross demande d'abord l'établissement d'allocations de maternité. Il souligne que la province de l'Alberta accorde une allocation mensuelle de \$40. Il pense qu'une semblable somme aide grandement à réduire les dépenses considérables qu'entraîne la maternité. "Le capital humain étant notre bien le plus précieux, il faut le protéger".

Au début de son discours, le député avait demandé avec instance que le gouvernement mette fin à une situation injuste en abolissant la taxe de vente sur l'huile à chauffage. M. Ross a souligné que cette taxe n'existe pas sur le charbon et le bois. Or, l'huile est devenue l'élément de chauffage le plus couramment en usage. En conséquence, le moment est certainement venu de l'exempter de toute taxe.

Faisant écho au discours prononcé mardi par M. Lapalme, M. Ross a également demandé au gouvernement d'enlever la taxe sur les repas et sur les médicaments brevetés.

Le député de Verdun suggère aussi l'établissement de bourses dans l'enseignement secondaire, pour aider nombre de jeunes gens remplis de talents qui ne peuvent terminer leurs études secondaires, faute de fonds. C'est là une perte considérable pour notre province et notre pays, qui manquent de médecins, de chimistes, d'ingénieurs, etc.

Un autre point soulevé par M. Ross, c'est la taxe sur l'essence. Il a dit à ce sujet que le gouvernement devrait remettre une part du revenu de cette taxe aux municipalités pour l'entretien de leurs routes. Le député souligne que l'Union des municipalités a fait cette demande à plusieurs reprises. Finalement, M. Ross demande au gouvernement d'abolir la "pétition de droit" afin qu'il soit permis à n'importe qui de pouvoir poursuivre le gouvernement, quand il se sentira lésé dans ses droits.

M. MONTPETIT

L'orateur suivant, M. Alcide

Montpetit, de Maisonneuve, demande surtout au gouvernement de songer à faire des économies, à attirer dans la province des industries lourdes qui permettraient à nos ouvriers de hausser leurs salaires, et à construire des hôpitaux plus modestes afin de permettre aux gens de la classe moyenne de se faire soigner à des prix abordables. Il exprime aussi le vœu que le gouvernement accepte de collaborer au projet de construction d'un tunnel ou d'un pont sur le Saint-Laurent, vis-à-vis le boulevard Pie IX, projet mis de l'avant récemment par le député fédéral de Maisonneuve-Rosemont.

Il regrette aussi, que le discours du budget n'ait point indiqué que le gouvernement s'est efforcé d'attirer dans la province de nouvelles industries lourdes, ce qui permettrait de relever le niveau des salaires, et partant, le niveau économique de toute la population. Devant le chômage croissant, le gouvernement provincial devrait aussi considérer comme son devoir de mettre à exécution tout ce qui pourrait procurer du travail aux nôtres.

M. ROCHON

Le député de St-Louis répète une demande qu'il avait faite l'an dernier au solliciteur général en vue d'améliorer le système de signalisation routière, notamment dans l'indication des vitesses maxima permises aux différents endroits, 30, 40, 50 ou 60 milles. Nombre d'associations réclament cette amélioration.

M. Rochon rappelle qu'il a aussi demandé, il y a un an, que les autorités exercent une surveillance étroite pour que la vitesse des véhicules lourds, autobus, camions, reste dans de justes limites. La situation s'est améliorée pendant quelques mois, mais tout a recommencé depuis comme auparavant. Les véhicules lourds qui roulent à des vitesses excessives, mettent pourtant en danger la vie d'autrui. Le gouvernement devrait sévir.

"Ne serait-il pas possible de créer un bureau provincial pour la prévention des accidents qui travaillerait à diminuer le nombre des accidents d'automobile?", demande-t-il. Il affirme qu'à Montréal seulement, depuis le début de janvier, il s'est produit 16 accidents mortels. "La police devrait faire observer la loi avec rigueur, mais justice. Et les juges devraient se montrer plus sévères", conclut-il.

M. Rochon réclame aussi une vitesse minimum sur la route comme il y a une vitesse maximum. Cela existe aux Etats-Unis. Une telle mesure permettrait d'éviter certains accidents.

Enfin il attire l'attention du

"Le paternalisme d'Etat nous mènerait à la dictature"

(M. Léonard Blanchard)

QUEBEC, 10. — (DNC) — Le député de Terrebonne à l'Assemblée Législative, M. L. Blanchard, déclarait hier midi au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Renaissance que s'il convient d'aider les petits et les économiquement faibles, il faut éviter de verser dans le paternalisme d'Etat qui nous mènerait tout droit à la dictature.

M. Blanchard dit que la tendance aujourd'hui est de compter de plus en plus sur l'Etat. Il regrette que des députés de l'Opposition accélèrent ce mouvement par leurs discours qui, en plus d'être des appels à la démagogie, poussent le citoyen à ne plus compter que sur l'Etat: "Ils clament à ceux qui ont la patience de les écouter que s'ils étaient au pouvoir, ils donneraient des pensions plus considérables à tous et à toutes; qu'ils construiraient plus d'écoles, plus de ponts, rendraient tout gratuit: qu'ils feraient payer des salaires plus élevés, qu'ils feraient en sorte de faire payer entièrement par le gouvernement des maisons, etc. Le député dit qu'il y a là un danger qui met en péril la démocratie elle-même.

A cette politique de la facilité impossible à pratiquer, il oppose celle du gouvernement de l'Union Nationale: "Le gouvernement a en tout cherché à favoriser les petits, sans cependant soulever les clas-

sement sur les méfaits de l'alcool, 62 pour cent des accidents d'automobile seraient les conséquences de l'alcoolisme. "En cas d'accident, ne serait-il pas sage de faire des analyses de sang pour déterminer la quantité d'alcool contenue dans le sang des conducteurs et chauffeurs?", demande-t-il.

M. MARQUIS

Le dernier orateur fut M. Antonin Marquis, député de Québec-Est, qui dit qu'à son avis le discours du budget était rempli de fleurs de rhétorique, et avait pour but de masquer l'état financier de la province.

Le député se prononce en faveur de la loi des valeurs mobilières.

Puis il voudrait que la province supprime la taxe de vente ainsi que la taxe sur le tabac et l'essence qui n'existent pas, affirme-t-il, en Ontario. A la fin de la séance, il ajourna le débat qu'il reprendra cet après-midi à trois heures.

ses les unes contre les autres. J'ai mis à la disposition de la province une série de lois sociales qui, dans tous les domaines, aident la population: pensions de vieillesse, allocations aux mères nécessiteuses, pensions aux aveugles, le crédit agricole, la loi d'aide à l'habitation, etc. Il distribue chaque année de nombreuses bourses d'études pour aider nos jeunes à poursuivre leurs études. Il a institué et développé un système d'enseignement spécialisé, d'écoles techniques, d'écoles d'art et métiers pour les jeunes des classes populaires. Dans le domaine du travail, il a institué la clinique de réhabilitation dont viennent s'inspirer des gens du monde entier.

Le député avait commencé son discours par la description de son comté de Terrebonne, que la Providence a doté d'une nature à la fois belle et attirante: Durant la saison estivale comme durant l'hiver, il est devenu le paradis des touristes. Il ajoute que le gouvernement comprend les problèmes du comté qui sont un peu ceux de toute la population de Montréal: c'est pour cela qu'il réclame sans cesse la construction d'une route nouvelle qui, en dépit de tout ce que le gouvernement fait dans la région en matière de voirie, est devenue de toute nécessité. J'espère, dit-il, que le nord verra la construction de la première autoroute.

Tué par un éboulis

TIMMINS, 10.—(P.C.f.—M. Henry Latour, âgé de 34 ans, a été tué par un éboulis, aujourd'hui, pendant qu'il travaillait dans une galerie, à 4,000 pieds sous terre, dans la mine d'or de la Coniaurum. M. Latour est père de trois enfants, son compagnon de travail, M. Gilbert Ruest, a réussi à s'en tirer sain et sauf.

Québec projette des travaux publics contre le chômage

QUEBEC, 10. — (P.C.f) — Le premier ministre Duplessis a révélé hier que le gouvernement de Québec projette d'entreprendre des travaux publics pour combattre le chômage dans la province.

S'adressant aux délégués de la Fédération du Travail du Québec (FAT-CMT) qui venaient lui remettre un mémoire traitant des relations du travail et du chômage, M. Duplessis a affirmé que les questions de chômage sont avant tout de la compétence du gouvernement fédéral.

Quand, d'accord avec les provinces, le gouvernement fédéral a créé en 1941 son système d'assurance-chômage, il a, par le fait même, pris sur lui la responsabilité de trouver des emplois, a déclaré M. Duplessis.

Cela ne veut toutefois pas dire que la province ou les municipalités peuvent s'en laver les mains, a ajouté le premier ministre. C'est pour tous un devoir de soulager la misère.

M. Duplessis n'a pas mentionné de travaux publics précis, mais on sait que le gouvernement projette d'entreprendre sous peu la construction de trois hôpitaux psychiatriques qui contiendront au total 1,500 lits et seront situés respectivement à Sherbrooke, Joliette et Trois-Rivières. Il est également possible qu'on entreprenne la construction d'un centre municipal à Montréal et d'un pont sur la rivière St-François à Drummondville.

M. Duplessis a dit que son gouvernement avait un programme permanent de travaux publics. Il ne les a pas énumérés, mais quelques-uns des chantiers actuellement en cours sont ceux d'un pont sur la rivière Richelieu à Chambly et de deux autres sur la Bersimis et la Châteauguay.

M. Duplessis a mentionné le gigantesque aménagement hydro-électrique de la Bersimis et la mise en valeur du minéral de fer de l'Ungava. Il a dit que ces deux entreprises fournissaient du travail.

Les travaux publics ne constituent pas le seul remède au chômage, a déclaré M. Duplessis. Pour une part, la machinerie moderne diminue le nombre de bras nécessaires sur les grands chantiers. Certains voudraient qu'on réduise la mécanisation pour employer plus de main-d'oeuvre. Cela coûterait cher et le problème est complexe.

Dans son mémoire, la Fédération évalue à 100,000 le nombre de chômeurs dans la province de Québec. Elle recommande une conférence intergouvernementale pour établir un programme de travaux.

Le mémoire s'étend longuement

sur les dispositions de la loi sur les relations ouvrières concernant les renvois pour activité syndicale et le droit d'ester en justice dans le cas des syndicats.

La Fédération affirme que nombre d'employeurs violent la loi en congédiant des membres d'un syndicat, parce qu'ils savent qu'ils n'ont rien à craindre, ou presque. Elle suggère que ces agissements soient plus sévèrement punis.

M. Duplessis a dit qu'il y avait des abus de la part de certains employeurs et qu'il est possible qu'on apporte l'an prochain des amendements à la loi sur les relations ouvrières. Mais, a-t-il ajouté, il est difficile de forcer un employeur à garder un employé dont il ne veut pas.

La Fédération dit que les syndicats n'ont pas, en ce qui concerne le recours aux tribunaux, l'égalité de droits avec les employeurs. Elle suggère que le code civil du Québec soit amendé sur ce point.

M. Duplessis a déclaré que le point de vue de la Fédération serait soumis à l'ancien juge en chef Thibault Rinfret de la Cour suprême du Canada, quand il entreprendra la révision du code.

Abaissement des taxes demandé par les Chambres de Commerce du Canada

OTTAWA, 10. — (PCf) — Dans un mémoire présenté aujourd'hui au ministre des Finances, l'hon. Walter Harris, et au ministre du Revenu, l'hon. M. J. McCann, les directeurs de la Chambre de Commerce du Canada préconisent un abaissement des taxes.

Le conseil exécutif de la Chambre a approuvé le gouvernement d'avoir fait servir les surplus budgétaires depuis la fin de la guerre à la réduction de la dette nationale mais ajoute qu'il ne croit pas que la situation économique actuelle soit telle qu'il soit préférable de solder l'année 1955-1956 avec un surplus de revenus.

TAXATION

Soulignant l'augmentation de la population, les immenses possibilités de développement de notre pays ainsi que la nécessité d'établir des prix susceptibles de faire meilleure concurrence, le conseil a exhorté le gouvernement à diminuer la taxation dans les domaines où la chose pourra constituer un stimulant pour les compagnies et les particuliers.

Le mémoire soutient que l'impôt exigé des compagnies empêche plusieurs d'entre elles de maintenir un haut niveau de production ou d'étendre leur activité.

Le conseil désire que le fardeau soit diminué graduellement à un niveau plus équitable, même si les réductions périodiques sont très minimes.

L'industrie serait alors encouragée à s'agrandir, à améliorer son équipement. Il en résulterait une production plus considérable et une échelle de salaire plus stable. Le tout se traduirait par un niveau de vie plus élevé.

UTILISATION

En ce qui concerne la politique fiscale, le conseil fait observer que la situation internationale demeure inquiétante, il est normal que la défense obtienne de nouveau priorité.

Les directeurs demandent toutefois que le peuple canadien obtienne, comme c'est son droit, des données plus complètes que par le passé sur notre programme de défense.

De plus, les dépenses de la défense doivent, comme les autres, être l'objet d'un examen minutieux afin d'éliminer le gaspillage.

Relativement au bien-être social, le conseil dit qu'il convient de faire une distinction entre ce qui est désirable comme but ultime en matière de bien-être social et qui peut être réalisé sans mettre en danger le système qui a rendu possible le progrès de ce bien-être.

La politique fiscale, recommande le mémoire, devrait être conçue de sorte à stimuler la production "d'où les bénéfices sociaux doivent dériver, et à maintenir la contribution déjà impressionnante de l'industrie canadienne à la sécurité et au bien-être de ses employés."

Le conseil a réaffirmé son appui aux principes directeurs de l'accord général des tarifs douaniers et de commerce.

Les conseillers protestent contre ce décret municipal

Le conseiller municipal Louis Laberge, délégué du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, a déclaré, ce matin, que le Comité exécutif de la Cité, avant de suspendre le paiement des octrois aux sociétés culturelles et de charité aurait dû d'abord consulter le gouvernement provincial et lui demander son aide au point de vue financier.

"Rien de tel n'a été fait, cependant", a dit M. Laberge. On prend des décisions arbitraires ainsi, sans consulter personne, sans prendre même avis des intéressés. Cependant, Montréal aurait pu demander à Québec une tranche des \$15.000.000 de revenus qu'elle retire à Montréal avec l'Hydro-Québec ou encore une part des revenus provenant dans la métropole des permis d'automobiles et de la taxe sur la gazoline. Québec a toujours été de bon compte avec Montréal et il est fort probable qu'on n'aurait pu ainsi éviter d'en venir à une décision aussi désastreuse pour plus d'une

association ou société dont le but est tout simplement louable".

De son côté le conseiller Gérard Poitras, délégué du Conseil des Syndicats catholiques et nationaux a déclaré: "Je ne suis nullement enchanté de la chose."

Le Comité exécutif a pris une décision malheureuse, particulièrement en un temps où le chômage devient une menace et où les mauvais temps se dessinent à l'horizon. Je suis d'avis que le Comité aurait dû encore attendre avant d'en venir à une décision aussi arbitraire et dictatoriale. J'espère bien que les choses n'en resteront pas là".

LES MARCHES

En ce qui concerne la décision du Comité exécutif de transformer les marchés Saint-Laurent, Saint-Jacques et Saint-Jean-Baptiste en locaux pour fins municipales, les conseillers Louis Bass, Nat Aronoff et Jacques Tozzi ont tous trois écrit au Comité pour protester contre cette décision, disant que ces marchés avaient toujours opéré pour le plus grand bien du public et que le fait de les fermer au public pour les transformer en bureaux municipaux aurait comme résultat de créer un groupe d'au moins cinq cents chômeurs.

Le cardinal visitera la Maison d'accueil

Son Em. le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, rendra visite demain soir, vendredi 11 février, à 7 h. 45, à la Maison d'accueil, à 101 ouest, rue LaGauchetière. La Maison d'accueil est une fondation de Mlle Maisonneuve.



LE POINT D'INTERROGATION... RUSSE — Cette photo fut prise, tout récemment, lorsque le Soviet Suprême a siégé et écouté la présentation du nouveau budget par le ministre des Finances Zverev. A l'écoute, de g. à d., le maréchal Boulganine, alors ministre de la Défense et maintenant premier ministre; N. Khrouchtchev secrétaire général du parti communiste; et Georges Malenkov, alors premier ministre, maintenant premier ministre adjoint et ministre des utilités. C'est la première fois qu'un photographe de l'ouest a eu la permission de photographier les chefs du Kremlin en session.

Verdun ne veut pas de l'annexion

Il se pourrait que le Conseil de la municipalité de Verdun envoie une délégation à Québec, demain, pour assister à l'étude du bill de Montréal au comité des bills privés du Conseil législatif.

La question a été soulevée, mardi soir, par l'échevin Joannette durant une assemblée statutaire du Conseil de cette ville voisine. Il a été finalement laissé au maire toute discrétion pour aviser.

L'échevin Joannette a créé une certaine sensation quand il a avisé ses collègues qu'il venait de lire dans les journaux, qu'on prêtait à l'administration de la ville de Montréal l'intention de ramener devant le Comité des bills privés du Conseil législatif son projet de procéder à l'annexion de territoires par entente avec les municipalités adjacentes. Cette clause du bill avait été retirée au Comité des bills privés de l'Assemblée législative.

DES DOUTES

Le maire Wilson a exprimé des doutes sur le bien-fondé du renseignement, mais il doit quand même communiquer aujourd'hui avec les chefs de l'administration de la ville de Montréal. Il se peut, de toute façon, que Verdun délègue à Québec le maire Wilson et les échevins Joannette et O'Reilly.

Il a aussi été question, hier soir, de la révision de la classification des fonctions et des échelles de salaires des fonctionnaires assujettis au contrat collectif entre les "collets blancs" et la Cité de Verdun. Pour procéder à cette révision, l'on retiendra les services de Public Administration Service, une firme de Chicago qui se spécialise dans des études du genre.

LE STATIONNEMENT

Le Conseil a enfin décrété l'alternance du stationnement sur les rues suivantes: Ethel, Gertrude, Evelyn, Joseph Claude, Newmarch, Lanouette, Cool, Lesage et Evangéline sur toute la longueur; Galt, Gordon, Rielle, Ross et Edna sur toute leur longueur; sur les avenues Willibrord, et de la première à la sixième avenue inclusivement, entre l'avenue Bannantyne et le boul. Champlain; et sur les rues Melrose, Argyle, Woodland, Egan, Osborne, Beatty, Moffat, Manning, Richard, Brault, Godin, Riverview, Allard, Valiquette, Rolland et Stephens sur toute leur longueur.

Au Kiwanis Saint-Laurent

Des conseils à ceux qui veulent aider l'aveugle

Me Lloyd A. McClintock était hier midi le conférencier du club Kiwanis-Saint-Laurent en l'hôtel Ritz-Carlton. M. McClintock a donné d'excellents conseils aux membres sur la façon d'aider ceux qui ont perdu la vue.

Dans ses remarques fort humoristiques, le conférencier a dit en substance, que certaines personnes qui voient, assimilent l'aveugle à un total incapable, alors que l'aveugle a l'usage de ses autres sens notamment celui de l'ouïe et que de plus il n'est certes pas dépourvu d'intelligence.

En aidant un aveugle à faire quelques pas sur la rue, de dire M. McClintock, certaines personnes tiennent le bras de l'aveugle serré, et s'ils aperçoivent un degré à monter, ils crient en haut, ou le contraire si le degré est descendant et en même temps, ils tirent l'aveugle par en haut ou par en bas, selon le besoin, risquant ainsi que l'assistant et l'assisté tombent tous les deux en pleine face. Pourtant, l'aveugle a des pieds et peut s'en servir. Il faut avoir du tact dans l'aide apportée.

Combien de gens, de dire M. McClintock, s'imaginent naïvement que parce qu'un aveugle ne voit

pas, il n'entend pas et se livrent dans leur voisinage, à des conversations qui le concernent et qui le gênent, comme cette personne qui à une réception, demanda au compagnon de l'aveugle comment s'arranger pour que ce dernier ne renverse pas breuvages et aliments sur lui-même. Et aussi, comme cette serveuse de restaurant qui au lieu de demander à l'aveugle lui-même, s'il mettait du sucre dans son café le demanda à son compagnon comme si l'aveugle ne pouvait répondre lui-même à cette question personnelle.

M. McClintock a demandé que dans l'industrie, on sache apprécier les services qu'un aveugle peut rendre. Les besognes qu'un aveugle peut accomplir sont multiples, dit-il et ceux qui embauchent devraient se renseigner sur les possibilités de la main d'œuvre parmi les aveugles. En plus d'embaucher un bon employé fidèle, ils s'assureraient des services précisément exécutés.



AU KIWANIS SAINT-LAURENT. — Me Lloyd A. McClintock était, hier midi, le conférencier invité du club Kiwanis Saint-Laurent. Me McClintock a donné des conseils au public sur la façon d'aider l'aveugle avec tact, de façon à ce qu'il ne se sente pas traité comme un paria de la société. De gauche à droite sur notre photo: MM. Philip-H. Davies, président de la campagne de souscription conjointe en faveur des aveugles; Lloyd A. McClintock et le Dr A.-D. Archambault, président du club Kiwanis Saint-Laurent.



On a annoncé, hier après-midi, au cours d'une assemblée statutaire de la Commission métropolitaine, que M. C.-Hugh Hanson avait été élu président du comité d'urbanisme de la Commission.

À l'affiche

AU SAINT-DENIS

"La Belle Andalouse", une splendide production en couleurs, mettant en vedette la ravissante Carmen Sevilla et Jorge Mistral, le héros du film "Le Droit de naître", prendra l'affiche dès samedi au Saint-Denis. Voilà une très belle comédie, tendre et souriante qui oppose, dans le cœur d'une femme riche et belle, l'amour divin et l'amour humain. Après une expérience de la vie de couvent, l'héroïne choisit le retour à la vie séculière et le mariage. Le stage de Carmen Sevilla au couvent est une source de "gags": malgré sa bonne volonté et le respect dû à la cornette qu'elle porte, la novice garde sa personnalité, sa malice et sa séduction. "La Belle Andalouse" est une véritable explosion de grâce... une œuvre toute enluminée d'entrain et d'allégresse. En matador, en danseuse et chanteuse de flamenco, en religieuse ou en écuylère, Carmen Sevilla reste toujours infiniment agréable à regarder (et à écouter). Elle joue avec beaucoup d'aisance et de pureté ce rôle de semi-religieuse à l'oeil brûlant. Jorge Mistral est un très beau médecin, au jeu sobre et convaincant.

Au même programme: "Lettre ouverte", une comédie de style réaliste sur la poursuite par un mari jaloux d'une lettre écrite par sa femme. On retrouve dans ce film de style qui consiste à montrer de petites gens simultanément aux prises avec des difficultés quotidiennes et avec des événements extraordinaires. Ce sujet est à base d'optimisme, et met en contact deux couples parisiens, deux couples appartenant à des classes sociales différentes qu'un événement amène à se connaître et bientôt à s'aimer. Dans ce nouveau film, Robert Lamoureux affirme définitivement sa qualité d'acteur. Geneviève Page, jeune et jolie comédienne qui s'imposera vite, est émouvante. Solange Certain est belle également et son naturel, ses réparties, sa simplicité lui procurent un succès personnel mérité.

AU CINEMA DE PARIS ET AU BIJOU

"Les Orgueilleux", un film d'une



A L'ELECTRA ET AU VILLERAY — Une scène du film "Trente secondes sur Tokyo" que l'on verra samedi en programme double avec une comédie de Laurel et Hardy, aux cinémas Electra et Villeray.

rare audace, prendra l'affiche dès samedi au Cinéma de Paris et au Bijou.

Par quelle aventure Georges, jeune médecin français, est-il devenu cette loque humaine, échoué dans un petit port du Golfe du Mexique? C'est un ivrogne paisible qui rend de menus services en échange d'un verre: il fait les commissions des filles de la maison close, porte les bagages et, le cas échéant, quand le patron se fait tirer l'oreille pour lui donner à boire, exécute une danse grotesque pour amuser les clients. Un jour, dans ce village, un autocar abandonne un couple de voyageurs inquiets. L'homme a été frappé d'un malaise subit assez grave. Il meurt peu de temps après. Sa jeune femme devrait se sentir désemparée dans ce village torride où elle est seule, sans argent, au sein d'une population dont la langue et les habitudes lui sont inconnues. Or elle n'éprouve aucun chagrin car au moment précis où son mari a rendu le dernier soupir, elle a rencontré Georges. Quel homme a-t-il été avant de devenir cet ivrogne? Pourquoi l'est-il devenu? Comment l'arracher à son vice? Voilà ce qui la préoccupe. Mais Georges refuse l'amour. Pourquoi? Il en veut à la jeune femme de ce sentiment superflu et gênant qu'elle a provoqué; il s'enfonçait encore plus dans son ivrognerie pour lui échapper. S'il croit échapper à l'amour, il n'échappera pas à son destin.

Réalisé avec une science consommée par Yves Allégret, ce film bénéficie d'une remarquable interprétation. Gérard Philippe a trouvé une nouvelle occasion de prouver son talent et sa composition d'homme dégradé, abaissé par le chagrin et l'alcool est en tous points excellente. L'émouvante Michèle Morgan suggère parfaitement les sentiments violents qui agitent son personnage.

A L'ALOUETTE

A partir de vendredi prochain, à l'affiche du cinéma Alouette, les spectateurs de Montréal pourront revoir, en français, cette fois-ci, avec des acteurs français, la réalisation grandiose du célèbre roman de Jules Verne, "Michel Strogoff". Ce sujet a toujours été attendu avec impatience par tous ceux qui ont lu le célèbre roman. Maintes fois exploité au cinéma américain,

cette histoire militaire et d'héroïsme du temps de l'invasion de la Russie par les Tartares, a été adaptée enfin à l'écran français.

La nouvelle sera certainement accueillie avec plaisir par les nombreux cinéphiles locaux qui ne manqueront pas de voir la présentation d'un sujet aussi fameux, aussi populaire. "Michel Strogoff" est le prototype de l'homme du devoir, du militaire qui ne recule devant rien pour remplir sa mission jusqu'au bout. C'est aussi une belle évocation des guerres d'autrefois en même temps qu'une passionnante histoire d'un courrier du Tsar. On la verra avec plaisir, tellement elle est attachante et variée.

Le grand réalisateur Ermoloeff a voulu que ce film soit grandiose et a pris ses dispositions dans ce sens. La mise en scène, la figuration, tout est riche et somptueux dans "Michel Strogoff". On dirait une fresque immense ayant pour fond de décor les steppes du pays des Tartares.

Pour un tel sujet, il fallait certainement une équipe d'acteurs de choix. Ermoloeff eut la main heureuse dans ce cas aussi, en recrutant Charles Vanel, Colette Darfeuil et Armand Bernard et Charpin pour la partie comique. Que dire maintenant de la partie de la figuration et du déploiement militaire? La charge des cosaques, l'attaque du radeau, la réception chez le chef Tartare, le palais des Tzars, autant de tableaux somptueux, d'une richesse inimaginable.

Au même programme, le cinéma Alouette présentera aussi "Maternité", un film mettant en vedette Françoise Rosay. Ce superbe drame a été décrit comme "un hymne au plus haut sentiment de l'âme".

Un programme double de tout premier choix.

Ferme forestière

TROIS-RIVIERES — L'Association Forestière Mauricienne Inc., a l'intention de planter cette année 13,000 pins rouges, à St-Louis-de-France, pour continuer le reboisement.

Ces pins rouges proviendront de la Pépinière de Berthierville et de Grandes Piles. Actuellement, il y a à St-Louis environ 55,000 pins rouges et épinettes blanches. Avec l'addition projetée, la plantation totale sera de 69,500 pins.

L'horaire du film

Ces cotes nous sont fournies par le Centre catholique du Cinéma de Montréal.

LOEW'S — "The Last Time I Saw Paris": 10.15, 12.30, 2.45, 5.00, 7.10, 9.25. Adultes.

PALACE — "There's no Business Like Show Business": 10.10, 12.25, 2.40, 5.00, 7.15, 9.35. Adultes avec réserves.

CAPITOL — "Drum Beat": 10.10, 12.25, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35. Tous.

PRINCESS — "Down Three Dark Streets": 10.20, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00. Adultes.

ORPHEUM — "The Other Woman": 11.15, 1.35, 4.40, 7.20, 10.05. Adultes avec réserves. "Devil's Harbor": 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.45. Tous.

ALOUETTE — "Le Bandit": 11.20, 2.00, 4.45, 7.25, 10.05. Adultes avec réserves. "Paris Express": 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.45. Adultes avec réserves.

ST-DENIS — "La Vie d'un Honnête Homme": 12.43, 4.32, 8.21. A déconseiller. "Ma Petite Folie": 2.19, 6.08, 9.57. Tous.

CINÉ DE PARIS — "Le Guérisseur": 11.00, 1.35, 4.20, 7.20, 10.10. Adultes.



MARCEL MARAIS, le grand mime international, le créateur de son personnage Bip dont vous pourrez voir les aventures sur la scène du Gesù du 15 au 26 février.

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

ENSEMBLE DE CHAMBRE A LA SALLE REDPATH. — Mardi soir, le 15 février, la Société de Musique de Chambre McGill présentera un concert voué à la musique de Bach, Telemann et Tansman. Le programme débutera avec le concerto Brandebourgeois de Bach no 6, écrit pour ensemble sans violons, c'est-à-dire pour 2 altos, 2 violes de gambe, un violoncelle, une basse et clavecin. Les autorités musicales parlent de cette œuvre comme la perfection dans cette forme particulière. Deux œuvres de Telemann suivront, un concerto di camera, pour flûte à bec et cordes avec Mario Duschekes comme soliste et un concerto grosso pour alto et ensemble qui sera joué par Steven Kondaks. Telemann était considéré comme le compositeur contemporain le plus distingué de Bach et Handel, et depuis quelques années on porte beaucoup d'intérêt à ses œuvres de musique de chambre. Le concert se terminera avec une suite brillante d'Alexander Tansman, "Triptych" pour laquelle le compositeur reçut le "Guggenheim Award" en 1931. Alexander Brott dirigera l'ensemble. Le concert aura lieu à 8 h. 15 p.m. à la salle Redpath, sur le terrain de McGill, en montant la rue MacTavish.

MICHELE BONHOMME ET BERNARD PINSONNEAULT. — Le club musical "Inter nos" reprendra bientôt ses activités. C'est la bonne nouvelle que nous ont donnée Bernard Tanguay et Rachel April, ses principaux directeurs. Comme par l'an passé, trois concerts auront lieu d'ici à mai. A la soirée du 1er mars, deux jeunes artistes de chez-nous, Bernard Pinsonneault, pianiste et Michèle Bonhomme, soprano, se feront entendre dans un récital conjoint. Tous deux récipiendaires des meilleures bourses octroyées au pays, leurs études les ont menés jusqu'à Londres où ils ont étudié plusieurs années. Le 21 décembre dernier, ils ont donné au Ritz-Carlton un concert de toute beauté. Nul doute que le club "Inter nos" prépare pour le 1er mars une autre belle soirée comparable à celles auxquelles il nous a habitués. Le concert aura lieu au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, rue Papineau.

COMPAGNONS ET PETITS CHANTEURS FONT UNE TOURNÉE COMMUNE. — Les Compagnons de la Chanson et les Petits Chanteurs à la Croix de Bois viennent de réaliser un projet qui fut longtemps à l'étude: celui de donner une série de concerts en commun dans les principales villes de France. Quand leur tournée, qui vient de débuter par trois concerts à la Salle Pleyel, s'achèvera le 1er mars prochain, le public de Paris et celui de 21 villes de province aura eu l'occasion d'applaudir les deux groupes les plus populaires de France, se présentant au même programme pour la première fois depuis les concerts qu'ils donnèrent ensemble à Paris en 1952. L'intérêt de cette présentation réside dans le fait qu'après avoir donné séparément plusieurs pièces de leur répertoire, les Compagnons et les Petits Chanteurs se réunissent en fin de programme, pour exécuter ensemble, sous la direction de Monseigneur Maillet, un certain nombre de morceaux préparés spécialement pour la circonstance, et qui furent répétés longuement au cours des nombreuses visites que les Compagnons firent aux Petits Chanteurs dans leur charmante maison du 17ème arrondissement. Cet automne les Petits Chanteurs à la Croix de Bois feront, sous la conduite de Monseigneur Maillet, leur tournée de 12 semaines à travers le Canada et les Etats-Unis. Ils donneront en particulier une série de concerts dans la province de Québec, fin septembre et début octobre. Les Compagnons de la Chanson sont eux aussi attendus en Amérique du Nord vers la même époque.

AU CERCLE JUIF. — Le Cercle Juif de Langue Française, 493 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, vous invite à sa prochaine réunion organisée en collaboration avec le Conseil de musique juive dans le cadre de la Semaine de la fraternité. Un programme de musique canadienne-française et juive vous sera présenté. Le groupe choral du temple Emanuel présentera des chansons juives. Un quatuor de Pères Jésuites, dirigé par le R.P. Roger Watier, S.J., se fera entendre dans un programme de chansons folkloriques canadiennes-françaises et de chants grégoriens. Le pianiste Samuel Levitan jouera des morceaux de musique canadienne-française et juive. M. Eugene Goldberger, de la congrégation Adath Israel présentera un programme de musique folklorique juive et israélienne. Cette réunion aura lieu lundi le 14 février 1955, à 8 h. 30, à l'Auditorium YM-YWHA (sir Mortimer B. Davis Building) 265 Avenue Mont-Royal Ouest, Montréal. Entrée gratuite.

ERGOR



A LA SCALA — Fernandel, l'impayable comique de l'écran français que l'on peut voir dans "Ali-Baba et les 40 Voleurs". On annonce une cinquième semaine à commencer samedi.

2e semaine PALACE

"THERE'S NO BUSINESS LIKE SHOW BUSINESS"

en couleur
Ethel MERMAN — Donald O'CONNOR

PRINCESS

A l'affiche

"DOWN 3 DARK STREETS"

Broderick Crawford — Ruth Roman

A l'affiche ORPHEUM

"THE OTHER WOMAN"

aussi

"DEVIL'S HARBOR"

LOEW'S

A l'affiche

"The Last Time I Saw Paris"

technicolor
Elizabeth TAYLOR — Van JOHNSON

A l'affiche CAPITOL

"DRUM BEAT"

en couleur

Alan LADD

ALOUETTE

A l'affiche

"LE BANDIT"

aussi

"PARIS EXPRESS"

SUR GRAND ÉCRAN SAINT-DENIS

A l'affiche

Jean Bretonnière dans

"MA PETITE FOLIE" et

Michel Simon dans

"LA VIE D'UN HONNÊTE HOMME"

2e SEMAINE

Cinéma de Paris

BIJOU

Jean Marais dans

"LE GUÉRISSEUR"

présenté par :

★ **Roland Legault**

Vedette de la T.V. et de la radio
Chanteur et animateur

★ **GILLES LETARTE**

Notre fameux comédien
La découverte du Casa Loma.

★ **LES TROIS GELENES**

Excellents danseurs et chanteurs !

★ **ZENA CHEEVERS**

Spécialiste de la danse à claquettes !

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE

Jacky Lee — Mons "Hot Piano"

Pour la première fois à Montréal !
Il est formidable !

• Marcel DORE
et son orchestre

• Tony
ROMANDINI
et son trio

Dimanche après-midi

"CHAMPAGNE HOUR"
avec ROSITA & DENO

Casa Loma

94 STE-CATHERINE EST

HA.2095

MONTREAL

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Ton inactif du marché et variations fractionnaires durant la matinée.

Durant la première partie de la séance aujourd'hui, les cours n'ont affiché aucune tendance définie dans un marché modérément actif. Les changements ont porté sur les fractions dans tous les groupes de valeurs. Distillers Seagrams a avancé de $\frac{1}{4}$ à $31\frac{1}{4}$ de même qu'International Nickel, à $60\frac{1}{2}$ et Power Corporation, à 52. Canadian Breweries, Gattineau Power, Imperial Oil et Shawinigan Water and Power ont avancé de petites fractions. Noranda Mines a glissé de $\frac{1}{4}$ à 83 et Asbestos Corporation a perdu $\frac{1}{4}$ à 38 $\frac{1}{2}$. Actifs mais inchangés étaient Bell Telephone, Great Lakes, Consolidated Smelters, Hudson Bay et Hiram Walker.

Des 269 émissions transigées hier, 91 ont haussé, 77 ont accusé des pertes et 101 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.49 à 48.48; services publics, 0.2 à 119.4; industriels, 1.5 à 250.3 et papeteries, 9.88 à 1,192.80. Les mines d'or ont baissé de 32 à 69.58. Le virement a compté 74,165 valeurs industrielles et 477,085 actions minières et pétrolières.



LA BANQUE D'ÉPARGNE de la Cité et du District de Montréal fait part de la nomination de l'hon. juge Gregor Barclay, ci-devant juge de la Cour du Banc de la Reine (Division d'appel), à son conseil d'administration pour succéder à M. R. H. Judah, décédé récemment.

Bourse de Toronto

TORONTO, 10. (P.C.) — Le marché a débuté à la hausse aujourd'hui et les gains, en certains cas, ont atteint jusqu'à \$3 dans des échanges actifs. Les services publics et les entreprises manufacturières ont dirigé le mouvement de hausse parmi les industriels. Ford "A" a monté de \$1 et Canada Cement a grimpé de \$3. Les métaux non ferreux et les aurifères ont poursuivi leur avance d'hier mais les pétroles de l'Ouest, à la hausse précédemment, ont accusé un peu de faiblesse.

Les valeurs d'uranium et les titres miniers bon marché s'échangeaient activement et à la hausse. Faraday, Lorado, Gunnar, Consolidated Denison et Cassiar ont progressé. Peace River Gas a gagné 25 cents à \$8.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 10. (P.C.) — Le dollar canadien a haussé de 1 32 de cent à une prime de 3 3/32 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling cotait \$2.78 5/16. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 2 31 3/32 pour cent, à \$0.97 1/32 en fonds canadiens, inchangé avec la fermeté d'hier. La livre sterling a baissé de 1/16 de cent à \$2.70.

Prix de l'or

LONDRES, 10. (P.C.) — L'once d'or fin était évalué aujourd'hui, en argent américain, sur le marché libre de l'or européen à \$35.04 à l'achat et à \$35.07 à la vente. Le prix de l'once de Troyes de l'or à la bourse londonienne des lingots était de \$35.26 5-6 251 shillings, 11 pence.

Cons. Fenimore Iron

Les "droits" de souscrire des actions additionnelles de Consolidated Fenimore Iron Mines Limited ont été mis sur le marché par la Bourse Canadienne, sous réserve d'enregistrement à la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Les actionnaires inscrits le 7 février ont droit à une action à \$2.20 (en fonds canadiens) pour cinq actions en portefeuille. Les "droits" expireront à une date qui sera annoncée plus tard. Le symbole de télétype est "CFN Rights".

	Haut	Bas	Ferm.
2525 Abitibi	25 1/2	25 1/2	25 1/2
225 Acadia	9 1/2	9 1/2	9 1/2
560 Algoma Steel	51	50	51
225 Aluminium	75 1/4	74 3/4	75 1/4
100 Alumina 4 pr.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
60 Alumina 5 pr.	107	106 1/2	107 1/2
50 A C Pulp pr.	54 1/2	54 1/2	54 1/2
550 Argus Corp.	21	21	21
10 Argus 4 1/2 pr.	107	107	107
350 Asbestos	39	38 1/2	39
200 Atlas Steel	14 1/4	14 1/4	14 1/4
200 Bathurst A.	59 1/2	59 1/2	59 1/2
1428 Bell Tel.	46	45 1/2	46
7379 Brazilian Trade	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1355 B A Oil	28 1/2	28	28 1/2
5 BC El 4 1/2 pr.	104 1/2	104 1/2	104 1/2
255 BC El 4 1/2 pr.	52	51 1/2	52
1255 BC Forest	9 1/2	9 1/2	9 1/2
80 BC Power	26 1/2	26 1/2	26 1/2
175 BC Tel.	45	45	45
200 Bruck B.	6 1/2	6 1/2	6 1/2
50 Bldg Prod.	45 1/2	45 1/2	45 1/2
250 Can Cement	151 1/2	147 1/2	151 1/2
25 Can Cement pr.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
230 C Iron Fdries	24 1/2	24 1/2	24 1/2
5 C Saffew 1 pr.	105	105	105
5 C Saffew 2 pr.	105	105	105
100 Can Sd 5 pr.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
1188 Cdn Brew	26 1/2	26 1/2	26 1/2
100 Cdn Canner	31	31	31
85 Cdn Car	21	20	21
320 Cdn Car A.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
4 C Celanese	23 1/2	23 1/2	23 1/2
50 C Celan 1 7/8 pr.	36	36	36
250 Cdn Chem	9 1/2	9 1/2	9 1/2
405 Cdn Indus	21 1/2	21 1/2	21 1/2
225 Cdn Loco	22	22	22
550 Cdn Oil	18	18	18
50 Cdn Oil Wts.	100	100	100
2783 C P R	29 1/2	29 1/2	29 1/2
255 C Petrofina	19	19	19
425 C Vickers	37 1/2	37	37 1/2
575 Cockshutt	7 1/2	7 1/2	7 1/2
200 Coghill	16	16	16
1085 C Smelters	32	31	32
100 Cons Textile	10	10	10
75 Cons Glass	27	27	27
25 Crown Cork	46	46	46
2145 Dist Seagram	31 1/2	31	31 1/2
650 Dom Bridge	19 1/2	19 1/2	19 1/2
105 Dom Fdries	29	29	29
100 Dom Glass	35 1/2	35 1/2	35 1/2
105 Dom Steel	17	17	17
3450 Dom Tar	10 1/2	10 1/2	10 1/2
775 Dom Textile	7 1/2	7 1/2	7 1/2
240 Dow	25 1/2	25 1/2	25 1/2
545 Du Pont	28 1/2	27 1/2	28 1/2
155 Electroflux	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1075 Fam Players	28 1/2	28 1/2	28 1/2
500 Foundation	21 1/2	21 1/2	21 1/2
1855 Fraser	27	26	27 1/2
395 Gattineau	28 1/2	28	28 1/2
475 Gen Dynamics	98	94	98
105 Gen Sd Wares	10 1/2	10 1/2	10 1/2
650 Gt Lakes	33 1/2	32	33 1/2
30 Gypsum	54 1/2	54 1/2	54 1/2
232 How Smith	30 1/2	30	30 1/2
230 Hudson Bay	59	59	59
25 Husky	77 1/2	77 1/2	77 1/2
370 Imp Oil	38	38	38
235 Imp Tob	11 1/2	11 1/2	11 1/2
50 Imp Tob 6 pr	7 1/2	7 1/2	7 1/2
890 Ind Accept	53	53	53
225 Int Bronze	4 1/2	4 1/2	4 1/2
459 Int Nickel	60 1/2	59 1/2	60 1/2
144 Int Paper	86	85 1/2	86
250 Int Pete	25	25	25
10 Int Utilities	37	37	37
75 Inter Pipe	29	28 1/2	29
203 Laurette A.	13	13	13
25 Laurette pr.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
30 Legare pr.	25	25	25
20 L S Law Pow.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
925 MacMillan B.	30	29 1/2	30
2150 Massey	9 1/2	9 1/2	9 1/2
225 McColl	33 1/2	33 1/2	33 1/2
5 Molsons A.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
25 Molsons B.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
250 Mtl Locom	18	18	18
5 Morgan	18 1/2	18 1/2	18 1/2
300 Nat Steel Car.	28	27 1/2	28
10 Niagara Wire	38 1/2	38 1/2	38 1/2
260 Noranda	83	82 1/2	83
165 Ogilvie	38 1/2	38 1/2	38 1/2
50 P se Hersey	68	68	68
175 Placer	32	32	32
570 Powell River	42 1/2	41 1/2	42 1/2
535 Pow Corp	51 1/2	51	51 1/2
565 Price	48 1/2	47 1/2	48 1/2
750 Prov Transp.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
75 Que Power	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1225 Royaltie	30	30	30
100 Royaltie pr.	66 1/2	66 1/2	66 1/2
150 St Law Corp.	66 1/2	66 1/2	66 1/2
257 Shawinigan	53	52 1/2	53
575 Shawin Rts	70	66	68
10 Shawin 4 pr.	51 1/2	51 1/2	51 1/2
10 Shawin 4 1/2 pr.	54	54	54
50 Sherwin W.	46	46	46

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
320 Ang Cdn Pulp.	39 1/2	38 1/2	39 1/2
1135 Anglo Nfld	11 1/2	11 1/2	11 1/2
5 Belding Cort	13	13	13
2115 Brown Co	16 1/2	16	16 1/2
40 Brown Co 1st pr	112	112	112
155 Can Sugar	22 1/2	22 1/2	22 1/2
125 Can Pack A.	39	39	39
115 Cdn Gen Inv.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
70 Cdn Marconi	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1000 Cdn Silk A.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
109 Celtic	14 1/2	14 1/2	14 1/2
100 Com Enter	11 1/2	11 1/2	11 1/2
2 Com Enter pr.	96	96	96
591 Cons Paper	65	64 1/2	65
75 Dom Engin	27 1/2	27 1/2	27 1/2
100 D Magnesium	14 1/2	14 1/2	14 1/2
135 D Oilcloth	34 1/2	34 1/2	34 1/2
500 Fleet	190	185	190
860 Ford	105 1/2	105 1/2	105 1/2
26 For Pow Sec.	55	55	55
25 I Paints pr.	25	25	25
250 Interstate A.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
115 Interstate B.	50	50	50
50 Inv Found	33 1/2	33 1/2	33 1/2
25 Melchers pr.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
25 Mersey Pap.	140	140	140
360 Minn & Ont.	54	53 1/2	54
35 Moore pr.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
150 Pow Cor 1 pr.	52	52	52
50 Pow Cor 2 pr.	66 1/2	66 1/2	66 1/2
100 S C Power pr.	141	140	141
25 Std Paving	29	29	29
25 Supertest	21 1/2	21 1/2	21 1/2
50 Tooke pr.	125	125	125
200 Trader Fin A.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
140 Tr Mt Oil Pipe	35	34 1/2	35
40 Union Gas	45 1/2	45 1/2	45 1/2
775 Watermans	12 1/2	12 1/2	12 1/2
100 Westell	22 1/2	22 1/2	22 1/2
25 Windsor Hotel	30 1/2	30 1/2	30 1/2
125 Woods	35	35	35

	Haut	Bas	Ferm.
775 Aconite	390	380	390
200 Algoma	16 1/2	16 1/2	16 1/2
500 Alta	9 1/2	9 1/2	9 1/2
14650 Aluminium	28	25	27
5200 Anacost	350	340	345
6000 Armore	8	7 1/2	7 1/2
3000 Arcot	43 1/2	43	43 1/2
3100 Atlas Sulph	33	30 1/2	32
4500 Baska	61	60	61
200 Beaucage	375	375	375
15500 Belle Chib	14	12 1/2	14
2025 Boreal	270	264	265
36700 Bouscadillac	14 1/2	13	13 1/2
1000 Bouzan	4	4	4
3200 Calumet Uran.	36	35	35
500 Carnegie	26	25	26
600 Cassiar	840	840	840
1500 Celta	10 1/2	9 1/2	9 1/2
7300 Cons C Cad.	7 1/2	7	7
19000 C Roche	9	8 1/2	8 1/2
500 D Asbestos	18	18	18
1600 E Sullivan	510	510	510
100 E Metals	74	74	74
500 E Smelts	210	225	210
200 Falconbridge	24 1/2	24 1/2	24 1/2
2500 Grandines	20	17 1/2	20
7000 Gui Por	60	55	60
200 Gunnar	15 1/2	15 1/2	15 1/2
300 Hollinger	17	17	17
1400 Inspiration	215	210	215
1500 Iso	44	43	43
1000 Jordan	28	28	28
1000 Kayman	12	11	11
8000 Kenmayo	5	4 1/2	4 1/2
200 Labrador	995	990	990
3000 Lafayette	9	9	9
500 Lake Dufault	128	125	125
1500 Laville	6	6	6
2000 Lingside	8	7 1/2	7 1/2
100 Lorado	370	370	370
500 Lovicourt	20	20	20
5 McIntyre	72	72	72
2000 Meta Uran	60	67	68
10000 Merrill	62	60	62
125 Mining Corp	18 1/2	18 1/2	18 1/2
22400 Mogador	95	85 1/2	95
34300 Molybdenite	143	125	139
2000 Nesbitt Labine	224	224	224
26500 N Harricana	33 1/2	32 1/2	33
500 New Marlon	21	21	21
1500 New Pacific	85	83	83
3500 New Santiago	5 1/2	5	5
1500 New Thorbold	52	51	52
1000 Nocana	12	12	12
100 Norinetal	410	410	410
2000 Obalski	18	18	18
2500 Opemiska	330	320	320
1500 Orphan	17	17	17
200 Pato	625	620	625
1000 Pershcourt	9	9	9
19500 Que Chib	26 1/2	24	25
7500 Que Copper	159	145	150
500 Que Nickel	124	124	124
11000 Que Smelt	13	12	12
50 Quemont	22 1/2	22 1/2	22 1/2
2000 Radore	113	108	113
4000 Royran	11 1/2	11	11
4000 Saco	41	41	41
1800 Sullivan	530	530	530
1500 Tazin	14	14	14
4000 Tibemont	5	5	5
1000 Torbrit	139	138	139
500 Un Montaub	32	32	32
200 Ventures	22 1/2	22 1/2	22 1/2
42500 Virginia	106	93	95
11000 Weedon	28	27	27 1/2
7500 Wendell	5	5	5
1000 W Tunstun	17	17	17

20 Jayrand	28	28	28
30 Kardard	12	11	11
30 Kenmayor	5	4½	4½
30 Labradore	995	990	990
30 Lafayette	9½	9	9
30 Lake Dufault	128	125	125
30 Lavallee	6	6	6
30 Langside	8	7½	7½
30 Larrado	370	370	370
30 Louvicourt	20	20	20
30 McIntyre	72	72	72
30 Meta Uran	69	67	68
30 Merrill	62	60	62
25 Mining Corp	18½	18½	18½
30 Megador	55	85½	95
30 Moiyhlenite	143	125	139
30 Nesbitt Labine	224	224	224
30 N Harrieana	33½	32½	33
30 New Marlon	21	21	21
30 New Pacific	85	83	83
30 New Santiago	5½	5	5
30 New Thurbola	52	51	52
30 Nocama	12	12	12
30 Normetal	419	419	419
30 Obahaki	18	18	18
30 Opemiska	330	320	329
30 Orchan	17	17	17
30 Pato	62½	620	625
30 Pershcourt	9	9	9
30 Que Chib	26½	24	25
30 Que Copper	159	145	150
30 Que Nickel	124	124	124
30 Que Smetl	13	12	12
30 Quemont	22½	22½	22½
30 Radore	113	108	113
30 Royran	11½	11	11
30 Sacoe	41	41	41
30 Sullivan	530	530	530
30 Tazin	14	14	14
30 Tiblement	5	5	5
30 Torbrit	139	138	139
30 Un Montaub	32	32	32
30 Ventures	22½	22½	22½
30 Virginia	106	93	95
30 Weedon	28	27	27½
30 Wendell	5	5	5
30 W Tungsten	17	17	17

Actif et profits plus élevés de Montreal Trust

En présentant le 65ième rapport annuel de Montreal Trust Company pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954, M. O.-B. Thornton, président, a souligné, à l'assemblée annuelle des actionnaires, le programme d'expansion exécuté par la compagnie en 1954 en vue d'améliorer ses services à ses clients et d'aménager des locaux suffisants pour loger un personnel de plus en plus nombreux.

A Halifax, la compagnie a acheté l'édifice Queen, tandis qu'à Regina, elle a pris possession des bureaux bien situés The Northern Trusts Company. Elle ouvre un nouveau bureau à Québec ce mois-ci pour faciliter l'expansion de ses affaires dans cette ville.

A la fin de l'exercice, l'actif total s'élevait à \$78,470,184, soit une augmentation de \$36,468,055. En outre, les successions, fiducies et agences qu'elle administre se sont accrues de plus de \$34,000,000.

Les dépôts en fiducie ont augmenté de \$35,504,172 pour se placer à \$68,433,797 au 31 décembre. Le bilan indique une forte liquidité, alors que l'encaisse se chiffre par \$10,933,064 et que les prêts à vue et les obligations du gouvernement fédéral ont une valeur négociable de \$43,900,000 environ. Cet actif liquide représente 80 p.c. de tout le passif envers les déposants.

Après déduction de \$651,043 pour l'impôt sur le revenu, il est resté un revenu net de \$704,248 ou l'équivalent de \$1.78 l'action, à comparer à \$544,343 en 1953.

Les actionnaires recevront, le 15 avril, un dividende trimestriel de 25 cents par action, plus un boni de 20 cents par action. En soulignant que le dividende régulier était porté de 90 cents à \$1 l'action, M. Thornton a rappelé que les institutions financières ont bénéficié de conditions très favorables en 1954, grâce surtout à l'activité et à la tendance de hausse des marchés des valeurs, mais il a fait remarquer qu'il ne sera peut-être pas possible de maintenir les revenus de la compagnie à ce niveau élevé en 1955, même s'il prévoit une année satisfaisante.

A l'assemblée annuelle, on a précisé que la valeur des actions de la compagnie s'établissait à \$23 l'action, soit une augmentation de \$2 par rapport à l'année précédente. En tenant compte de cette valeur accrue, le dividende régulier de \$1 l'action donnera un rendement de 4.35%.

Deux nouveaux administrateurs ont été élus: l'hon. Brooke Claxton, C.R., vice-président et directeur général au Canada de la Metropolitan Life Insurance Company, et M. D. E. Kerlin, directeur général de Montreal Trust Company. Les autres administrateurs ont été réélus.

Nécrologie

Les funérailles de M. Arthur Maillet, le doyen des pharmaciens de Montréal, décédé à son domicile, 1622, rue Saint-Hubert, à l'âge de 87 ans, ont eu lieu ce matin, en l'église Saint-Jacques.

M. Albert Gascon, P.S.S., vicaire à Saint-Jacques, a fait la levée du corps. Il a chanté le service funéraire, assisté de MM. Jacques Ménard, P.S.S., et Claude Blais, P.S.S., vicaires également, comme diacre et sous-diacre. Dans le sanctuaire, on remarquait le R. P. Léonide Barsalou, P.B. et M. le chanoine Paul Contant, aumônier de l'Association des détaillants en pharmacie. M. Camille Duquette a dirigé le chant de l'office. M. Roland Roy a touché l'orgue.

Les trois fils du défunt, MM. Georges-Etienne Maillet, Roland Maillet et Paul Maillet, conduisaient le deuil. Il y avait également ses petits-fils, Jean-Raymond Maillet et Gerald Timm; son beau-frère, M. Joseph Giroux; ses neveux, MM. Georges Bisson, Louis-Philippe et Emilie Bourbonnière, Léopold Senay et Me Alphonse Senay, notaire.

Trois landaus de fleurs ont précédé le cortège. On y remarquait MM. P.-H. Soucy, président du Collège des pharmaciens, Benoit Lajeunesse, vice-président du Collège, et Emile Coderre, le secrétaire, Georges Chalfour, président de l'A.P.D.M. Il y avait aussi MM. C.-A. Gervais, Louis Régulier, de Saint-Jean-sur-Richelieu, H. Bedard, Sarto Beaudoin, C. Boutin, Paul et O.-A. McDuff, Maurice Dubruille, M. Langlois, Ernest Dumezard, Jacques Aird, J.C. Cusson, Maurice Lamoureux, Gérard Turcotte, Roland Perron, Roland Simard, Roland Beaudre, Roland Richard, Roland Daminis, Léo Champagne, Gaston Pagé, Antoine Gervais, Marcel Sénécal, Louis Desloges, Paul Arcand, Richard Clément, Roméo Rivest, Jacques Choquette, J.-E. Ethier, L. Lacouture, Raoul Pinsonneault, Urie Prevost, Arthur Marchand et une foule d'autres.

Ogilvie Flour Mills

Les 15,673 actions ordinaires sans valeur nominale d'Ogilvie Flour Mills Co., Limited ont été inscrites à la Bourse de Montréal. Ces actions ont été émises en échange d'actions ordinaires de Lake of the Woods Milling Company, Limited, échanges effectués entre le 31 décembre 1954 et le 31 janvier 1955.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que selon l'acte des Compagnies du Québec, Avondale Corporation fera une demande pour autorisation de résilier sa charte. Montréal, 8 février, 1955.

(Signé) BOBROVE & BOBROVE, Procureurs de la requérante.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JEAN LOUIS LAROSE, marchand, des cités et district de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, durant la présente session ou à la suivante pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, AUGUSTINE DESJARDINS, ménagère, des cités et district de Montréal, pour cause d'adultère.

MONTREAL, ce 25 janvier 1955.

Jean-Paul MASSICOTTE, Procureur du requérant, 10 est, rue St-Jacques, MONTREAL.

DECORATIONS LIMITED

AVIS est par les présentes donné que Decorations Limited, une compagnie incorporée selon l'acte des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, demandera l'autorisation de résilier sa charte selon les termes de l'acte des Compagnies du Québec.

Daté à Montréal ce 7e jour de février, 1955.

DECORATIONS LIMITED

S. G. Dixon, Secrétaire.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que GRACE ELIZABETH SINCLAIR de Montréal, Qué., fera application au Parlement du Canada, à la présente session, la prochaine session ou à la session suivante dudit Parlement, pour un Bill de Divorce de son époux, JAMES PETERKIN, Jr. commis, de Montréal, Qué., pour adultère et désertion.

Daté à Montréal, le 7 février 1955.

GREENBLATT & GODINSKY, procureurs de la pétitrice.

660 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 333 — Montréal.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME BEATRICE MACDONALD STEWART, de la Cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, HUBERT MARTYN WILCOCKS PASMORE, de la Cité de Montréal, Province de Québec, administrateur retiré des affaires, résidant actuellement à Charlottesville, état de Virginie aux Etats-Unis d'Amérique, pour causes d'adultère et d'abandon.

Daté de Montréal, Province de Québec, ce 19e jour de janvier 1955.

HIBBARD & GRIGG

437 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q. Les Procureurs de la requérante.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FREIDA SCHECTER, de la cité et district de Montréal, comté de Hochelaga, Province de Québec, ménagère, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa prochaine session ou à sa session subséquente, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, AARON LUPOVITCH, coupeur, de la cité et district de Montréal, comté de Hochelaga, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 27 janvier 1955.

DAVID M. LACK

660 rue Ste-Catherine ouest, Suite 616, Montréal, Québec. Procureur de la requérante

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

On donne AVIS par les présentes que DAME VERONICA VERA BORDENIUK, ménagère, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa session présente, suivante, ou à une session ultérieure pour demander l'adoption d'un bill de divorce d'avec son mari WALLACE ALAN REIDT, administrateur, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, à cause d'adultère.

MONTREAL, 25 janvier 1955.

JACOBS et JACOBS,

Avocats de la Requérante, Edifice Craig City, Suite 400, 265 rue Radio ouest, Montréal, Qué.



SOUSSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au sous-signe et portant la mention: "SOUSSION POUR DEUX CHALANDES EN ACIER A AUTO-PROPELLION", seront reçues jusqu'à midi, le MARDI 15 FÉVRIER 1955, pour la construction de deux chalands en acier à auto-propulsion de 300' de longueur pour être livrés à Montréal (P.Q.).

Les plans, devis, conditions de travail, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent s'obtenir par les constructeurs de navires de bonne foi, capables d'exécuter le travail sur demande de l'acheteur général, ministère des Transports, édifice Hunter, Ottawa (Ontario), sur réception d'un chèque accepté fait payable à l'ordre du Receveur général du Canada au montant de \$25. Ce chèque sera retourné sur la remise des plans et devis en bon état.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie égal à dix pour cent (10 p. 100) du prix de la soumission, lequel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat d'une manière satisfaisante. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront retournés. Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS, Secrétaire.

Ministère des Transports, Ottawa (Ontario), le 28 janvier 1955.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 sous par mot minimum: 15 sous.

Semi-display sur semaine 8c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

HOMMES, FEMMES DEMANDES

COMMENT GAGNER \$1,000

A temps partiel, augmentez vos revenus en travaillant à la maison (36 façons différentes). Détails gratuits. Ecrire à:

HOME BUSINESS REG'D, (Dept. H.) C.P. 22, Station Hochelaga, Montréal, P.Q.

AGENTS DEMANDES

AVONS bons territoires à offrir. Vendeurs intéressés, mettez-vous immédiatement en communication avec nous pour réserver votre territoire. Bons produits — bonne commission. Succès assuré. Détails: "ITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

MEDECINS

MELILLO, Genito-urinaire, peau, sang, glandes, désordres sexuels, nerveux, (Impotence, complexe infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme), circonscription, rhumatisme, obésité, 151 Sherbrooke ouest, HA. 0356.

A. BRISEBOIS, M. Médecin — chirurgien gradué de l'Université de Paris: Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladie urinaires, veneriennes, diabète, goutte, obésité, 816, rue Sherbrooke est près St-Hubert, FR. 5252.

EDUCATION

COURS commercial spéciale par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casler 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalon, habit, paletot, refaites pour enfants HO. 8368, 4343 Papineau, Montréal.

A VENDRE

SET chaudières Stainless Steel 17 morceaux, 3 plus 18-8 pour cuisson sans eau, garanti \$85.00. Machines à coudre portatives de luxe électriques, garantie 20 ans, \$55.00. Tél. CL. 1171 ou écrivez à Case 149, "La Patrie", Montréal.

A nos représentants

Notre nouveau catalogue '55 de 100 pages, dont plusieurs sont en couleurs, est maintenant prêt et vous est mailé immédiatement. Il renferme plusieurs nouvelles montres et bagues à diamants "OPERA" en plus de maints nouveaux articles de bijouterie et pour cadeaux, à des prix toujours plus bas.

Aux futurs représentants

La porte est ouverte pour vous joindre à notre grande famille d'agents pour vendre à temps partiel ou régulier la ligne la plus complète et "la meilleure qualité" de bijoux au Canada. Vous êtes votre propre bourgeois et vous achetez au prix de gros, sans aucun capital investi. Demandez donc sans tarder notre catalogue gratuit et nos conditions.

Opera Diamond Co.

148 Station Youville, Montréal

(distributeurs en gros des montres, diamants et bijoux "OPERA")

Le chef se leva, marquant ainsi la fin de l'entretien. Mr Howarth en fit autant et quitta le cabinet.

— Et n'oubliez pas, surtout, que je dois lever l'ancre demain à huit heures, recommanda encore le chef.

— Je serai au rendez-vous, Sir.

La porte de la cabine se referma sans bruit derrière l'oncle Howarth. Alors le chef, décrochant le récepteur d'un petit téléphone accroché à la paroi de la cabine, ordonna:

— Allo!... Vous écoutez, Beeble?... Suivez l'homme qui sort d'ici et rapportez-moi ce que vous aurez vu, dès votre retour... All right!

Il raccrocha, se dirigea vers un coin du bureau et, ouvrant une cachette dissimulée dans la paroi, il en retira une petite bobine qu'il adapta aussitôt à un appareil. Quelques secondes s'écoulèrent, puis le bruit d'une porte qu'on ouvre se fit entendre. D'autres bruits se succédèrent encore et brusquement on entendit un bruit de voix:

— Où en sont nos affaires, Mr. Howarth?... Au mieux, au mieux, Sir... Voilà un bel optimisme ou je ne m'y connais plus... Mais encore faudrait-il savoir s'il est justifié... Très justifié, Sir...

Pendant plusieurs minutes, le chef resta suspendu aux bruits que l'appareil reproduisait fidèlement.

Feuilleton de la "Patrie"

KHALI-SINGH LE TERRIBLE

Grand roman d'amour et d'aventures

Par RENÉ VALENTIN

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

Puis, à l'arrêta, referma la porte de la cachette et grommela, en se frottant les mains avec satisfaction:

— L'enregistrement est parfait... Si un de ces jours Mr. Howarth cessait de nous donner satisfaction, j'ai là de quoi l'envoyer faire un tour dans l'autre monde aussi sûrement que s'il avait son billet de passage en poche...

Et sur ces mots, l'espion alluma un nouveau cigare.

II

OU L'ON APPREND A MIEUX

CONNAITRE Mr. Howarth quitta son chef, ses pensées étaient loin d'être folâtres.

Depuis plusieurs années qu'il travaillait sous ses ordres, c'était la première fois, à sa connaissance, qu'il se faisait aussi vertement remontrer.

Ce n'était pas pourtant, comme l'avait hypocritement insinué le

chef, qu'il stylait mal les agents qui travaillaient sous ses ordres; ce n'était pas non plus qu'il les choisit à la légère, ni qu'il les laissât s'endormir dans les délices de Capoue. Jamais encore, ses sous-ordres et lui ne s'étaient aussi pleinement dépensés. Et, en son for intérieur, il estimait que son chef avait été "un peu fort".

Cet homme ne se rendait-il donc pas compte que la mission qu'il lui avait confiée n'était pas de celles qu'on mène à bonne fin en quelques heures, voire quelques jours? Croyait-il donc qu'un gars de la trempe du major Lawrence était de ces imbéciles qui se laissent rouler aisément? Ou se figurait-il peut-être qu'on pouvait soudoyer un officier d'Etat-Major comme on achète la complicité d'une sentinelle?

La vérité, sans doute, était que le chef ne voulait rien voir de ces

difficultés, car non seulement il exigeait de lui dans un temps record la liste des effectifs des garnisons de l'Inde, mais encore des renseignements précis quant au nombre d'appareils de chasse, de reconnaissance etc...

Tout cela dans un délai de vingt-quatre heures!

Mr. Howarth, sous l'influence du regard volontaire de son chef, avait faibli. Il avait promis de lui procurer l'un et l'autre. A présent qu'il se retrouvait seul, il regrettait amèrement sa faiblesse maladroite: maintenant seulement il réalisait la véritable portée de l'engagement qu'il avait pris... maintenant qu'il était trop tard pour revenir en arrière! Ce que le chef lui avait laissé entendre, en mêlant "les autres" à leur conversation, il le savait depuis toujours.

Il ne se faisait pas d'illusions quant au sort qui l'attendait si, un

jour, il cessait de donner satisfaction. Mais il ne doutait pas non plus qu'avec un peu de diplomatie, un peu d'insistance, il aurait pu obtenir du chef un jour... deux peut-être de plus pour atteindre son but.

Tels étaient les reproches que Mr. Howarth s'adressait sans ménagement tandis qu'il gagnait à pas lents les hauteurs qui avoisinent Bombay. Depuis qu'il avait quitté le "Fire Fly", l'espion ne s'était pas retourné une seule fois, tant il était préoccupé par l'entretien qu'il avait en quelques minutes plus tôt. Pourtant, s'il avait tourné la tête, il n'eût pas manqué de remarquer la filature dont il était l'objet. Filature qui, s'il l'avait deviné, n'eût pas manqué de lui causer une forte désagréable impression.

Mais l'idée ne lui vint pas de regarder de près. A pas lents, il continua de gravir la pente qui grimpait entre une double rangée de coquettes villas, enfouies sous d'épais massifs de fleurs qui embaumaient délicieusement l'air ambiant.

Près du sommet, la route faisaient un coude brusque. Quand il y fut parvenu, l'espion s'arrêta et regarda, au-dessous de lui, le magnifique panorama qui s'offrait à ses regards.

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU



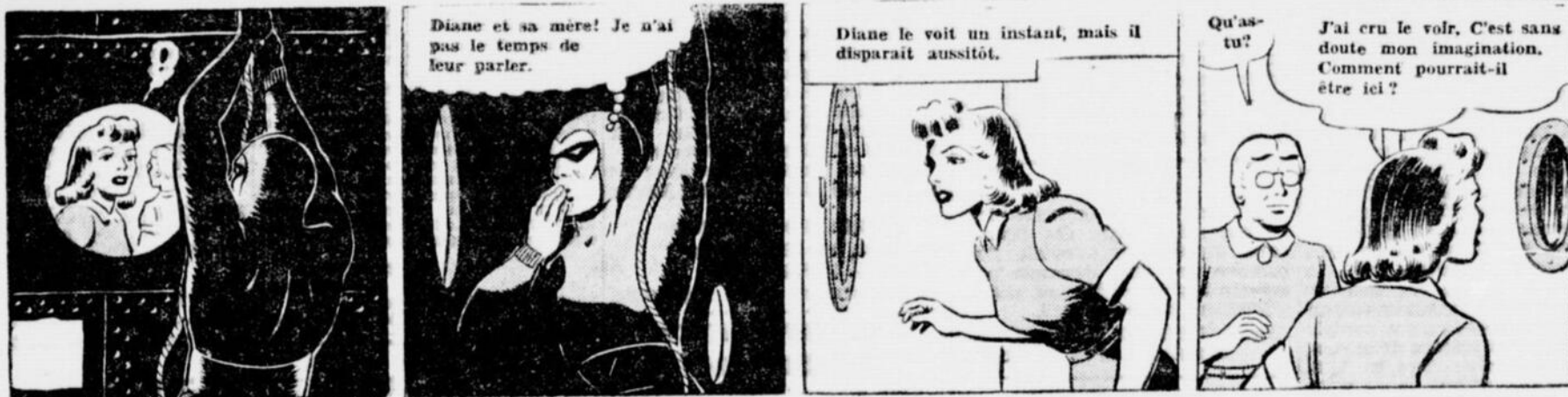
— Elle a quelque chose qui rend un célibataire ridicule.

TRAVERS AMUSANTS



LE FANTÔME

Elle a cru le voir



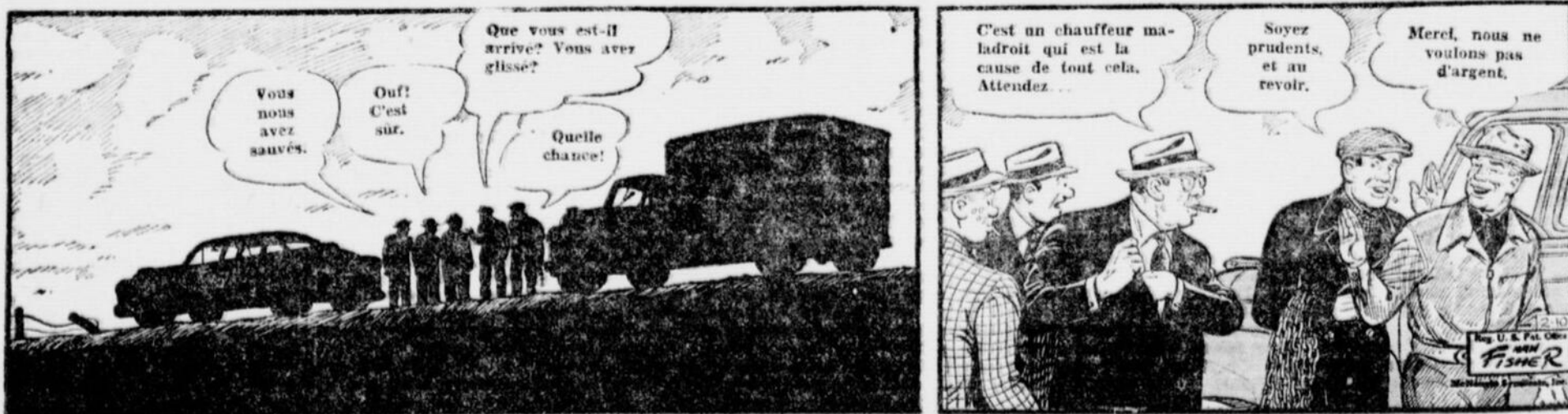
HOPALONG CASSIDY

Un homme attend...



JOS BRAS-DE-FER

Ils refusent la récompense



Le Coin BRIDGEURS

Afin de se parer contre les distributions déséquilibrées à l'atout, le déclarant en règle générale, doit chercher à couper du mort, quand ce dernier est court à atout, afin de garder dans sa main assez d'atouts pour dominer l'atout adverse. L'ignorance de ce principe fit perdre une manche au déclarant de la donne d'aujourd'hui.

Donneur : Nord

Personne vulnérable

Nord		Est	
♠ 8 4		♠ 10 9 6 3	
♥ D 10		♥ V 8 4 3	
♦ A R 9 6 2		♦ 10 8 3	
♣ A 10 7 5		♣ V 9	
Ouest		Sud	
♠ D 2		♠ A R V 7 5	
♥ A R 9 6 2		♥ 7 5	
♦ D 7 5		♦ V 4	
♣ D 8 2		♣ R 6 4 3	

Les déclarations :

Nord	Est	Sud	Ouest
1-♦ passe	1-♠	2-♥	
3-♠ passe	2-♠	3-♠	
3-♠ passe	4-♠	4-♠	

Ouest remporta les deux premières levées avec le roi et l'as de cœur. Ne voulant pas retourner d'une de ses couleurs commandées par la dame, il joua un troisième cœur, que le déclarant coupa du cinq de pique de sa main après avoir jeté un petit trèfle du mort. Sud joua ensuite l'as, le roi et le valet de pique, puis un petit carreau vers l'as du mort, qu'il fit suivre du roi. Il coupa ensuite de sa main un troisième carreau, puis il joua un petit trèfle vers l'as du

mort afin d'encaisser un carreau maître. Or, Est coupa, joua un cœur et Ouest remporta deux levées à cette couleur, ce qui fit chuter le déclarant d'autant de levées. Si le déclarant avait coupé du mort le troisième cœur d'Ouest, il aurait remporté trois levées à pique, deux à carreau, coupé un car-

reau, et, après avoir donné la main au mort, par l'as de trèfle, il aurait laissé Est couper le quatrième carreau, sur lequel il aurait jeté un trèfle. Il aurait enfin remporté les deux dernières levées grâce au sept de pique et au roi de trèfle. Contrat réussi plutôt que deux levées de chute !

Les victimes de la férocité humaine

NEW-DELHI — Le paradis de la grande chasse au fauve s'inquiète du dépeuplement d'un grand nombre d'espèces de bêtes et d'oiseaux en train de disparaître. Un comité

réuni dans les parvis de marbre de l'hôtel du gouvernement a recommandé la protection du rhinocéros à une corne, du léopard, du daim noir, de la gazelle, de la grande outarde indienne, etc. Les clubs qui exigent la grosse somme des millionnaires étrangers pour ces chasses seront mis à la raison.

TARZAN

La confusion regne, car les deux frères jumeaux s'accusent tous les deux d'être Tony.



— Peux-tu les reconnaître, Sue ? dit Tarzan. — Non, répond-elle, ils ne m'ont jamais intéressée.



— Je sais un moyen pour les reconnaître, dit Frank Garrey. Ecoute...

SHERLOCK HOLMES



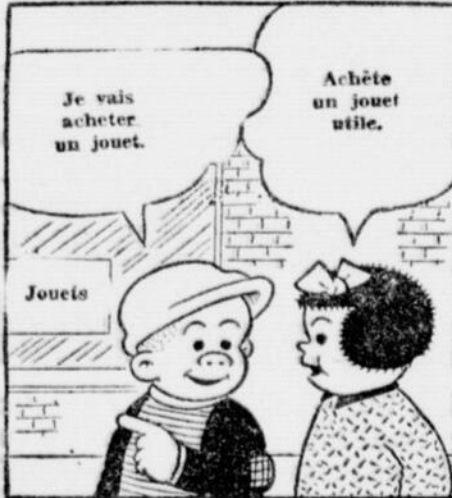
JEANNINE ET PATAUD



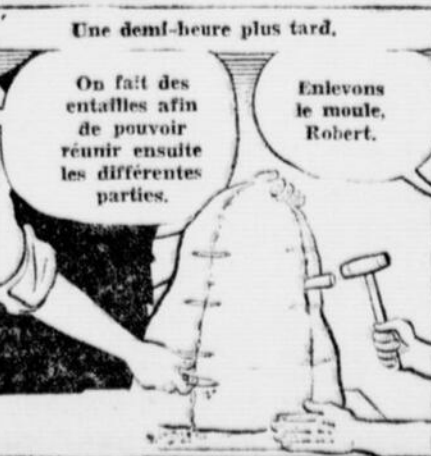
Une commande de 38 locomotives

Le Canadien National annonce qu'il a demandé 38 locomotives diesel qu'il affectera à la manoeuvre de ses trains de marchandises. Les commandes sont ainsi réparties : à la Canadian Locomotive de Kingston, 10 locomotives de 1200 c.v. ; à la Montreal Locomotive Works, 5 locomotives de 1000 c.v. ; à la General Motors Diesel Ltd de London, 23 locomotives de 1200 c.v.

PHILOMÈNE



ROBERT L'INTREPIDE



Narcisse Dompierre établit un record au Derby d'Ottawa

OTTAWA, 10. — (PCf) — Narcisse Dompierre, de Québec, un alerte musher de 35 ans, a gagné hier la première étape du derby international de chiens d'Ottawa en un temps record. C'était la première de deux étapes de 33 milles chacune.

Dompierre, qui a récemment gagné le derby de chiens de Québec, a conduit ses huit chiens à la ligne d'arrivée en deux heures, 39 minutes et 14 secondes, soit à une vitesse d'environ 15 milles à l'heure.

Aujourd'hui, Dompierre entreprendra la deuxième étape de 33 milles avec une avance de cinq minutes et demie sur son plus proche rival. Vingt-cinq attelages prennent part au derby.

Dompierre, qui conduit le même attelage de chiens bâtards et de retrievers depuis des années, était en 13e place lorsque les attelages ont pris le signal du départ, à des intervalles de cinq minutes. Il a franchi la ligne d'arrivée en troisième position.

Conduisant ses chiens sur une surface de neige glacée et dure, l'attelage de Dompierre a couvert l'étape en 21 minutes et 20 secondes de moins que le temps record établi l'an dernier par Ernest Brunet, de Pointe-Gatineau. Hier, Brunet s'est classé sixième.

Emile Martel, de Loretteville, en banlieue de Québec, le gagnant du derby de l'an dernier et de celui de 1951, est arrivé deuxième hier. Il a parcouru les 33 milles en deux heures, 44 minutes et 38 secondes, 11 secondes en avant du Dr Charles Belford, de Deerfield, Massachusetts.

Voici le classement, en ordre, de quelques-uns des autres concurrents :

En quatrième place, le Dr Roland Lombard, d'Auburndale, Mass., en 2:44.49; cinquième, Wilfrid Lépine, de Québec, en 2:54.29; sixième, Ernest Brunet, de Pointe-Gatineau; Fernand Telmoise, de Deschênes, Que., en 2:59.22.

Chez les dames, la meilleure des concurrentes a été Mme Jean Lane, de Lunenburg, Mass., dont l'attelage a fini en 12e place, avec un temps de 3:12.35, soit près de 26 minutes en avant de Mme Buntly Dunlop, de Burlington, Ontario.

Cinq dames sont inscrites dans le derby.

C'est le maire Charlotte Whitten, d'Ottawa, qui a donné le signal du départ, par un froid de dix degrés au-dessus de zéro.

Le tracé, le long du canal Rideau et à travers les champs, au sud de la ville, jusqu'à Bell's Corner, est le même que celui des années passées. Les attelages en lice parcourront encore le même trajet aujourd'hui, pour la deuxième étape.

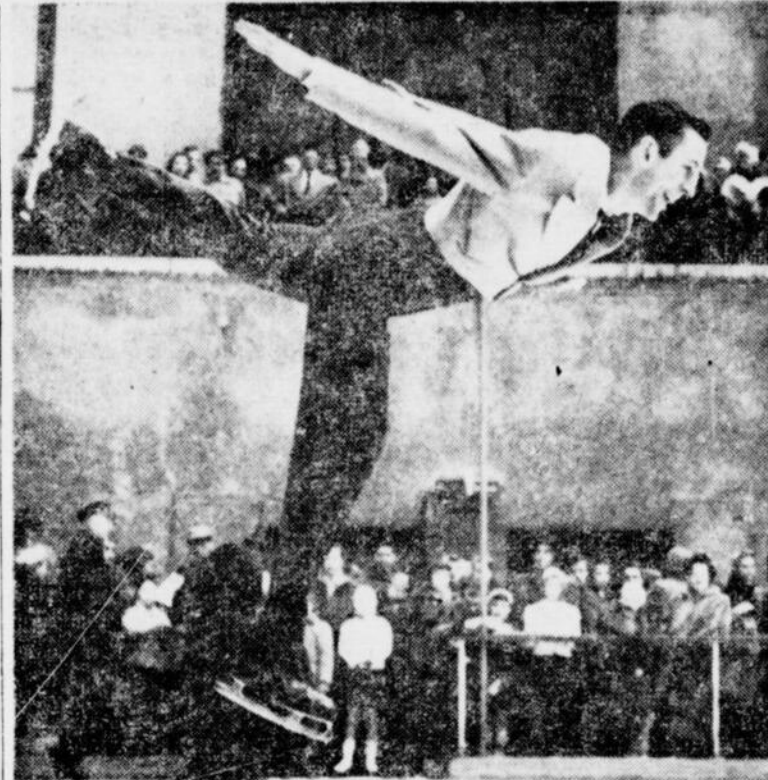
Le gagnant, celui qui aura conservé le meilleur temps pour les deux étapes combinées, recevra deux trophées et \$2,000 en argent et en marchandises.

Gala athlétique à l'Imm.-Conception

Pour la première fois depuis son ouverture en décembre 1951, le Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception présentera, en soirée de gala, les principaux sports qui visent à former, chez nos jeunes, l'athlète. "Soigner le corps, c'est déjà former l'homme", disait Emerson. Les dirigeants des Loisirs de l'Immaculée-Conception l'ont compris et veillent à donner à leurs habitués la formation physique qui les aidera à devenir des hommes. "Un esprit sain dans un organisme sain", répétaient les anciens.

Acrobates, boxeurs, culturistes, escrimeurs, leveurs de poids, lutteurs, se partageront un programme qui promet de faire sensation. Des noms d'athlètes fameux, représentants du Canada aux dernières Olympiques de Vancouver, voisineront avec ceux des meilleurs amateurs du Centre.

La prochaine édition du journal, donnera de plus amples détails sur cette soirée. On peut déjà se procurer des billets, au Secrétariat du Centre, au prix de \$1.00 et de \$0.75. Les enfants : \$0.35.



ALAN JENKINS, de Colorado Springs, donne une démonstration de l'habileté qui lui a valu le championnat mondial de patinage de fantasia l'hiver dernier. Jenkins défendra son titre prochainement.

Nouvelles de baseball

NEW-YORK, 10. — (PAf) — La direction des Giants de New-York a annoncé hier que ses quatre instructeurs réguliers: Larry Jansen, Herman Franks, Freddie Fitzsimmons et Frank Schellenback, ont signé leurs contrats pour la saison prochaine.

Jansen, un droitier de 34 ans, a été retiré de la liste des membres du personnel actif, la saison dernière.



LARRY JANSEN

re, mais la direction des champions du monde est confiante de le voir assez bien figurer au cours de la saison d'entraînement pour pouvoir lui offrir de revenir comme régulier la saison prochaine. C'est la raison pour laquelle elle l'a embauché en même temps que les autres instructeurs.

Jansen, qui a gagné 120 parties pour les Giants, depuis 1947 jusqu'à sa retraite, a été nommé instructeur des lanceurs la saison dernière, après qu'un mal de dos l'eût forcé à se retirer du jeu. Vers la fin de la saison, il a manifesté des signes évidents de rétablissement, et Léo Durocher, le gérant de l'équipe, songe depuis à le réinstaller comme joueur régulier.

Jansen a remporté 21 victoires en 1947, 23 en 1951. Durocher a déclaré que ce vétérinaire droitier aura toutes les occasions voulues, à l'entraînement, de retrouver sa forme.

NIAGARA FALLS. — Sal "The Barber" Maglie est le seul régulier des Giants qui n'a pas encore signé son contrat. Et, aujourd'hui, le vétérinaire lanceur droitier a déclaré qu'il attendait maintenant une offre plus intéressante de la direction.

Maglie, qui a remporté quatorze victoires la saison dernière, n'est pas un récalcitrant mais n'est pas satisfait du premier contrat offert.

Une rumeur circule voulant que Maglie songe sérieusement à abandonner le baseball s'il n'obtient pas

une augmentation de salaire de \$2,000. Maglie a touché \$32,000 pour ses services l'an dernier.

"Je ne songe pas sérieusement à la retraite mais je pourrais prendre cette décision. Je suis confiant cependant d'en venir à une entente avec la direction des Giants avant le début de l'entraînement du printemps", de dire Maglie.

Maglie a déclaré qu'il s'entraînait depuis déjà deux semaines et qu'il était en bonne condition physique. Le vétérinaire lanceur a admis que son bras l'a fait souffrir vers la fin de la saison l'an dernier. En 1953, Maglie a connu une piètre saison, remportant huit victoires et subissant neuf défaites. Mais il était alors handicapé par un mal de dos.

Maglie admet qu'il a trente-huit ans mais plusieurs experts soutiennent qu'il a dépassé la quarantaine.

BALTIMORE. — Cal Abrams, voltigeur des Orioles de Baltimore, a refusé le premier contrat offert et aujourd'hui il en a signé un autre commandant une substantielle augmentation de salaire. Le gérant général Art Ehlers a révélé qu'Abrams touchera environ \$16,000 pour ses services.

Avertissement de Frick aux magnats de baseball

NEW-YORK, 10. — (PAf) — Ford Frick, le commissaire du baseball, a averti hier les magnats du baseball qu'il considérera comme "préjudiciable" à ce sport tous propos au sujet de l'expansion des ligues majeures, jusqu'à ce que le temps soit venu d'agir bien spécifiquement en ce sens.

L'ordre de Frick, envoyé en particulier à tous les clubs majeurs comme "Avis no 5, re: expansion des ligues", a pour but de faire taire tous les officiels de clubs qui mentionnent, en public, des villes mineures et des dates d'expansion des majeures.

On a maintes fois rapporté que Frick est lui-même d'avis que l'expansion des majeures est inévitable, et rien n'indique qu'il ait changé d'idée. Il se repend cependant compte de tout le tort fait aux ligues mineures lorsque "leurs frères des grandes ligues se mettent à parler, à tort et à travers, de projets d'expansion".

La ligue Nationale a récemment annoncé qu'elle avait abandonné

Robert-Rougeau sont vainqueurs

Une foule nombreuse a assisté à la séance de lutte présentée, hier soir, à l'auditorium de Verdun. La finale était un combat par équipes. Le duo formé de Johnny Rougeau et Yvon Robert a vaincu celui de Ski-Hy-Lee et Don Lee. Rougeau a pris la 1ère chute sur Ski-Hy-Lee en 10.32 minutes. Ski-Hy-Lee a égalisé les chances en terrassant Rougeau en 9.02 minutes dans la seconde reprise. Dans l'engagement final, Rougeau a de nouveau battu Ski-Hy-Lee en trois minutes.

La semi-finale entre Manuel Cortez et "Cowboy" Len Hughes a été un "no contest" après 16.06 minutes. Le combat entre Mickey Gold et Skull Murphy a également été un "no contest" après 22 minutes. Herb Trawick a battu Ted Germaine en 17.20 minutes, tandis que Tony Angelo a vaincu Jim Nielson en 11.02 minutes dans la préliminaire.

Baker knockoute James à la 2ème

BALTIMORE, 10. — Bob Baker, colosse négre de Pittsburgh, a knockoute Willie James après 2 minutes et 50 secondes de la deuxième ronde d'un combat qui devait en durer 10, hier soir.

Baker, qui pesait 219 1/2 livres, n'a pas même eu le temps de se réchauffer à la première ronde et c'est James, 207 livres, qui a eu l'avantage avec ses coups précis. Il atteignit Baker à la tête avec de bons directs de droite, et des crochets de gauche.

Baker, irrité par les coups, fut plus agressif à la deuxième et il s'assura la victoire avec une série de durs droites à la mâchoire. L'arbitre Benny Goldstein a compté les 10 secondes alors que James était sur ses genoux, au plancher.

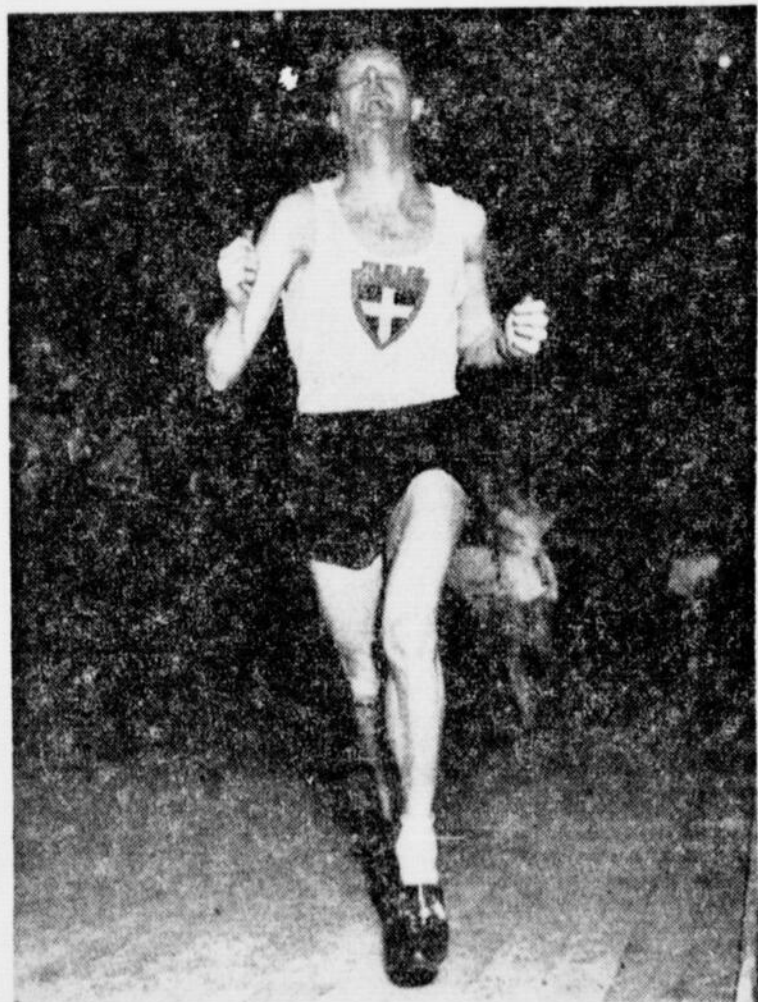
Bédard et Fontana éliminés à Paris

PARIS, 10. — Bob Bédard, de Sherbrooke, et Don Fontana, de Toronto, les seuls deux inscrits canadiens dans les simples pour hommes du tournoi de tennis intérieur de France, ont été éliminés dans des défaites-surprises.

Fontana a baissé pavillon en troisième ronde contre J.-C. Molinari, de France, tandis que Bédard a perdu contre Henri Pelizza, aussi de France.

Hugh Stewart, de Californie, a atteint la semi-finale en éliminant Kurt Nielson, du Danemark. Budge Patty a aussi atteint cette ronde en l'emportant sur Pelizza, 6-3, 6-2 et 6-2.

000 pour ses services. Abrams a été le meilleur frappeur du club la saison dernière avec une moyenne de .293.



GUNNAR NIELSON, l'as coureur danois, arrive au fil pour établir un nouveau record mondial pour le mille sur une piste intérieure au tournoi Millrose, à New-York. Nielson a couru la distance en 4.03.6 minutes, abaissant d'une demi-seconde l'ancien record établi par Wes Santee la semaine précédente à Boston. Derrière Nielson, on aperçoit Santee et Fred Dwyer qui se bousculent, tentant de s'assurer la deuxième place. Dwyer a devancé Santee, mais il a été disqualifié.

Marciano mettra son nez à l'épreuve mardi

NEW-YORK, 10. — (PAF) — Le nez d'un million de dollars de Rocky Marciano doit être mis à l'épreuve mardi prochain, en pleine vue des représentants de la presse et de la radio, mais Al Weill, le gérant du champion mondial des poids-lourds, n'attendra pas jusqu'à cette date pour constater lui-même dans quel état se trouve l'appendice nasal de son protégé.

"Je me rendrai à Grossinger, où Rocky est à l'entraînement, et je verrai moi-même, avant la fin de



Rocky MARCIANO

la semaine, dans quel état il a le nez," a déclaré Weill, lors d'un interview.

"Nous n'avons pas signé de con-

trat pour aucun combat," a ajouté le gérant du champion, "Vous avez pu lire dans les journaux que nous nous sommes engagés à une rencontre contre Don Cockell, de Grande-Bretagne, mais rien en ce sens n'a encore été fait."

Marciano s'est fait fendre le nez par Ezzard Charles, en septembre dernier. La blessure est refermée, mais il reste une cicatrice rouge sur le nez. Marciano déclare qu'il ne ressent aucune douleur, mais Weill ne veut pas le laisser se battre avant que le fameux nez ait été mis à l'épreuve.

Mardi, en présence des journalistes, Marciano boxera trois ou quatre rondes contre Keene Simmons, un de ses partenaires d'entraînement réguliers. "Si tout est en ordre", a déclaré Weill, "Rocky livrera deux ou trois combats d'exhibition avant de se battre pour la défense de son titre."

Weill a fait remarquer que Marciano a défendu son championnat deux fois l'an dernier. "Si le nez est en bon état", a-t-il ajouté, "il le défendra deux autres fois cette année."



VAINQUEUR DU TROPHÉE DODDS. — Le club de ballon au panier De LaSalle a défait McGill, 75 à 69, hier soir, au gymnase du Mont-St-Louis, pour remporter le trophée Dodds pour une deuxième année consécutive. On remarque sur la photo, en plus du révérend frère Philippe-Alexandre, les joueurs Jim Matchett, Rémi Lussier, Gerry Lafferty, Dick McKay, Ray Watkins, Doug Sauer, Phil Memkin, Steve Holie, Frank Layden, Jim Heffernan, Jocky Walker, coach; Jim Hatkinson, ass.-coach, Pierre Brisebois, gérant, et John Durack, entraîneur. Vic Ric Laddson était absent.

Au collège Roussin

Le festival Roussin est maintenant chose faite, mais le Frère Ernest, toujours dévoué, a organisé une semaine olympique pour ses collégiens.

Hier soir, une partie de hockey mettait aux prises les finissants de commerce connus sous le nom de "Torpedos" et ceux de science.

Grâce aux magnifiques stratégies de leur gérant, Jacques Lefebvre, les Torpedos ont remporté une victoire de 6 à 3. La publicité tapageuse faite autour de ce club était donc bien fondée. Se sont distingués pour les Torpedos: R. Lalonde, C. Lachapelle et R. Strasbourg. Normand Perth, assistant gérant, s'est bien acquitté de sa tâche. Mentionnons aussi le beau travail de Jimmy Chulak, Raymond Gravelle, Bernard Théorêt.

L'annonceur officiel était Maurice Corriveau et la publicité était sous la directive de C. St-Jean.

HOLLYWOOD. — Les Stars d'Hollywood de la ligue de la Côte du Pacifique ont mis sous contrat un jeune lanceur de dix-huit ans, Bob Wade. Wade se rapportera à l'entraînement des Pirates de Pittsburgh le 15 février. Avec le club de l'Université High, Wade a retiré 59 frappeurs au bâton en trente manches la saison dernière.

L'U.A.A. organisera les Golden Gloves de 1955

Les Golden Gloves, le tournoi de boxe amateur le plus important de l'année, seront organisés en 1955 sous les auspices de l'Union Athlétique Amateur du Canada, section de boxe de Québec.

La date des finales, qui auront lieu soit au Forum ou à l'Auditorium du Mont-St-Louis n'a pas encore été décidée, mais une assemblée générale de tous les clubs de boxe et des instructeurs aura lieu demain soir, alors que tous les détails d'organisation seront complétés.

On choisira alors la date pour le début des éliminations ainsi que celle des finales. Dennis White, surveillant de la boxe dans la province de Québec, a déclaré qu'il serait de la plus haute importance que tous les clubs soient représentés à cette réunion importante.

De LaSalle conserve le trophée Dodds

Le club de ballon au panier De LaSalle (Mt-St-Louis) a conservé le trophée Dodds, hier soir, en triomphant des Redmen de l'Université McGill, 75 à 69. Ce trophée est emblématique du championnat senior "A" de Montréal.

Phil Fleurquin a brillé pour De LaSalle en comptant 25 points. Steve Holie a compilé un total de 22 points et Vic Richardson, 16.

Pour McGill, Duplessis a obtenu 26 points, Mikalacki, 11, et Zom-mers 10.

Hershey 4; Cleveland 3

Première période

1-Hershey: O'Brien (Kullman, Pietsch)	0.27
2-Cleveland: Olson (Glover, Gordon)	1.20
3-Cleveland: Karrys (Lund, McLellan)	1.52
4-Hershey: Heinrich (O'Brien)	11.16
5-Hershey: Fisher (Parker, Wilson)	15.05
Punitions: Ford, Kraftcheck.	

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Glover, Teal, O'Brien.

Troisième période

6-Cleveland: McLellan (Sommer, Olson)	5.20
7-Hershey: Fisher (Parker, Whitney)	8.13
Punitions: Corcoran, Smith, Karrys.	

Festival sportif annuel des écoles supérieures à Verdun

Le douzième festival annuel des Ecoles Supérieures de Montréal aura lieu à l'Auditorium de Verdun, dimanche après-midi de 12 h. à 5 h. 30.

Toutes les écoles faisant partie de ce circuit seront représentées ainsi que les nouvelles écoles supérieures: Meilleur, Louis-Hébert et Christophe-Colomb.

L'ouverture officielle a été fixée à 2 h. et sera marquée par une joute entre deux puissantes équipes: le St-Viateur et le Richard de Verdun. L'autre joute mettra aux prises le Chomedey de Maisonneuve et le St-Stanislas. Une victoire donne une avance de huit points pour le trophée Barrette, emblème du championnat du festival.

Plusieurs trophées seront de nouveau mis en jeu cette année dont celui du Mont-St-Louis attribué au vainqueur de la course du mille et le trophée Raymond pour la course à relais.

Plusieurs attractions variées apporteront à cette fête sportive une note gaie et vraiment reposante.

Voici d'ailleurs le programme détaillé de cette fête sportive:

12.30 h.— 1: 1ère période: C.-Colomb; Louis-Hébert; Meilleur

12.50 h.— 2: Course des 10es des mêmes écoles (3 tours)

1.00 h.— 3: 2e période: les mêmes écoles

1.20 h.— 4: Courses à relais pour les mêmes écoles

2.00 h.— 5: Ouverture officielle 1ère période: Saint-Viateur vs Richard

2.30 h.— 6: Attraction: Mlle J. Roberts (gagnante du 1er prix au concours des majorettes des E.-U.)

2.40 h.— 7: Course d'un mille pour le trophée Mont-St-Louis.

2.50 h.— 8: 2e période: St-Viateur vs Richard.

3.20 h.— 9: Les acrobates Ray & Yo.

3.30 h.— 10: Course des 10es-11es-12es.

3.45 h.— 11: 1ère période: Chomedey vs St-Stanislas.

4.16 h.— 12: Attraction: L'as des cerceaux: Howard Nichols.

4.30 h.— 13: Course à relais pour le trophée "Raymond".

4.45h.— 14: 2e période: Chomedey vs St-Stanislas.

5.15 h.— 15: Présentation du trophée 2 "Jean Barrette".

Mont St-Antoine reste en fête

Le Mt-St-Antoine et l'Ecole Technique de Montréal ont toutes deux remporté une victoire chacune, lors du programme double disputé dans la Ligue de ballon-panier des Ecoles de l'enseignement spécialisé à la Palestre Nationale.

Dans la première joute, le Mont-St-Antoine a conservé son avance de 2 points en défaisant l'Ecole Technique de Montréal par le compte de 45-39. Raymond Brochu, le premier compteur de la Ligue a conduit son club à la victoire en enregistrant 23 points. Robert Choquette de la même équipe en a également compté 18. Chez les perdants, Nick Lavastie a enregistré 22 points et Gilles St-Charles, 12.

Dans la deuxième joute, l'Ecole Technique de Montréal est montée en 2e position, sur un pied d'égalité avec la section Ouest des Ecoles d'arts et métiers de Montréal, en défaisant cette dernière par le compte de 36-22. Roman Schujko, de l'Ecole Technique de Montréal, a enregistré 13 points. Jean-Paul Morel, de la même équipe en a également compté 10. Chez les perdants, les compteurs furent Gerry Stien, 12 points et René Milaknis, 8 points.

Mardi soir prochain, la Ligue de ballon-panier des Ecoles de l'enseignement spécialisé présentera un autre programme double en la Palestre Nationale.

PHILADELPHIE. — Les Phillies de Philadelphie ont mis sous contrat le lanceur Tom Casagrande et le voltigeur Bob Bowman. Casagrande a remporté six victoires et subi deux défaites avec le club Louisville de l'Association Américaine l'an dernier. Bowman, âgé de 23 ans, a cogné vingt circuits et a conservé une moyenne au bâton de .282 avec les Chiefs de Syracuse de la ligue Internationale. Dix-sept joueurs ont maintenant accepté les offres de la direction.

L'emblème DE LA SUPRÉMATIE

Dow ne produit que ce qu'il y a de mieux

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener

Dewsbury ne jouera pas contre Québec ce soir

Le Royal tentera d'améliorer sa position dans le classement des clubs de la ligue Québec, ce soir, alors qu'il rendra visite aux As dans la Vieille Capitale. Le club de Pete Morin pourrait en effet rejoindre les As de Jack Toupin en deuxième place en l'emportant.

Les As ont joué trois parties de moins que le Royal et une victoire ce soir mettrait pratiquement fin aux espoirs du club de Morin de reprendre le terrain perdu.

Jack Gelineau, qui a réussi un blanchissage à sa première partie



AL DEWSBURY... blessé

avec les As contre le Shawinigan Falls, dimanche dernier, sera probablement dans les filets du club de Jack Toupin ce soir. Claude Evans, l'ancien gardien de buts du Royal, est toujours avec les As et il se peut que Toupin l'utilise ce soir. Evans a été formidable lors de la dernière visite des As à Montréal.

Le Royal vise toujours le deuxième rang mais devra surveiller les Saguenéens de Chicoutimi qui s'avèrent menaçants. Les Braves de Valleyfield devront connaître une

fin de saison exceptionnelle pour espérer participer aux séries éliminatoires.

Les clubs Royal et Québec se livreront une lutte serrée pour la deuxième place, tandis que les Cataractes de Shawinigan Falls de Roger Léger sont virtuellement assurés du premier rang.

Le pilote Pete Morin utilisera le même alignement ce soir à Québec. Ce qui signifie que Paul Masnick formera encore un trio avec Eddie Mazur et Ike Hildebrand. Masnick a été le héros de la victoire dimanche à Chicoutimi et Morin espère que Mazur secouera prochainement sa léthargie.

Kelly Burnett, le meilleur compteur du circuit, formera encore le trio le plus efficace du Royal avec Orval Tessier à gauche et Lulu Denis à droite. Ray Laplante sera au centre de la troisième ligne avec Skippy Burchell à l'aile gauche et Gary Blaine à l'aile droite.

Pete Morin compte actuellement sur six joueurs de défense et l'un d'eux sera au repos ce soir. Ce sera probablement Al Dewsbury qui a été blessé lors de la pratique hier. Les autres joueurs de défense sont: Ernie Roche, Roland Rousseau, Glen Harmon, Bownass et Bill Shvets.

Le Royal jouera ensuite à Valleyfield dimanche et sera de retour au Forum mardi soir prochain avec les Cataractes de Shawinigan Falls comme visiteurs.

Ce soir, une autre partie sera présentée. Les Saguenéens de Chicoutimi visitent les Braves à Valleyfield.



LE FESTIVAL ANNUEL des écoles catholiques de Lachine se déroulera vendredi soir à l'Aréna municipal, alors que dix écoles des deux commissions scolaires locales prendront part aux courses et concours élaborés pour la circonstance. Ci-haut, les joueurs de l'Ecole Supérieure Piché qui sont de g. à d. 1ère rangée: Robert Dagenais, Jean-Guy Lavie, Claude Lalande, Claude Lussier, Maurice Picard, Pierre Destorges. 2e rangée: Frère Alfred, E.C., entraîneur; Wilfrid Boyer, Robert Peladeau, Claude Lecompte, Paul-Emile Vallée, Pierre Dupuis, Frère Emilien, E.C., assistant-entraîneur. 3e rangée: Jacques Bibeau, Jean Couillard, Roland Lebeau, capitaine; Jean Leclair, Denis Dauphin, Rhéal Bélanger, Yvon Sévigny.

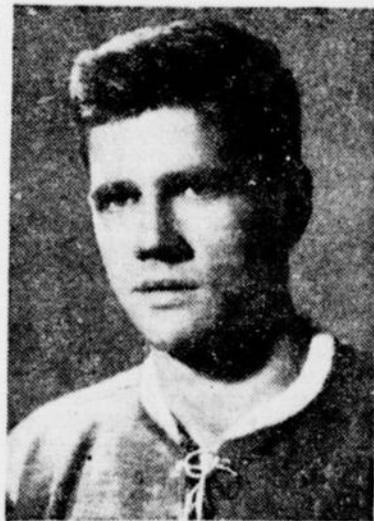
Goyette en vedette dans la ligue Internationale

Les Mohawks de Cincinnati continuent de mener le bal dans la ligue de hockey Internationale des Etats-Unis en détenant une avance de dix-neuf points en première position. Six de leurs joueurs figurent parmi les dix premiers compteurs de la ligue.

Phil Goyette occupe la première position des compteurs avec 35 buts et 37 assistances pour un total de

Reggie Grigg, 46 points, et Garry Edmundson, 44 points.

Goyette, un joueur de centre, mène la ligue pour les buts et les assistances.



PHIL GOYETTE

72 points. Le joueur-gérant Rolly McLennan prend la troisième place avec 57 points. Denis Boucher suit avec 56 points. Les trois autres dangereux compteurs du Cincinnati sont Barry Thorndycraft, 50 points,

COMPTEURS

	B	A	Pts
Goyette, Cincinnati	35	37	72
Horvath, Johnstown	25	35	60
McLennan, Cincinnati	21	36	57
Boucher, Cincinnati	25	31	56
Hall, Johnstown	16	35	51
Thorndycraft, Cincinnati	17	33	50
Hayes, Grand Rapids	17	32	49
Grigg, Cincinnati	21	26	47
Edmundson, Cincinnati	17	27	44
Drysdale, Fort Wayne	16	25	41

Edmonton engagerait le centre Burris

EDMONTON, 10-(B.U.P.) — Les Eskimos d'Edmonton de la Conférence de football de l'Ouest sont en négociations avec Kurt Burris, centre de l'équipe de l'Université Oklahoma et membre de l'équipe "All-America".

La direction du club a refusé de faire une déclaration au sujet de Burris, car elle n'annonce jamais l'engagement d'un joueur avant qu'il ait apposé sa signature à un contrat.

Pittsburgh 5; Providence 1

Première période

1-Pittsburgh: Hannigan (Tingren, Hassard)	1.02
2-Pittsburgh: Barbe (Bailey, Solinger)	19.47
Punitions: Rhéaume, Branigan, Bédard, Egan.	

Deuxième période

3-Providence: Davies (Ross, MacNeil)	12.00
Punitions: Branigan, Rhéaume.	

Troisième période

4-Pittsburgh: Solinger	10.48
5-Pittsburgh: Rhéaume (Solinger, Barbe)	11.31
6-Pittsburgh: Hassard (Hannigan)	19.02
Punitions: Robertson, Hassard, Scherz.	

Buffalo 10; Springfield 5

Première période

1-Buffalo: C. Blair (Pilote, Pennell)	8.07
2-Springfield: Anderson	11.03
3-Buffalo: Wharram (Gamble, Hayden)	19.46
Punitions: Tottle, Raglan, Pilote.	

Deuxième période

4-Buffalo: Babando (D. Blair, Slowinski)	4.22
5-Buffalo: Hayden (Wharram)	5.34
Punitions: Wright, (majeure), Lowe (majeure).	

Troisième période

6-Springfield: Boone (Leier, Summers)	0.38
7-Buffalo: Jankowski	1.37
8-Buffalo: Gamble (Wharram, Hayden)	5.19
9-Buffalo: Gamble (Hayden, Sullivan)	5.38
10-Springfield: Atanas (Lowe, Tottle)	9.18
11-Buffalo: Jankowski (Pennell, Pilote)	13.06
12-Buffalo: Slowinski (Babando, D. Blair)	13.30
13-Buffalo: Babando	13.43
14-Springfield: Leier (Anderson, Boone)	14.19
15-Springfield: Lowe (Hastings, Currie)	17.24
Aucune punition.	

Nouvelle vedette Molson "LA BIÈRE DORÉE"

"Légèreté" et "pleine saveur"



ELLE EST LÉGÈRE!

Votre bière doit être légère?

Goûtez à la Bière Dorée de Molson!

Votre bière doit être savoureuse? Vous pouvez vous

fier à l'étiquette de la bière dont Léodora est le symbole!

MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

Ligue Métropolitaine

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Pierre Séguin, Roussin	31	16	47
Bob Boucher, Verdun	20	21	41
Bill Carter, Hochelaga	16	24	40
André Dufresne, Lakeshore	17	19	36
Gaston Renaud, Hochelaga	22	9	31
Claude Richard, Verdun	15	16	31
Guy Tessier, Lakeshore	14	16	30
Guy St-Amant, Roussin	14	15	29
Hector Willis, Lakeshore	13	16	29
Vic Rainville, Verdun	8	21	29
Gérard Guertin, Roussin	4	21	28
Paul Blouin, Roussin	11	15	26
Fred Morris, Verdun	16	10	26
C. Racine, Maisonneuve	16	9	25
Terry Gray, Verdun	14	11	25
Yves Sarrasin, Hochelaga	12	13	25
Dan Dyer, N.D.G.	9	16	25
Bob Courcy, Verdun	17	6	23
Bob Marquis, Verdun	13	10	23
Bob Carrière, Lakeshore	11	12	23
Jacques, Forest, Mais.	7	16	23
Dave Brown, N.D.G.	14	8	22
W. Watkins, Verdun	6	16	22
G. Lynn, N.D.G.	12	8	20
J. Contant, N.D.G.	11	9	20
Ralph Backstrom, Verdun	11	9	20
Marcel Burns, Maisonneuve	10	10	20
Réjean Lalonde, Roussin	8	12	20
R. Labrosse, Roussin	5	15	20
C. Samson, Maisonneuve	4	16	20

Deux parties dans la ligue Laurentienne Junior ce soir

La ligue de hockey Laurentienne Junior du gérant général Paul-Emile Charbonneau présentera son avant-dernier programme double de la saison, ce soir, au Centre Sportif, alors que, dans la première partie à l'affiche, le Collège Laval fera face aux Loisirs St-Eusèbe.

Ces deux équipes se sont toujours disputé des joutes enlevantes au possible et il sera intéressant de les voir à l'œuvre. Le collège Laval, qui est assuré de terminer la saison en troisième position, compte dans ses rangs un fameux trio. En effet, la ligne formée de Lagacé, Lesage et Landry a fait fureur durant toute la saison et les trois membres de cette ligne ont été choisis sur l'équipe d'étoiles du circuit.

Le St-Eusèbe ne se laisse cependant pas intimider par le record du collège Laval et l'instructeur

Paul Mathieu est confiant de voir son club causer une surprise.

Dans la seconde joute, la puissante équipe de la Police junior rendra visite aux Loisirs de St-Vincent-de-Paul. Le club d'Yvan Prud'homme est maintenant l'équipe à battre dans la ligue Laurentienne. Avec l'addition de Stan Rodeck et de Phil Lalande, le club de la Police junior ne sera pas facile à vaincre. Ces deux derniers causeront de nombreux ennuis aux gardiens de buts adversaires lors des séries éliminatoires qui débiteront la semaine prochaine.

Le Canadien perd à Toronto; Rudy Migay compte deux buts

TORONTO, 10. — (PCf) — Tim Horton a compté un but chanceux, vers le milieu de la première période, et Rudy Migay en a enregistré deux autres bien mérités ceux-là alors que les Maple Leafs de Toronto ont défait hier soir les puissants Canadiens de Montréal par 3-1, dans une joute de la ligue Nationale.

Dickie Moore a enregistré l'unique but des Canadiens, vers la huitième minute de jeu de la première période.

Cette défaite des Canadiens les a empêchés d'augmenter leur avance en tête du circuit. Ils ont cinq points d'avance sur les Red Wings de Détroit, qui ne jouaient pas hier soir. Les Leafs, de leur côté, ont amélioré leur position en troisième place. Ils se sont rapprochés à sept points des Wings.

Le Maple Leafs Garden était rempli à capacité — quelque 14.000 personnes — pour cette joute entre deux des plus grands rivaux de la ligue Nationale. Avant cette joute d'hier soir, les Leafs avaient battu les Canadiens deux fois à Toronto cette saison. Les Canadiens avaient gagné une fois et l'autre joute avait été nulle.

Ted Kennedy a eu l'honneur d'être le premier joueur puni, soit 12 secondes après le début de la joute, pour avoir accroché Maurice Richard. Au cours de son absence, les Canadiens ne lancèrent que deux fois contre Lumley.

Les Canadiens ne cessèrent cependant d'attaquer, et à 8.07 Dickie Moore mit les Canadiens en avant sur un solide lancer décoché à quelque 20 pieds de la cage de Lumley. Bert Olmstead et Jean Béliveau obtinrent des assists sur ce but.

Quelques trois minutes plus tard les Leafs égalisèrent les chances sur un but chanceux de Tim Horton. En traversant la ligne bleue des Canadiens, Horton lança au hasard. Le disque roula près de la ligne des buts et bondit par-dessus le bâton de Plante. Ce but chanceux sembla donner un peu de vie aux Leafs, mais Plante se montra à la hauteur de la situation, bloquant de dangereux lancers de Sid Smith, d'Eric Nesterenko et de Ron Stewart.

Juste avant le début de la deuxième période, l'arbitre inspecta le bâton de Lumley, et trouva que sa dimension n'était pas conforme aux

règlements. Pour cette offense, il lui infligea une punition mineure qui fut purgée par Brian Cullen. Il est très rare, au hockey, qu'une punition est décernée pour une telle infraction. C'est l'instructeur Dick Irvin qui a apparemment demandé à Udvart d'aller inspecter le bâton de Lumley.

Le jeu fut assez bien partagé dans la deuxième période. Les Leafs ont cependant pris les devants moins d'une minute avant la fin de la période, lorsque Migay prit le retour d'un lancer de Stewart contre les planches et déjoua Plante. Stewart et Thomson obtinrent des assists sur ce but.

Les discussions entre officiels, entre les deuxième et troisième périodes, ont révélé que la lame du bâton de Lumley était un demi-pouce trop large. L'œil vif d'Irvin n'a pas tardé à remarquer cette anomalie.

De tous les joueurs des Canadiens, c'est Béliveau qui a eu la meilleure chance de compter, dans la première moitié de la troisième période. Mais Lumley s'est avéré invincible. Migay a été puni pour deux minutes après quelque six minutes de jeu de ce dernier vingt, mais les Canadiens n'ont pu lancer une seule fois contre Lumley durant son absence.

Migay a compté son deuxième but de la soirée à 17.45 de cette troisième période. Il prit un disque égaré, entre les deux joueurs de défense des Canadiens, et lança dans un des coins supérieurs de la cage, d'une distance de 25 pieds.

Malgré leur défaite, les Canadiens sont maintenant assurés mathématiquement de participer aux éliminatoires. En effet, les Rangers, en cinquième place, ne pourront accumuler que 72 points s'ils gagnent toutes les parties qu'il leur reste à jouer, et les Canadiens ont déjà atteint ce total.

Les Canadiens se sont arrêtés à Montréal, ce matin, en route pour Chicoutimi, où ils joueront une par-

tie hors-concours ce soir. Ils reviendront à Montréal demain matin et dimanche ils visiteront New York.

TORONTO — Buts: Lumley; défenses: Thomson, Bolton; centre: Kennedy; avants: Nesterenko, Smith. Substituts: Morrison, Horton, Armstrong, Stewart, Migay, Sloan, Klukay, Cahon, MacDonald, Cullen.

CANADIENS — Buts: Plante; défenses: Harvey, St-Laurent; centre: Mordell; avants: MacKay, Richard. Substituts: Bouchard, Béliveau, Beoffron, Curry, Leclair, Johnson, Moore, Olmstead, Marshall.

Arbitre: Frank Udvart; juges des hors-jeux: Hayes et Bill Morrison.

Première période
1—Canadiens: Moore (Olmstead, Béliveau) 8.07
2—Toronto: Horton 11.24
Punitions: Kennedy, 6.12; Harvey, 19.46.

Arrêts: Lumley 9, Plante 11.
Deuxième période
3—Toronto: Migay (Stewart, Thomson) 19.12
Punitions: Thomson, 1.28; Béliveau, 3.39; Béliveau, 20.00.
Arrêts: Lumley 6, Plante 8.

Troisième période
4—Toronto: Migay 17.46
Punition: Migay 6.13.
Arrêts: Lumley 11, Plante 11.



HIER

Ligue NATIONALE

Toronto 3, Canadiens 1.
Chicago 2, New York 2.

Ligue AMERICAINE

Buffalo 10, Springfield 5.
Hershey 4, Cleveland 3.
Pittsburgh 5, Providence 1.

Trophée LAURIER :

Canadien 3, Québec 1.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE

Chicago à Boston.

Ligue AMERICAINE

Pittsburgh à Hershey.

Ligue du QUEBEC :

Royal à Québec.
Chicoutimi à Valleyfield.

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	54	32	14	8	177	120	72	
Détroit	54	29	16	9	143	109	67	
Toronto	55	22	17	16	122	103	60	
Boston	52	19	19	14	124	132	52	
New York	54	13	27	14	116	155	40	
Chicago	53	9	31	13	116	179	31	

Ligue AMERICAINE :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	49	23	18	8	142	137	54	
Springfield	48	25	21	2	190	182	52	
Buffalo	48	22	21	3	171	159	49	
Cleveland	46	22	21	3	181	155	47	
Hershey	47	20	21	6	155	160	46	
Providence	47	16	25	6	134	179	35	

Ligue du QUEBEC :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Shawinigan	44	29	14	1	158	94	57	
Québec	45	24	20	1	158	151	50	
Royal	48	23	22	3	178	161	48	
Chicoutimi	49	19	23	3	143	157	41	
Valleyfield	45	17	26	2	124	171	35	

Ligue JUNIOR :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	31	17	11	3	95	80	37	
Canadien	31	14	16	1	98	88	29	
T.-Rivières	30	14	16	0	88	112	28	

Ligue INTERNATIONALE

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	8	7	0	1	51	20	15	
McGill	5	4	1	0	21	18	8	
Montréal	7	2	4	1	14	26	5	
Laval	8	0	8	0	27	49	0	

Olson vs Vaughn

LOS ANGELES, 10. (PAF)—Willie Vaughn, de Los Angeles, sera le rival de Carl (Bobo) Olson, champion mondial poids-moyen à la boxe, dans un combat de 10 rondes non pour le titre, au stadium Hollywood, le mois prochain, a révélé, hier, le gérant de Vaughn, Charlie Gregoli.

Les Red Wings accordent un repos à Terry Sawchuk

DETROIT, 10. — (PAF) — Pour la première fois depuis le début de sa brillante carrière de cinq ans dans la ligue Nationale, Terry Sawchuk, le gardien de buts des Red Wings de Détroit, a été mis sur "le banc".

Jack Adams, gérant général des Red Wings, a déclaré que Sawchuk, déjoué 10 fois dans les deux dernières joutes de son club, se verra accorder un repos de trois parties.

Glenn Hall, un jeune de 23 ans qui garde les filets du club d'Edmonton, une filiale des Wings, remplacera Sawchuk.

En annonçant hier la nouvelle, Adams a déclaré: "Nous ne faisons

de prendre au sujet de Sawchuk. Certains sont d'avis que les jours de Terry comme solide gardien de buts dans la plus importante ligue de hockey professionnel au monde sont maintenant comptés, qu'il a vu les plus beaux jours de sa carrière.

D'autres sont d'avis que c'est tout simplement un geste de stratégie de la part d'Adams, qu'il veut accorder un repos à son gardien de buts pour qu'il soit au meilleur de sa condition lorsque viendront les éliminatoires.

Sawchuk est le seul gardien de buts de la ligue Nationale à ne pas avoir eu de substitut cette saison. Tous les autres cerbères du circuit ont manqué au moins une joute.

Au point de vue statistiques, Sawchuk vient en deuxième place pour la moyenne de buts comptés contre lui. Il a été déjoué 109 fois en 5 parties, et sa moyenne défensive actuelle est de 2.02 buts par joute. Harry Lumley, des Leafs de Toronto, est le seul gardien de buts de la ligue Nationale dont la moyenne soit supérieure à celle de Sawchuk.

Les Wings ont subi leur pire défaite en deux ans lorsque les Bruins de Boston leur ont infligé un cuisant revers de 8-4, en fin de semaine dernière. Au début de la saison, alors que son fils était malade, il commençait à être question que le problème de famille avait une influence sur son rendement. Terry insistait cependant que son jeu n'était nullement altéré et que sa tenue était aussi bonne que celle de années passées.

Dans le passé, les blessures ont forcé Sawchuk à se retirer du jeu par deux fois. Hall l'a remplacé il y a deux ans.

A ses meilleurs jours, Sawchuk n'a jamais alloué à l'adversaire une moyenne de plus que deux buts par partie. A la fin de la saison 1952-53 il se vit décerner le trophée Vézina, accordé chaque année au meilleur gardien de buts de la ligue. Et c'est cette année-là qu'il s'attribua le blâme de l'élimination des Red Wings dans les séries de la coupe Stanley.



TERRY SAWCHUK

qu'accorder un repos à Terry, voilà tout". On sait cependant qu'Adams est plus ou moins satisfait de la tenue affichée par Sawchuk depuis quelques jours.

Les Wings, dont les chances de remporter leur septième championnat consécutif de la ligue Nationale vont décroissant, n'ont gagné qu'une seule de leurs six dernières parties. Ils ont fait partie nulle quatre fois et ont perdu l'autre joute. Cette piètre tenue leur a fait perdre la première place du circuit, et ils traînent maintenant derrière les Canadiens de Montréal par cinq points.

Dans les cercles de hockey de Détroit, les opinions sont partagées sur la décision que l'on vient

Les Rangers annulent avec Chicago; Sullivan brille

NEW-YORK, 10. — (PCf) — Dean Prentice a compté hier soir un but à 16.29 de la dernière période pour permettre aux Rangers de s'en tirer avec une partie nulle de 2-2 avec les Black Hawks de Chicago. Ces derniers, détenteurs de la dernière place de la ligue Nationale, n'ont pas encore perdu une partie à New-York cette saison.

Les Rangers, actuellement en cinquième place, ont pris les devants vers la fin de la première période, grâce à un but sans aide d'Andy Bathgate, mais les ont perdus avant que la foule de 4.219 personnes ait eu le temps de démontrer le moindre signe d'enthousiasme.

Quarante-deux secondes après ce but de Bathgate, George Red Sullivan échangea une série de passes avec Harry Watson et Bucky Hollingworth avant d'égaliser les chances des Hawks.

Sullivan compta de nouveau au début de la troisième période, préparant la scène pour le but de Prentice. En plus de compter deux fois, Sullivan a trouvé le temps de se battre avec Lou Fontinato, nouveau joueur de défense des Rangers, et de se mériter une punition majeure. Aucune des sept punitions de la joute n'a figuré dans le pointage.

Lorne Worley a eu une autre de ses soirées athermalisées dans les filets des Rangers. Il a dû bloquer 36 lancers, dont 16 dans la seule première période. Dans les buts des Hawks, Hank Bassen a bloqué 28 fois.

Première période
1—New-York: Bathgate 17.01
2—Chicago: Sullivan (Litzenberger, Watson) 17.42
Punitions: Murphy, 8.47; Holling-

worth, 8.47; Fontinato, min. plus min., maj., 12.16; Sullivan, min. 12.16.

Arrêts: Worley 16, Bassen 9.

Deuxième période

Aucun but.

Punitions: Irwin, 0.26; Mort-

8.26; McIntyre, 11.05.

Arrêts: Worley 11, Bassen 13.

Troisième période

3—Chicago: Sullivan

(Morton, Litzenberger) 6

4—New-York: Prentice

(Lewicki, Raleigh) 16

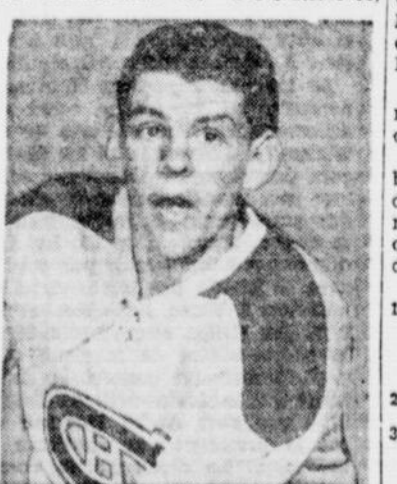
Aucune punition.

Arrêts: Worley 7, Bassen 6.

Backstrom et Pronovost brillent pour Canadien Jr

QUEBEC, 10. — (PCf) — Ralph Backstrom et André Pronovost ont compté chacun deux fois hier soir pour conduire les Canadiens de Montréal à une victoire de 5-1 sur les Frontenacs de Québec, dans une joute de la ligue Junior du Québec.

Cette victoire des Canadiens leur a donné une avance d'un point sur les Flambeaux de Trois-Rivières.



André PRONOVOST

dans la vive lutte que se livrent actuellement ces deux équipes, pour la possession de la deuxième place du circuit à trois clubs.

Pronovost a enregistré l'unique

but de la première période, mais les Canadiens menaient déjà par 3-0 à la fin du deuxième vingt, grâce à des buts de Backstrom et de Neil Burke.

Backstrom et Pronovost ont de nouveau compté chacun une fois dans la dernière période.

Claude Pronovost, le gardien de buts des Montréalais, a été privé d'un blanchissage quelque trois minutes avant la fin de la joute, lorsqu'il a été déjoué par Walt Bradley.

Première période
1—Canadien: Pronovost (Attwell) 15.32
Punitions: Langlois, 2.33; Sydlowski, 11.17; Prestley, 11.36; Kennedy, 18.27.

Deuxième période
2—Canadien: Backstrom (Longarini) 10.16
3—Canadien: Burke (Ruel) 11.25
Punitions: Fleming, 10.30; Laforge, 11.55.

Troisième période
4—Canadien: Backstrom (Vinet) 11.27
5—Canadien: Pronovost (Attwell) 13.45
6—Québec: Bradley (Lagacé, Langlois) 15.52
Punitions: Bagné, 3.47; Attwell, maj., 13.45; G. Rousseau, maj., 13.45; Gagné, maj., 19.46; Kennedy, maj., 19.46.

Les compteurs

LIGUE NATIONALE

	B	A
Béliveau, Canadien	30	30
Richard, Canadien	32	24
Geoffrion, Canadien	29	25
Olmstead, Canadien	8	40
Mordell, Canadien	20	26
Smith, Toronto	29	15
Howe, Détroit	22	21
Sullivan, Chicago	13	30
Harvey, Canadien	5	34
Kennedy, Toronto	6	34

LIGUE JUNIOR

	B	A
Richard, Canadien	25	32
Bouchard, Québec	25	31
Broadley, Frontenac	20	33
Rousseau, Québec	20	32
Rousseau, J. Québec	21	30

Les nationalistes chinois font sauter les travaux de défense souterrains de Tachen

Dernière phase de l'évacuation

TAIPEH, Formose, 10. — (Paf) — Les garnisons de Tchiang Kai-Shek ont fait sauter et ont incendié les travaux de défense souterrains aux Iles Tachen, après en avoir retiré des tonnes de munitions et d'autres matériels dans la dernière phase de l'évacuation.

Les navires de guerre de la 7e Flotte des Etats-Unis, durant ce temps, patrouillaient constamment la mer autour des îles et ses avions à réaction sillonnaient le ciel, pour protéger cette retraite militaire, au moment critique.

Les civils étaient déjà partis pour Formose, à 200 milles au sud.

Les nationalistes disent que l'évacuation est complétée dans trois îles de la périphérie : le groupe Yu-Chan, 35 milles au nord-est, et le groupe Pichan, 32 milles au sud-ouest.

A NACCHISHAN

Le gouvernement annonce aussi son intention d'évacuer les 1.756 civils de Nacchishan, 80 milles au sud. Mais la garnison y demeurera et sera probablement renforcée pour faire de cette île un bouclier septentrional à Formose.

"L'évacuation des Tachen recule notre front de 80 milles — et c'est assez", a dit un officier nationaliste.

Le correspondant Jim Becker, de la Presse Associée, rapporte aujourd'hui des Tachen que les troupes nationalistes rendent inutilisables, en les faisant sauter, des labyrinthes de cavernes et de tunnels.

"Des files apparemment inépuisables, écrit Becker, de soldats vêtus de brun piétinaient dans la boue, portant des caisses d'obus à mortiers, de grenades et de mitrailleuses qui ne serviront jamais à défendre les plus avancées au nord des avant-postes.

"Les communistes continuent de maintenir le feu de leur base de Yikianchan, île basse à seulement huit milles d'ici.

SYMBOLE

"Dans les eaux agitées et brunes au large des plages de Tachen, de petits navires de débarquement manœuvrent autour de la coque calcinée d'un gros-LST navire de débarquement, qui fut coulé par les communistes en eau peu profonde, avant que ne commence l'évacuation.

"Ce LST semble un symbole de défaite.

"Le contre-amiral Lorenzo Sherwood Sabin hausse les épaules en regardant ce navire échoué et les villages déserts des Tachen et dit: "J'espère que c'est la dernière

propriété foncière que nous abandonnons aux communistes."

Les rapports chinois citent le commandant nationaliste des Tachen, ayant exprimé son regret de voir que des troupes n'eurent pas l'autorisation de se défendre contre les rouges. Liu dit que ces troupes étaient fortes, aguerries, confiantes fortement retranchées et capables de repousser toute invasion communiste.

Risque de mort constant à ce passage à niveau

M. John Bruce, 57 ans, d'Ottawa, mécanicien d'un train du Canadien National qui a été écrasé, le 27 janvier, une automobile dans laquelle M. Adrien Lamarre a été tué, a déclaré, hier, à une enquête du coroner, que des accidents du même genre viennent près, tous les jours, de se produire au passage à niveau de Ville St-Laurent.

Il a dit qu'une maisonnette située près du passage à niveau empêche les automobilistes de voir arriver les trains. Sept accidents, dont un mortel, se sont produits à cet endroit depuis 1951. Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, mais a recommandé l'installation de barrières automatiques éclairées au passage à niveau en question.

Notaire battu et volé à son étude

QUEBEC, 10. (PCF) — La Sûreté municipale de Québec recherche aujourd'hui deux individus qui ont roué de coups le notaire G.-Eugène Paradis, âgé de 78 ans, et lui ont dérobé la somme de \$400 dans son bureau.

Les bandits ont pénétré dans l'étude où le notaire se trouvait seul. Après avoir éteint les lumières et coupé les fils de téléphone, ils ont attaché les mains de M. Paradis derrière son dos. Ils ont pris la fuite avec une somme de \$400 qu'ils ont trouvée dans un tiroir de son pupitre. Grâce à un autre appareil de téléphone, la victime est parvenue à prévenir la police.



UN AUTRE GROUPE d'évacués civils des îles Tachen a atteint Formose. On y comptait 538 réfugiés et 15 prisonniers de guerre communistes. Ci-dessus, quelques femmes et enfants sur le pont du navire d'évacuation, attendant le moment de mettre pied sur la terre ferme.

EN FRANCE

M. Antoine Pinay renonce à toutes tentatives de former un cabinet

PARIS, 10. — (Reutersf) — M. Antoine Pinay a renoncé aujourd'hui à toutes tentatives de former un gouvernement pour succéder à celui de M. Pierre Mendès-France.

Hier, le Mouvement Republicain Populaire — le parti catholique du centre — avait annoncé qu'il n'appuierait pas M. Pinay, un conservateur.

Sans l'appui du MRP, les efforts de M. Pinay en vue d'obtenir l'investiture à l'Assemblée nationale paraissent voués à l'échec. C'est dimanche dernier que le président de la République, M. René Coty, avait invité l'ancien président du Conseil à former un gouvernement.

Le président pressenti s'étant retiré, tout indique que M. Coty s'adressera maintenant à M. Pierre Pflimlin, chef du MRP, ou à M. Edgar Faure, radical-socialiste qui était ministre des Affaires étrangères dans le conseil de M. Mendès-France.

Si l'on en croit d'autres sources, il est possible que le président de la République se tourne vers M. Christian Pineau, socialiste et ex-ministre des Finances.

Certains républicains populaires favorisent le choix de M. Pineau parce qu'ils y voient l'occasion de participer à un gouvernement centre-gauche duquel serait exclu M. Mendès-France.

Mais il est peu probable que l'on en vienne là parce que les socialistes sont partagés quant au programme du MRP concernant l'unité de l'Europe.

Démenti du Vatican

CITE DU VATICAN, 10. (Reutersf) — La radio du Vatican a démenti hier les rapports voulant que l'Eglise catholique songe à béatifier Don Juan, le héros légendaire espagnol immortalisé par les écrivains et les compositeurs depuis trois siècles.

La radio a expliqué que Don Miguel de Magnara, dont la cause de béatification serait à l'étude, n'a aucune relation avec le Don Juan légendaire.

Les procédures en vue de faire béatifier Don Miguel ont commencé à Séville en 1680, mais les documents apportés à Rome en 1754 ont été perdus quand l'armée de Napoléon envahit la cité en 1808. On les a retrouvés récemment à la Bibliothèque Nationale de France à Paris et ils ont été présentés à la Congrégation des Rites il y a deux mois.

Chez les étudiants

Festival des Arts du 11 au 23 février

Les étudiants en médecine de l'université de Montréal présenteront du 11 au 23 février un "Festival des Arts" qui groupera plusieurs manifestations esthétiques très intéressantes. Le festival sous la présidence du Dr Roger Dufresne est présenté par les étudiants en médecine. C'est M. Cecil Gendreau qui est le directeur de ce programme diversifié.

Peinture, musique, film, littérature figurent au nombre des manifestations. Le vendredi 11, les étudiants en médecine sortiront une édition spéciale de leur bulletin de liaison, le Doc, numéro entièrement consacré aux Arts. Le samedi 12, la visite d'échange Varsity procurera aux carabins de la montagne un concert qui sera donné par le chœur Leslie Bell sous les auspices de l'AGEUM.

L'ouverture du festival aura lieu officiellement dimanche le 13 février en la salle H-404 à 2 h 30.

Le Dr Dumas, de l'Hôtel-Dieu parlera du "Médecin et les arts." Le Dr Dumas qui est un collectionneur de grand goût et un connaisseur de la chose artistique saura par son humour affiné susciter des résonances sympathiques chez les disciples d'Esculape. Ce médecin humaniste peut mieux que quiconque entretenir un auditoire de fervents de l'art. Ses goûts sont variés et vont de Vivaldi à Juliette Greco, de Giotto à Picasso. Son style très simple et d'une belle tenue littéraire donnera un accent particulier à sa causerie. Ce jour-là aura lieu aussi le vernissage du salon de médecine, exposition annuelle qui couronne aussi bien les tenants de l'anatomie artistique que les portraitistes, les paysagistes et les abstraits.

Mardi le 15 comme il se doit un bon gueleton réunira les apprentis

médecins. C'est le souper Laënnec qui aura lieu à 6 heures. Le Dr Philippe Panneton ainsi que les Drs Pelletier et Roméo Boucher annonceront les résultats du concours littéraire. Mercredi le 16 se déroulera au Cercle universitaire le "Concours des arts". La gastronomie et les bons vins seront en vedette ce soir-là.

Un festival qui aurait négligé le septième art ne serait pas complet et c'est pourquoi on a tenu à inscrire à l'agenda une soirée de films.

Le long métrage sera "Souvenirs perdus"; on projettera aussi des documentaires sur les arts et sur la faculté. Samedi le 19 au Ritz le gala des disciples d'Esculape ajoutera aux manifestations le charme des confidences et les plaisirs de la danse. Mercredi le 23, les étudiants qui n'ont jamais pris contact avec le Musée des Beaux-Arts bénéficieront d'une initiation et feront des visites commentées. Enfin le conservatoire de musique offre gratuitement un concert en hommage aux médecins-artistes. Rappelons que c'est André Barbeau qui est le président des étudiants en médecine. Le directeur du comité artistique est Claude Préfontaine. C'est avec un vif intérêt que nous suivons les manifestations des disciples d'Esculape qui montrent une fois de plus que la médecine sans l'homme n'est qu'une science sans art.



L'AMIRAL ROBERT CARNEY, chef des opérations navales à Washington, indique sur une carte géographique l'archipel Tachen que le généralissime Tchiang Kai-Shek a décidé d'évacuer. La 7e flotte américaine protège présentement l'évacuation de ces îles par les nationalistes chinois.